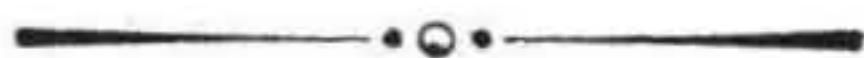


BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE,

DU FINISTÈRE



TOME LVI

1929

QUIMPER

Imprimerie A. JAOUEN. — M^{me} J. BARGAIN, successeur

1929

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

- Présidents d'honneur..* { M. le PRÉFET du Finistère.
M^{gr} l'ÉVÊQUE de Quimper et de Léon.
- Président..* { M. Henri WAQUET, ancien membre de l'école française de Rome, archiviste du département.
- Vice-Présidents .* { MM. V. CORMIER, magistrat honoraire, à Chef-du-Bois, en la Forêt-Fouesnant (M. F.).
Emmanuel DELÉCLUSE, Le Gwelmeur, Douarnenez.
le docteur L. LAGRIFFE, directeur de l'Asile Saint-Athanase, Quimper.
le chanoine PÉRENNÈS, aumônier de l'Hospice de Quimper.
- Secrétaires .* { MM. Jean SAVINA, 2, rue Bisson, Quimperlé.
Louis OGÈS, instituteur, 71, rue de Douarnenez, Quimper.
l'abbé TOULEMONT, professeur à l'école Saint-Yves, Quimper.
- Trésorier...* { M^{lle} BABLET, « Clair Logis », allée de la Palestine, Quimper.
M. Louis LE GUENNEC, conservateur de la bibliothèque municipale, 10, rue Louis-Hémon, Quimper.

Membre d'honneur, en vertu d'un vote de la Société :
M. Joseph LOTH, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 130, rue Lecourbe, Paris (15^e).

M. F. signifie : membre fondateur.

- ABARNOU (Jules), notaire, 26, rue de Siam, Brest.
ABJEAN (abbé), recteur de Tréméoc.
ALAVOINE (M^{lle} Marie-Joseph), 32, quai de l'Odet, Quimper.
ALLIER (Jehanne), rue de l'Hippodrome, Quimper.
ALLIER (M^{me}), rue du Pont-Firmin Quimper.
ANSQUER (M^{me}), 14, place La Tour-d'Auvergne, Quimper.
ANTHONY (docteur), professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, 55, rue de Buffon, Paris (5^e).
ARHAN (abbé), recteur de Lanildut.
AUDREN DE KERDREL (M^{me}), château de Kerrom en Saint-Pol-de-Léon.
AUFFRET (chanoine), curé-doyen de Douarnenez.
AUFFRET (docteur), rue Laënnec, Quimper.
AUSSEUR (J.-M.), industriel, 51^{bis}, avenue de Ségur, Paris (7^e).
BAËR (librairie Joseph), Hochstrasse, 6, Francfort-sur-le-Mein (Allemagne).
BAHIER (docteur), Gourin (Morbihan).
BARGAIN (Jules), imprimeur, 1, rue Astor, Quimper.
BÉCHET, inspecteur de l'enseignement primaire à Guéret (Creuse).
BÉLÉGUIC (Louis), à Douarnenez.
BÉLÉGUIC (Raphaël), à Douarnenez.
BÉNAC (André), vice-président du Conseil général, Beg-Meil en Fouesnant et 11, rue de Milan, Paris (9^e).
BERNARD (abbé), recteur de Cast.
BERNARD (Daniel), contrôleur des Télégraphes, Fougères (Ille-et-Vilaine).
BERNARD (E.-G.), 48, boulevard de l'Océan, Saint-Nazaire.
BERTOT (Jean), rédacteur en chef du *Lexovien*, Lisieux (Calvados).
BÉZIERS (M^{me} Paul), Douarnenez.
BÉZIERS (M^{lle} Anaïs), à Tréboul.
BIZARD (Alexandre), sculpteur à Saint-Pol-de-Léon.
BLAQUIÈRE (M^{lle}), prof^r au Lycée de jeunes filles de Toulouse.
BLOUET (abbé), recteur de Melgven.
BODIVIT (Robert), 12, rue Elie-Fréron, Quimper.
BODOLEC (M^{me} Charles), boulevard de Kerguélen, Quimper.
BOISANGER (M^{lle} Marie de), château de Kerdaoulas en Saint-Urbain.

- BOISSELIER (Georges), artiste-peintre, 70^{bis}, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6^e).
- BOLLORÉ (René), papeterie de l'Odét, Ergué-Gabéric.
- BORIES (Marcel), 31, rue du Château, Brest.
- BOSSENEC (abbé), recteur de Landudec, par Plogastel-Saint-Germain.
- BOSSENEC (abbé Louis), curé d'Ouessant.
- BOSSER (M^{me}) institutrice publique, Riec-sur-Bélon.
- BOUILLOUX-LAFONT (Maurice), vice-président de la Chambre des députés, 92, avenue Henri-Martin, Paris (16^e), et maire de Bénodet.
- BOURDE DE LA ROGERIE (Henri), archiviste d'Ille-et-Vilaine, Rennes.
- BRANQUEC (abbé), chapelain de Kerbernès, en Plomelin.
- BREST (Bibliothèque de la Ville de).
- CABON (Adolphe), 9, rue Louis-Hémon, Quimper.
- CABON (Charles), 19, rue Élie-Fréron, Quimper.
- CABON (R. P. Adolphe), 30, rue Lhomond, Paris (5^e).
- CALVEZ (abbé François-Marie), recteur de Tourc'h.
- CALVEZ (abbé Hervé), curé-doyen de Lesneven.
- CAMUS (docteur), Plouigneau.
- CANET (Antoine), 4, boulevard de Kerguélen, Quimper.
- CARAËS (docteur), Lannilis.
- CARIOU (Pierre), Kerascouët en Pluguffan.
- CARNÉ-MARCEIN (vicomte de), château du Marhallac'h en Plonéis.
- CAROF (Auguste), Ploudalmézeau.
- CARRÉ (docteur), Plouescat.
- CASTEL (docteur), Daoulas.
- CHAMPION (Édouard), libraire-éditeur (Champion-British), 5, quai Malaquais, Paris (6^e).
- CHANGARNIER, directeur de l'usine à gaz, Douarnenez.
- CHARETEUR (Louis), président de la Société des Amis des Arts, 48, rue Jean-Jaurès, Brest.
- CHASSÉ (Charles), prof^r au Lycée Pasteur, Neuilly-s/-Seine.
- CHAUSSEPIED (Charles), architecte des Monuments historiques, rue du Couédic, Quimper.
- CHAUVEL (docteur F.) 13, rue Laënnec, Quimper.
- CHAUVEL (M^{me} F.), même adresse.

- CHEFFONTAINES (marquise de), château de Cheffontaines en Clohars-Fouesnant.
- CHEMINANT, conseiller général, maire de Saint-Renan.
- CHRISTIEN, 4, place La Tour d'Auvergne, Quimper.
- CIVEL (M^{me}), rue Jean-Macé, Brest.
- CLOUARD (Robert), 30, quai de l'Odet, Quimper.
- COATAUDON (Ch. de), Lagonna-Daoulas.
- COCHERIL (docteur), Fouesnant.
- COGNET (Léon), 1, place du Stivel, Locmaria, Quimper.
- CORCUFF (Charles), commandant, villa « Ker abri ». Landerneau.
- CORGNE (Eugène), professeur au lycée de Pontivy (Morbihan).
- CORNIC (Jean-René), propriétaire à Kermoysan, en Penhars.
- CORNIC (docteur), Douarnenez.
- CORNOU (chanoine), 3, place St-Mathieu, Quimper.
- CORRE (Adolphe), 22, boulevard Thiers, Brest.
- COSTA DE BEAUREGARD (comte Robert), maire de Plouézoc'h.
- COTONNEC (M^{lle} Anna), rue Feunteunic-al-Lez, Quimper.
- COUESNONGLE (François de), rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.
- COUFFON (René), ingénieur des Arts et Manufactures, 39, avenue Mozart, Paris (16^e).
- CRENN (J.-Y.), maire de Lopérec.
- CROUAN (Victor), avoué, quai de l'Odet, Quimper.
- CROUAN, notaire, Quéménéven.
- DAGORN (docteur), Rosporden.
- DAMEY (docteur), Douarnenez.
- DANGUY DES DÉSERTS, conseiller général, maire de Daoulas.
- DANIEL (Hervé), directeur honoraire de l'École d'Industrie de Brest, Crozon.
- DELAPORTE (Raymond), avoué, docteur en droit, Châteaulin.
- DELÉCLUSE-TRÉVOÉDAL (M^{me} Emile), Audierne.
- DEROUX (M^{me}), 53, rue Keréon, Quimper.
- DERRIEN (chanoine), curé de Ploudalmézeau.
- DESMAROUX, 12, quai Henri-IV, Paris (4^e).
- D'ESPIÈS (vicomte), château de Trohanet en Langolen.
- DIZOT (général), 6, place Barbès, Agen (Lot-et-Garonne).
- DOBLE (révérend G.-H.), Wendron vicarage, Helston, Cornwall, (Angleterre).

- DOUILLARD, commissaire de marine, rue du Château, Brest.
- DRILLIEN, courtier maritime, quai de l'Odet, Quimper.
- DUBREIL (Charles), juge au Tribunal civil, 16, rue Dobrée, Nantes.
- DU CHATELLIER (Armand), château de Kernuz en Pont-l'Abbé.
- DUJARDIN (docteur), Saint-Renan.
- DU LAZ (comte), château de Pratulo, en Cléden-Poher.
- DU PARC (vicomte), château d'Herzèle, Flandre-Orientale (Belgique).
- DUPOUY (Auguste), agrégé de l'Université, 2, rue Félix-Faure, Paris (15^e).
- DUQUESNE, secrétaire de mairie, Concarneau.
- DURAND (docteur), 166, rue Jean-Jaurès, Saint-Pierre-Quibignon.
- DURAND (M^{lle}), professeur à l'École primaire supérieure, Douarnenez.
- DU VERGIER DE KERHORLAY (M^{lle}), rue Mescloaguen, Quimper.
- ESNAULT (Gaston), agrégé de l'Université, professeur au lycée Rollin, 190^{bis}, boulevard Péreire, Paris (17^e).
- FARCY, directeur du laboratoire municipal, Brest.
- FAUDEMÉR (M^{lle}), professeur à l'École primaire supérieure, Douarnenez.
- FAY (M^{me}), château de Kerivoal, Kerfeunteun.
- FIEUL, artiste-peintre, rue Saint-Mathieu, Quimper.
- FOULON (Robert), 41^{bis}, rue Vandrezanne, Paris (13^e).
- GAIDOZ, directeur à l'école pratique des Hautes-Études, 22, rue Servandoni, Paris (6^e) (M. F.).
- GAONACH (abbé), vicaire à Pouldreuzic.
- GAUDE (M^{lle}), place Mescloaguen, Quimper.
- GAUDIN (Philibert), 43^{bis}, rue Nationale, Les Sables-d'Olonne (Vendée).
- GAUMÉ (docteur), 18, rue de Brest, Quimper.
- GÉLÉBART (M^{me}), 7, rue Amiral-Linois, Brest.
- GENÊT, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Quimper.
- GONTAUT-BIRON (M^{lle} de), 6, rue Freycinet, Paris (16^e).
- GOURCUFF (Auguste), Le Trévoux, par Bannalec.
- GOURVIL (François), libraire, place Thiers, Morlaix.
- GRANGIER, secrétaire de l'Inspection académique, rue de Brest, Quimper.

- GRAVELOTTE (docteur), 5, rue de Montmorency, Boulogne-sur-Seine.
- GRIMANELLI (Mlle Lydie), professeur au Lycée Brizeux, Quimper.
- GRIMAUD (Elie), 31, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.
- GRIMAUD (Georges), 10^{bis}, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.
- GUÉBRIANT (comte A. de), conseiller général, maire de Saint-Pol-de-Léon.
- GUÉGAN (abbé), professeur au collège Saint-Yves, Quimper.
- GUÉGUEN (abbé), recteur du Folgoët.
- GÜEY (Fernand), conservateur du musée de peinture et sculpture, Rouen.
- GUIAS (Barthélémy), pharmacien, Saint-Calais (Sarthe).
- GUILLERM (abbé), recteur de Plomelin.
- GUILLERMIT (chanoine), directeur du collège Saint-Louis, Brest.
- GUILLY (F. L.), notaire à Pleyben.
- GUIOMAR (Charles), négociant, quai de Cornouaille, Landerneau.
- GUIOMAR (Julien), chirurgien-dentiste, 15, place Thiers, Morlaix.
- GUIRRIEC (Stanislas), notaire à Châteauneuf-du-Faou.
- GUIVARCH, licencié en droit, Carhaix.
- GUYOMARC'H (Th.), négociant, 4, quai de Léon, Morlaix.
- HALGOUET (vicomte H. du), château de Coëtsal, Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan) et 2, rue de Rosmadec, Vannes.
- HALLÉGUEN (Th.), président du Tribunal de Quimper.
- HALLIER (capitaine André), 11, rue La Trémoille, Paris (8^e).
- HALNA DU FRETAY (général), château de Lesguen en Plouguin, par Ploudalmézeau.
- HAMON (Pierre), ingénieur, Service du Génie rural, rue Sainte-Thérèse, Quimper.
- HARDOUIN (docteur), rue de Kergariou, Quimper.
- HARMOIS (A.-L.), conservateur du musée de la Société Préhistorique de France, 34, galerie d'Orléans, Palais-Royal, Paris (1^{er}).
- HÉLO (Charles), La Forêt-Fouesnant.
- HÉMON (Guillaume), adjoint-maire, Locronan.
- HÉMON (Jean), Kervihan en Fouesnant.
- HÉMON (M^{lle} M.-L.), 77, rue de Douarnenez, Quimper.
- HÉNAFF (Corentin), industriel, Pouldreuzic.
- HENRAS (abbé), vicaire, Combrit.

- HERLAND (M^{lle} Emma), artiste-peintre, rue Pen-ar-Stéir, Quimper.
- HERRY (abbé), curé-doyen de Sizun.
- HERSART DE LA VILLEMARQUÉ-CORNOUAILLE, villa Kermaria, Pont-Aven.
- HERSART DE LA VILLEMARQUÉ-CORNOUAILLE (Joseph), château de Plessis-Nizon, par Pont-Aven.
- HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (Guillaume), rue de l'Hospice, Quimper.
- HEUZÉ (Lionel), architecte, 16, quai de Léon, Morlaix.
- INIZAN (Vincent), député du Finistère, maire de Kernouès, par Lesneven.
- JACQ (Eugène), 4, rue de Rosmeur, Douarnenez.
- JACQUELOT DU BOISROUVRAY (Noël de), quai de l'Odét, Quimper.
- JADÉ (Jean), député du Finistère, rue Vis, Quimper.
- JAOUEN (M^{me}), rue du Roi-Gradlon, Quimper.
- JAOUEN (Georges), négociant, Plouescat.
- JARNO (A.), manoir de Keranmoal en Châteauneuf-du-Faou.
- JEHANNIN, notaire, 5, rue Sainte-Catherine, Quimper.
- JÉZÉGOU (abbé), recteur de Plobannalec, par Pont-l'Abbé.
- JÉZÉQUEL (M^{me}), rue de l'Hospice, Quimper.
- JONCOUR, bijoutier à Brasparts.
- JONCOUR (M^{lle}), directrice d'école en retraite, à Pénanguer, en Penhars.
- JONCOURT, marbrier à Quimperlé.
- JULIEN (M^{lle}), professeur au Lycée Brizeux, Quimper.
- JULIEN, professeur de musique, place de Locronan, Quimper.
- KERALLAIN (M^{me} René de), rue de la Mairie, Quimper.
- KERAUTRET, sculpteur, rue Gambetta, Morlaix.
- KERBIRIOU (abbé), aumônier à Kerinou en Lambézellec.
- KERHUEL (A.), agent général d'assurances, 4, rue de l'Hospice, Quimper.
- KERNÉ, directeur d'école honoraire, Quimper.
- KEROUARTZ (marquis de), ancien sénateur, château des Salles, Guingamp (Côtes-du-Nord).
- KERSAUZON (comte Guy de), maire de Trébabu, château de Kerjean-Mol, par Le Conquet.
- KERYVEL (M^{lle}), professeur au Lycée de Jeunes Filles, Brest.
- LABOURET peintre-verrier, 42, rue du Cherche-Midi, Paris (6^e).

- LA CAZE DE KERGUVELEN (M^{me}), usine de conserves, Concarneau.
- LA FERRONNAYS (marquis de), député de la Loire-Inférieure, 118, rue de Grenelle, Paris (7^e).
- LA MÉNARDIÈRE (de), 25, rue Voltaire, Brest.
- LANCIEN (docteur Fernand), sénateur du Finistère, président du Conseil général, maire de Carhaix.
- LA SABLIERE (M^{lle} de), place La Tour d'Auvergne, Quimper.
- LAURENT (docteur C.), 19, rue d'Algésiras, Brest.
- LAURENT (M^{lle} Jeanne), élève à l'École des chartes, 8, rue Joseph-Bara, Paris (6^e) et Tréouret en Cast.
- LAYRLE, contrôleur de la marine en retraite, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.
- LE BAIL (Albert), docteur en droit, rue du Palais, Quimper.
- LE BAIL (Georges), sénateur du Finistère, 15, rue Duret, Paris (16^e) et rue du Palais, Quimper.
- LE BARS (Alfred), directeur d'école honoraire, 20, rue Louis-Hémon, Quimper.
- LE BASTARD (Marcel), chemin de l'Hippodrome, Quimper.
- LE BASTARD (M^{lle} Marie), même adresse.
- LE BERRE (Léon), imprimeur, Quimperlé.
- LE BEUZ (abbé), recteur de Pluguffan.
- LE BOLLOC'H, receveur honoraire de l'Enregistrement, rue de Douarnenez, Quimper.
- LE BON (Hubert), rue du Pont-Firmin, Quimper.
- LE BRAS (Edouard), 17, rue des Reguaires, Quimper.
- LE BRIS, 16, rue Edouard-Corbière, Brest.
- LE BRIS (abbé), curé-doyen de Plogastel-St-Germain.
- LE CALLOC'H, avoué, Brest.
- LE CHAT (M^{lle} Germaine), 17, rue de Pont-l'Abbé, Quimper.
- LE CORRE (Emile), industriel, Le Guilvinec.
- LE DANT, facteur-receveur, Saint-Marc (Finistère).
- LE DOARÉ (Jean), clerc de notaire, Plomodiern.
- LE FEBVRE (Yves), juge au Tribunal civil, Amiens.
- LE FLOCH, maire de Plonévez-Porzay.
- LE FLOCH (Guy), peintre-décorateur, 75, rue La Fontaine, Paris (16^e).
- LEGENDRE (docteur), 27, rue d'Alésia, Paris (14^e).
- LEGGE (M^{mo} la comtesse de), château de Kerriou en Gouézec, et 39, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris (7^e).

- LE GOASGUEN (Henri), avocat, 37, rue Emile-Zola, Brest.
- LE GOAZIOU (Adolphe), libraire, 7, rue Saint-François, Quimper.
- LE GOFF (abbé Yves), vicaire à Ergué-Gabéric.
- LE GUILLOU DE PENANROS (Xavier), à Douarnenez.
- LE GUIQUET DE KERANFORÊT (Stanislas), 9, rue du Parc de Clagny, Versailles (Seine-et-Oise).
- LE JONCOUR (M^{me}), 5, place du Château, Brest.
- LE LAY (F.), professeur honoraire de l'Université, maire de Locquirec.
- LE MAIGRE (Mlle) rue Toul-al-Laër, Quimper.
- LE MARC'HADOUR (docteur). 40, rue de Liège, Paris (8^e).
- LEMER, directeur de l'usine électrique, à Quimper.
- LE MERDY (Joseph), comptable, Tréboul.
- LE MEUR (docteur), Ploudalmézeau.
- LE MOAN (abbé), directeur de l'école Saint-Charles, à Kerfeunteun.
- LE MOAN (commandant), Plonévez-Porzay.
- LEMOINE (Paul), professeur de dessin au lycée La Tour d'Auvergne, 31, rue de Douarnenez, Quimper.
- LEMOINE (Mme), 29, rue de Brest, Quimper.
- LE MOIGNE (Julien) industriel, Pont-l'Abbé.
- LE MOING (Camille-Louis), manoir de Kerustum en Ergué-Armel.
- LE MOING (Robert), 15, rue Laënnec, Quimper.
- LE NADER, négociant, rue des Reguaires, Quimper.
- LE NAOUR (Georges), sculpteur, quai de l'Odet, Quimper.
- LÉON, notaire à Landerneau.
- LE PAGE, Kerninen, Sables, Beuzec-Conq.
- LE PENNEC (Henri), rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.
- LE ROUGE DE RUSUNAN, notaire à Guimiliau, par Lampaul-Guimiliau.
- LE ROUX (Nicolas), Inspecteur général des Ponts et Chaussées, 24, rue de Varenne, Paris, (7^e).
- LE ROY, chanoine, rue du Froust, Quimper.
- LE RUMEUR (Jean), agent-voyer en retraite, Le Huelgoat.
- LE SAOUT (abbé), vicaire à Kerfeunteun.
- LE SAYEC (Mme) professeur au Lycée Brizeux, Quimper.

LESCOËT (Mme la marquise de), château de Lesquiffiou en Pleyber-Christ.

LE SÉACH, directeur d'école publique, Pont-l'Abbé.

LE THEUFF, (Mlle Charlotte), 22, rue du Parc, Quimper.

LIVINEC (Désiré), près la gare des marchandises, Morlaix.

LOYER (Victor), libraire, 37, rue Keréon, Quimper.

LUCAS (Attilius), avoué-licencié, 6, rue Vis, à Quimper.

MANACH (Mlle), directrice de l'École annexe (Ecole normale de Jeunes Filles), Quimper.

MANIÈRE (Paul-Clément), notaire, 58, quai de l'Odet, Quimper.

MARTIN (abbé) curé-doyen de Gourin (Morbihan).

MARZIN (Jean), économiste de l'Hospice, Morlaix.

MASSERON (Alexandre), avocat, 34, rue Jean-Macé, Brest.

MENNEREUL (docteur), Douarnenez.

MÉRIADEC (docteur), rue du Pont-Firmin, Quimper.

MERLE (André), directeur des services vétérinaires du Finistère, Quimper.

MERLET, professeur au collège Saint-Yves, Quimper.

MESGUEN (chanoine), supérieur de l'Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.

MICHEL (Mme), 6, place La Tour-d'Auvergne, Quimper.

MILLIO (Auguste), 18, rue Voltaire, Pont-l'Abbé.

MIROUX, pharmacien, Guerlesquin.

MOCAER (Pierre), conseiller général, 40, boulevard Gambetta, Brest.

MONFORT (abbé), recteur au Passage, en Lanriec.

MONOT (Georges), 13, rue Jean-Jacques-Rousseau, Pont-l'Abbé.

MOREAU DE LIZOREUX, rue Vis, Quimper.

MORGAND (docteur), 17, rue de Buzenval, Boulogne-sur-Seine.

MORLAIX (Bibliothèque de la ville de).

MORNU (Edouard), employé des Câbles, 3, rue Keréon, Brest.

MORVAN (docteur Al.), avenue de la gare, Quimper.

MURET DE PAGNAC (commandant), capitaine de frégate en retraite, à Créac'h-Guen, en Ergué-Armel.

NICOLAS (Louis), directeur de la compagnie Worms, 31, rue Voltaire, Brest.

NICOLAYSEN (Valentin), Douarnenez.

NIJHOFF (Martinus) libraire à La Haye (Pays-Bas).

ODEYÉ (docteur), Lesneven.

- ODOUARD (L.) ingénieur, 52, rue de Lille, Douai.
- OGUEUR (Jean), officier de réserve des équipages de la flotte, 8, rue Emile-Souvestre, Brest.
- OLIVIERO, chimiste, 87, rue Denfert-Rochereau, Paris (14^e).
- OLIVIER (J.), chirurgien-dentiste, rue de Brest, Landerneau.
- PARC-CHANCERELLE (Mme), 171, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.
- PARIN (docteur), chef du Laboratoire radiologique, Hôpital maritime, Berck-Plage (Pas-de-Calais).
- PAVILLON (Mme) rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.
- PELLEN, maire de Saint-Pabu, par Ploudalmézeau.
- PELLETER (abbé), vicaire à Tréboul.
- PENSEC, négociant, Douarnenez.
- PERQUIS (docteur Jean), 1, rue Grécourt, Tours.
- PÉRON, directeur de l'école publique de Saint-Martin-des-Champs.
- PERRON (Michel), administrateur des Colonies, Kerfeunteun.
- PERROT (abbé), directeur de *Feiz ha Breiz*, vicaire à Plouguerneau.
- PERROT (chanoine) secrétaire général de l'Évêché, Quimper.
- PETIT (docteur Paul), maire de Quincampoix (Seine-Inf^{re}).
- PHILIPPAR (Edmond), vice-président du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue de Courcelles, Paris (8^e).
- PHILIPPE (Joseph), architecte, 5, rue Jean-Macé, Brest.
- PHILIPPON, professeur honoraire de l'Université, 69, rue de Douarnenez, Quimper.
- PICQUENARD (D^r Charles), 19, rue de Brest, Quimper.
- PIERRE (Mlle), institutrice publique à Poullan.
- PILVEN (docteur), rue de l'Hospice, Quimper.
- PLATEAU, artiste-peintre, 62, quai de l'Odet, Quimper.
- PLÆUC (marquis de), château de Kérambleiz en Plomelin.
- PLOUGOULM (abbé), recteur de Tréboul.
- PLOUHINEC (Mme) villa Trez-Gwen en Tréboul.
- POBÉGUIN, administrateur du Sud-Finistère Electrique, Quimper.
- POMPERY (vicomte de), château de Trémarec en Landudal.
- POULIQUEN (Mme), 46, rue d'Aiguillon, Brest.
- QUEINNEC (François), avoué, 24, rue de l'Hospice, Quimper.
- QUEINNEC (Jacques), député du Finistère, notaire, Pont-l'Abbé.

- QUEINNEC (Mlle Marguerite-Marie), rue Saint-Guénal, Landivisiau.
- QUILLIEN, 2, rue Amiral-Linois, Brest.
- QUIMPER (Bibliothèque de la ville de).
- QUINIOU (abbé), recteur de Penmarc'h.
- RAISON (Étienne), 26, chaussée de la Madeleine, Nantes.
- RENAULT (docteur), rue René-Madec, Quimper.
- RODELLEC, propriétaire à Kerlisquidic, en Riec.
- ROLLAND (abbé), recteur de Bourg-Blanc, par Plabennec.
- ROLLAND (Mme), institutrice publique, Locmaria-Quimper.
- ROLLAND, entrepreneur, rue du Frou, Quimper.
- ROSMORDUC (comte de), manoir de Coatromarc'h, Trémel (Côtes-du-Nord).
- ROULLAND (Mme Pierre), Concarneau.
- ROUSSE (M^{me}), Beaune-la-Rolande, (Loiret).
- ROUSSEAU (Emmanuel), ingénieur général du Génie maritime, 16, quai de Passy, Paris (16^e).
- RUER, architecte à Douarnenez.
- SAINT-JUST-PÉQUART (M.), 83, rue Saint-Georges, Nancy.
- SAINT-POL (vicomte Thibault de), 70, rue aux Laines, Bruxelles (Belgique).
- SALAÜN (Mlle Aline), 22, rue Vis, Quimper.
- SALIN (Y.-M.), villa Kerentré-en-Mer, Moëlan.
- SALUDEN (chanoine), aumônier des Petites Sœurs de l'Assomption, Brest.
- SCHEMIDT, négociant, 21, rue Laënnec, Douarnenez.
- SERRET (M.), villa Ker-Tan, Bénodet et 65, avenue Henri-Martin, Paris (16^e).
- SIMON (Lucien), membre de l'Institut, Sainte-Marine en Combrit et 3^{bis}, rue Cassini, Paris, (14^e).
- STÉPHAN (Mme), institutrice publique, 34, rue Le Déan, Quimper.
- SUPÉRIEUR (le) du Grand-Séminaire, Quimper.
- SUREL (Victor), peintre-décorateur, 25, place des Halles, Morlaix.
- TABURET (H.), négociant, Saint-Renan.
- TARACOLE (Mlle), directrice de l'école pratique d'industrie et d'enseignement ménager, Brest.
- TERQUEM (librairie J.), 14, rue Séguier, Paris (6^e).

THÉVEN DE GUÉLÉLAN, Plouescat.

THIÉBAULT (G), courtier maritime, Brest.

TOIRAY, maire de Concarneau, villa des Haudriettes, Concarneau.

TOLMAN (Emile), artiste-peintre, à Raden-Dour en Château-neuf-du-Faou.

TOULEMONT (Léon), receveur de l'enregistrement, Plouescat.

TOZZA (M^{lle} A.), 46, rue Lecourbe, Paris (15^e).

TRAON (abbé), à Saint-Pol-de-Léon.

TRÉMINTIN, député du Finistère, maire de Plouescat.

TRISTANI (M^{me}), rue de Rosmadec, Quimper.

TROALEN (M^{me}), institutrice publique, rue Pen-ar-Stéir, Quimper.

TROCHET, rue de la Mairie, Quimper.

TURGY (M^{me} la baronne de), rue du Palais, Quimper.

UGUEN (abbé), curé-doyen de Plougastel-Daoulas.

VALLAUX (Camille), professeur au Lycée Janson de Sailly, 1, rue Capitaine-Scott, Paris (15^e).

VÉRANT (J.), notaire honoraire, Morlaix.

VÉRON (M^{lle}), 6, rue du Château, Brest.

VILLARD, manoir de Rosmaria, à Locmaria, Quimper.

VILLARD (Abel), artiste-peintre, rue de Locronan, Quimper.

VILLIERS DU TERRAGE (baron Marc de), château de Kermi-nihy, Rosporden.

VINCE (commandant), 24, rue du Parc, Quimper.

VINCENT, directeur du Laboratoire départemental et de la station agronomique, Quimper.

VOURCH (docteur), Plomodiern.

WHIDDEN (M^{lle} H.), Milford Station, Hants C^o Nord Scotia, Canada.

ECHANGES OU SERVICES GRATUITS

FRANCE & ALGÉRIE

Aisne. — Société historique et archéologique de Château-Thierry.

Algérie. — Société archéologique d'Hippone, Bône.

Bouches-du-Rhône. — Académie d'Aix.

Calvados. — Société des Antiquaires de Normandie, Caen.

Cantal. — Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne, Aurillac.

Charente. — Société archéologique et historique de la Charente, Angoulême.

Charente-Inférieure. — Commission des archives et monuments historiques de la Charente-Inférieure, Saintes.

Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis, Saintes.

Côtes-du-Nord. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.

Archives du département, Saint-Brieuc.

Drôme. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, Valence.

Finistère. — Archives du département, Quimper.

Gard. — Académie de Nîmes.

Gironde. — Archives historiques de la Gironde, Bordeaux.
Société archéologique de Bordeaux.

Haute-Garonne. — Société archéologique du Midi de la France, hôtel d'Assézat, Toulouse.

Ille-et-Vilaine. — M. le Bibliothécaire de l'Université (Annales de Bretagne), Rennes.

Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, Rennes.

Société géologique et minéralogique de Bretagne, Rennes.

Société archéologique de Saint-Malo.

Isère. — Académie Delphinale, Grenoble.

Loire-Inférieure. — Archives du département, Nantes.

Société archéologique et historique de Nantes.

Maine-et-Loire. — Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers,

Société d'études scientifiques d'Angers.

Société des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Cholet.

Morbihan. — Société polymathique du Morbihan, Vannes.

Nord. — Commission historique et archéologique du département du Nord, Lille.

Bulletin de l'Université de Lille.

Sarthe. — Société historique et archéologique du Maine, Le Mans.

Seine, Paris. — M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts (Comité des travaux historiques et scientifiques).

Bibliothèque de l'Institut de France.

M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Bibliothèque Mazarine.

Bibliothèque Nationale.

M. le Directeur du Musée ethnographique du Trocadéro.

M. le Directeur de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, 11, rue Berryer (8^e).

Société française d'Archéologie, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris, (1^{er}).

Seine-Inférieure. — Société havraise d'études diverses.

Somme. — Société des Antiquaires de Picardie, Amiens.

Tarn-et-Garonne. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Montauban.

Vienne. — Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers.

Revue Mabillon à Ligugé (Vienne).

Tunisie. — Société archéologique de Sousse.

Services Mensuels

Association bretonne (M. le trésorier de l') à Bahurel, par Redon (Ille-et-Vilaine).

Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie du diocèse de Quimper, à l'évêché, Quimper.

Dépêche de Brest.

Journal des Débats, 17, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris (1^{er}).

ÉTRANGER

Angleterre. — Royal institution of Cornwall, Truro, (Cornwal).

Cambrian Archaeological Association, Saint-Asaph, N. Wales.

Société Jersiaise, Saint-Héliier, île de Jersey.

Belgique. — *Analecta Bollandiana* publiés par les RR. PP. Bollandistes, Bruxelles (775, boulevard Militaire).

Société d'archéologie de Bruxelles (11, rue Raveinstein).

États-Unis d'Amérique. — Smithsonian Institution, Washington.

Finlande. — Société archéologique de Finlande, Helsingfors.

Italie. — Société archéologique de la province de Côme.

Società piemontese di archeologia e belle arti, via Nazione, 2, Torino.

Suède. — Académie d'histoire et des antiquités de Stockholm.

Kunigl. Universitetets bibliotek, Uppsala.

Suisse. — Société Neuchâteloise de Géographie (Neuchâtel).

Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève.

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 31 Janvier 1929

Présidence de M. H. Waquet, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Sont admis dans la Société :

Mlle Joncour, directrice d'école en retraite, à Penanguer en Penhars, présentée par M. Ogès et Mme Stéphan ; Mlles Faudemer et Durand, professeurs à l'école primaire supérieure de Douarnenez, présentées toutes deux par MM. Savina et Le Guennec ; M. l'abbé Le Bris, curé de Plogastel-St-Germain, présenté par M. l'abbé Le Beuz et M. Le Guennec ; M. l'abbé Pelleter, vicaire à Tréboul, présenté par MM. Waquet et le chanoine Pérennès ; M. Robert Bodivit, de Quimper, présenté par M. le docteur Picquenard et Mme Jézéquel.

La Société est unanime à regretter les protestations élevées contre l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, de la maison Lozac'hmeur, place Terre-au-Duc, et elle souhaite que cette maison si curieuse soit conservée ainsi que toutes ses voisines, lesquelles pourraient facilement être remises en état.

M. Savina signale l'intérêt qu'il y aurait à identifier dans la rue Saint-Mathieu la maison Bainville, où se tenaient en 1790 et 1791, les séances du Directoire et du Conseil général du département. L'examen du cadastre

et des recherches dans les archives notariales permettraient peut-être de la situer avec précision.

M. Savina donne lecture d'un mémoire qu'il a rédigé d'après les archives municipales de Quimperlé et les archives départementales, sur une descente de Chouans à Névez, en Messidor, an III (15-16 juillet 1795) ; ce mémoire sera publié dans le *Bulletin*.

M. Waquet présente la seconde partie du recueil des *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau, pour les Etats généraux de 1789*, publiés par MM. Jean Savina et Daniel Bernard. Il félicite les auteurs de leur excellent travail, que complète un index alphabétique très bien établi des noms propres et même des matières et institutions diverses.

M. et Mme Saint-Just Péquart ont offert à la Société une brochure où ils exposent leur méthode de fouilles. M. le Président recommande cette importante brochure à l'attention de tous les chercheurs.

Au cours de l'été dernier, M. et Mme Saint-Just Péquart ont travaillé dans l'îlot de Tréviéc près d'Etel (Morbihan). Ils y ont découvert des silex et des instruments, qu'ils attribuent au mésolithique, ainsi que des squelettes protégés par des abris en ramures de cerf.

En Kerlaz, près de Koskastel, des cultivateurs ont découvert deux sépultures que MM. Delécluse et Béléguic, qui les ont fouillées, attribuent à l'âge du bronze ; elles feront l'objet d'une note annexée au procès-verbal.

Une lettre de M. le vicaire de Plouénan communiquée par M. le chanoine Pérennès complète les renseignements fournis par M. le docteur Carré sur le tombeau ancien du Liorzou en Plounévez-Lochrist. Outre 2 lames de poignard et une hache en bronze, on y a recueilli 16 pointes de flèches en silex et des cendres. Le tout était couvert, comme à Kerlaz par un énorme bloc de pierre reposant

sur une maçonnerie fruste mais bien alignée — A Ploué-
nan, M. Abalain, commerçant au bourg, a trouvé 14 haches
de bronze et un poignard ouvragé - A Mahalon, dans une
tombe près de Bromhuel, ont été ramassés des débris de
poterie et surtout une très curieuse amulette en verre de
couleur mauve que M. Schemitt présente à la Société.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire,
Abbé TOULEMONT.

Le Président,
H. WAQUET.

Annexe au Procès-Verbal

FOUILLE D'UNE SÉPULTURE GAULOISE AU BOIS DE NÉVET

Ayant appris que des paysans, en défrichant une parcelle du bois de Névet, avaient mis à jour une sépulture ancienne, nous nous sommes rendus, mon ami Béléguic et moi, au Vieux Châtel en Kerlas et, à 500 m. environ à l'Est du château, au bord d'une prairie où se trouve une fontaine très ancienne, nous avons reconnu une sépulture préhistorique recouverte au ras du sol par une pierre plate de 2 m. 90 de long sur 1 m. 60 dans sa plus grande largeur ; à côté se trouvait une autre pierre de 1 m. 25 sur 1 m. environ, primitivement accotée à la première et qui avait été enlevée pour permettre de descendre dans le caveau.

Le propriétaire du terrain n'ayant pas poussé très loin sa fouille, nous avons commencé l'enlèvement des terres amoncelées par infiltration et qui remplissaient presque entièrement la cavité. A 2 m. 10 sous la dalle nous avons mis au jour un vase de terre rouge ayant 0 m. 13 de hauteur, muni d'une seule anse.

Il reposait sur le côté et renfermait de la terre mêlée de cendres. La chambre au fond de laquelle il reposait avait une forme ovale (2 m. 10 sur 1 m. 95) à angles très arrondis, cons-

truite en pierres sèches très soigneusement rangées, chevauchant l'une sur l'autre vers le haut pour diminuer l'ouverture que fermait la dalle, disposition nécessitée peut-être par les dimensions de celle-ci. Ayant dégagé la chambre jusqu'au fond, nous avons reconnu un tapis de sable jaune de 5 à 6 centimètres d'épaisseur, sur lequel auprès de l'urne se trouvait une grosse pierre informe et une petite formant coin.

A 25 mètres environ dans le S.-O., se trouvait une sépulture à coffre composée de 4 pierres. La longueur était de 0 m. 75 sur 0 m. 50 à un bout et 0 m. 35 à l'autre. Ayant dégagé l'intérieur avec les précautions d'usage, nous avons trouvé à la profondeur de 0 m. 35 à 0 m. 40 une couche de 5 à 6 centimètres de sable jaune ; la terre que nous avons enlevée était à la partie centrale mêlée de charbons et d'une espèce de mastic noirâtre. Auprès se trouvait un tas de pierres de différentes grosseurs qui formaient, au dire des paysans, un tumulus sur la tombe.

E. DELÉCLUSE.

NOTE SUR LA MINE D'OR DE NÉVET

Dans un article paru dans la *Dépêche de Brest*, relatif au château de Névet, je crois relever une erreur concernant la situation de la mine d'or qui existait dans cette partie de la forêt du même nom, erreur qui a, je crois, son origine dans les mémoires de l'abbé Pouchous, ancien recteur de Kerlas, où il est dit qu'une dame de Névet voulant éviter à ses descendants les dangers de la richesse, inonda la mine qui, recouverte par l'eau, forma un étang.

L'existence d'une mine d'or en ces parages est attestée par les registres de la Chancellerie de Bretagne en 1509 et 1519. Elle était connue à l'époque gallo-romaine, car j'ai trouvé dans l'ouest du château un mur en petit appareil qui s'est effondré en partie et, dans ses ruines, des briques et tuiles à crochet.

J'avais toujours pensé que la mine devait se trouver aux environs de ce mur. Il existe en effet au nord, à 5 ou 6 mètres et au bas du jardin muré du manoir, une mare d'eau de 15 à 20 mètres de diamètre, très profonde ; les paysans prétendent même n'en avoir jamais trouvé le fond. Pour moi, j'y vois le puits de la mine, d'autant que sous le jardin, en frappant le sol à différents endroits, on perçoit des sons caverneux provenant sans doute des galeries de la mine ; il en existe d'ailleurs deux à ciel ouvert à l'angle N.-O. du jardin, dont l'une qui semble très profonde n'a jamais été explorée très sérieusement. La légende prétend que ce souterrain passe sous Kerlas pour aboutir au Ry, où l'étude du professeur Kerforne sur les gisements du massif armoricain place une riche mine d'or, d'argent et de cuivre. L'existence d'une source arsenicale, qui suinte dans une des grottes du Ry, corrobore cette opinion.

L'existence d'un moulin seigneurial contemporain du château ou alimenté par l'étang prouve l'existence de ce dernier antérieurement à l'inondation de la mine. De plus, l'étang ayant été desséché il y a 2 ou 3 ans et converti en prairies, on n'a trouvé aucune trace de puits, ni galeries de mine.

E. DELÉCLUSE.

COMMENT PROCÉDER A DES FOUILLES PRÉHISTORIQUES

La préhistoire est très à la mode. Néanmoins, quoi qu'en pensent certaines gens, il ne suffit pas d'imagination pour y faire d'utile besogne. Pour les fouilles notamment une rigoureuse discipline est nécessaire. Après bien des tâtonnements et des erreurs, des esprits sérieux, méthodiques, uniquement soucieux de vérité, arriveront toujours à se définir une technique pour leur usage personnel. Mais, quel avantage de s'éviter ces tâtonnements et ces erreurs en profitant de l'expérience des autres ! Les fouilleurs désormais

VIII

devront cet avantage à l'exposé de la *Technique de fouilles préhistoriques* que M. et Mme Saint-Just Péquart viennent de publier dans la *Revue des Musées et collections archéologiques*.

Ces excellents archéologues n'ont certes pas inventé de toutes pièces cette technique, mais ils en ont éprouvé l'efficacité dans de nombreuses circonstances, ils ont pu la compléter sur quelques points et — ce qui est nouveau — ils la définissent avec une clarté remarquable. La simple énumération des titres des chapitres donnera une idée de l'importance et du caractère pratique de leur exposé : apprentissage, travail personnel et présence continuelle sur la fouille, outillage, dégagement par couches horizontales, contrôle des niveaux, respecter toutes les pierres, consolidation des constructions, recueillir tous les objets, tamisage, lavage des résidus, zones-témoins, journal de fouilles, plans et photos, remise en état du terrain, déblais, reconstruction d'un tumulus.

M. et Mme Saint-Just Péquart appuient leurs observations de beaucoup d'exemples empruntés aux travaux qu'ils ont poursuivis en Bretagne, notamment aux Glénans et à Guilvinec, ce qui rend leur article encore plus intéressant pour des Finistériens. Autant que leurs indications d'ordre matériel, on goûtera l'esprit qui les anime, esprit fait de prudence, de simplicité, de soumission aux faits, de défiance pour tout ce qui vise à la réclame et — comme on dit — au tape à l'œil.

H. W.

Séance du 28 Février 1929

Présidence de M. H. Waquet, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Astor, récemment décédé à Kerazan en Loctudy. Membre de notre Société, il y avait succédé à son père, le sénateur-maire de Quimper, qui comptait parmi les fondateurs et se trouvait lors de sa mort un des trois présidents d'honneur. Amateurs d'art éclairés et généreux, MM. Astor, père et fils, s'intéressèrent constamment à nos travaux.

M. Jean-René Nihouarn, propriétaire à Rû-Bihan en Plogonnec, est admis dans la Société, sur la présentation de MM. le chanoine Pérennès et L. Le Guennec.

M. le Président annonce le classement parmi les monuments historiques du menhir anthropomorphique de Kervédal en Penmarc'h. (Voir *Bulletin* de 1921, planches 6 et 6 bis). Cette mesure a été prise malgré l'opposition du propriétaire, par décret présidentiel en date du 2 février 1929.

M. l'abbé Toulemont donne lecture de deux lettres provenant d'archives privées. L'une, écrite en 1568 par Jean de Kerbezcat, seigneur de Roudouziel en Brélès, est adressée à M. de Kerscau en son manoir près de Plouzané. C'est une lettre d'affaires, où se glissent pour-

tant quelques nouvelles : vol de chevaux à M. de Kersimon, blessure accidentelle du jeune de Kermenguy, épidémie de peste dans l'armée huguenote qui assiège Orléans. La seconde lettre est datée de l'an XII. Elle émane du Préfet du Finistère Rudler, et s'adresse à M. Condamain, maire de Lesneven. Il s'agit de la guillotine municipale que le maire voudrait transformer en lit de camp pour le corps de garde. Le Préfet s'y oppose, et suggère une utilisation plus discrète de la lugubre machine, qui avait vu le supplice de personnages connus dans tout le pays : Jean Prigent, maire de Plouzévédé, François Barbier, maire de Ploudalmézeau, tous deux compromis dans la révolte du Léon, en 1793, puis les prêtres Habasque et Péton en 1794.

M. Le Guennec communique la suite de son enquête sur l'orfèvrerie religieuse en Bretagne. Il décrit trois pièces anciennes, non encore signalées ; cette étude sera publiée dans le *Bulletin*.

M. le Chanoine Le Roy présente des notes manuscrites de M^{gr} de Léséleuc, alors simple prêtre (1854) sur les inscriptions tumulaires relevées en l'église Saint-Yves des Bretons à Rome. M. le Président rappelle les principaux faits de l'histoire de la Compagnie des Bretons pour qui fut fondée cette église au XV^e siècle, histoire qui a donné lieu à une note de chronique dans notre *Bulletin* en 1919 (pages xxv et xxvi). Des vestiges de l'ancien édifice démoli au XIX^e siècle et plusieurs pierres tombales de prêtres bretons ont été recueillis en l'église Saint-Louis des Français. D'autre part, l'église Sainte-Praxède à Rome possède les restes de deux Bretons : Gabriel du Chastel, évêque d'Uzès, mort en 1643, et le Cardinal Alain de Coëtiven, mort en 1474.

M. Mahé, de Plouézoc'h, transmet une inscription latine relevée sur une vieille fontaine dite *Feunteun sant*

Jesuz à mi-côte entre Le Dourduff-en-Terre et la chapelle Saint-Antoine : BIBE : AQVAS : DE QVIB [US] : PVERI : BIBUNT : PRIGENT : RECTOR : EST : OPERIS : AVTHOR (date présumée : 1464).

M. Le Guennec communique une liste d'armoiries bourgeoises ou armes parlantes, qui rappelaient par un jeu de mots ou une plaisanterie facile le nom ou la profession de leurs titulaires ; ces armoiries, qui furent insérées en 1696 dans l'*Armorial* de d'Hozier, donneront lieu à une notice spéciale dans le *Bulletin*.

M. le Président signale l'étude intitulée : *Les Papes et les Ducs de Bretagne*, que M. Pocquet du Haut-Jussé vient de présenter en Sorbonne comme thèse de doctorat. D'une grande richesse documentaire, cet ouvrage donne à beaucoup d'évènements une physionomie nouvelle. Il abonde en détails intéressants, scrupuleusement contrôlés, et retiendra l'attention de tous les chercheurs curieux des questions d'histoire du moyen âge breton.

M. Schemitt, de Douarnenez, relate ses fouilles récentes faites dans les terres du Ménez-Meur en Mahalon, où étaient signalés des vestiges gallo-romains. De nombreuses substructions existent dans le sol, où l'on trouve en outre des cendres de bois, entourées de pierres plates, des fragments de poteries, des galets-percuteurs, pierres tranchantes, grandes meules à grain en granit. M. Schemitt offre au Musée archéologique tout son important butin.

M. le Président annonce son intention de reprendre bientôt la série des excursions d'été. La première pourrait avoir lieu vers la mi-avril. Elle se dirigera par Châteaulin vers Commana, Sizun, La Feuillée, Brasparts. La seconde permettrait de visiter la magnifique chapelle de Kernascléden et Le Faouët.

M. le Président signale dans le dernier volume des *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, l'étude de M. Bourde de La Rogerie sur *Les fondations de villes et de bourgs en Bretagne, du XI^e au XIII^e siècle*.

Dans le même volume, M. René Prigent, archiviste du port de Brest, publie un article sur *Les Protestants à Brest après la révocation de l'Edit de Nantes*.

La séance est levée à quatre heures.

La Secrétaire,
M. BABLET.

Le Président,
H. WAQUET.

Publications reçues :

Archaeologia Cambrensis, December 1928.

Bulletin archéologique, historique et artistique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, tomes LIII, LIV et LV (1925, 1926 et 1927).

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4^e trimestre de 1928.

Congrès archéologique de France, LXXX^e session, tenue à Périgueux en 1927 par la Société française d'archéologie.

Fornvännen meddelanden fran K. Vitterhets historie och antikuitets Akademien, 1928 (6 cahiers).

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, janvier-juillet 1929,

Revue historique et archéologique du Maine, 2^e série, tome VIII, 4^e livraison (octobre-décembre 1928).

Revue Mabillon, janvier-mars 1929.

Séance du 28 Mars 1929

Présidence de M. H. Waquet, président.

La lecture du procès-verbal de la dernière séance donne lieu à deux rectifications : à la page X, 4^e ligne à partir d'en bas, il faut Coëtivy et non Coëtiven ; à la page XI, 4^e ligne, il faut 1694 et non 1464.

Est admis dans la Société : M. François Halna du Frélay, conseiller général, maire de Ploaré, présenté par MM. les docteurs Chauvel et Lagriffe.

M. le docteur Lagriffe communique des extraits de la thèse du docteur Athanase Follet, publiée en 1830. Il y est question d'un riche bourgeois de Quimper, le sieur Le Normant, qui, « pour l'hygiène a rebâti une rue obscure dont les toits tendaient à se rencontrer », et de la tombe de Tanguy, artisan Quimpérois assassiné au xv^e siècle, sise sur la vieille route de Douarnenez, où l'on allait planter des croix pour se guérir de la fièvre, habitude bizarre, aujourd'hui disparue, et dont il faut rapprocher la coutume des femmes de Quimper qui autrefois faisaient marcher leurs petits enfants sur la tombe d'Audrein, au cimetière St-Marc.

M. le Président présente le 12^e volume des *Mémoires et Documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*. Une étude de M. Henri Sée y traite de la pêche et du commerce de la sardine de 1791 à 1820, d'après les papiers de deux négociants de Douar-

nenez et de Concarneau, les Le Guillou de Penanros père et fils. Alors, comme aujourd'hui, à des années fructueuses succédaient des années malheureuses.

Une autre étude très longue et très importante de M. Daniel Bernard, membre de la Société, est intitulée *Essai historique sur la Poste aux Lettres en Bretagne depuis le XV^e siècle jusqu'à la Révolution*. Elle fournit quantité de renseignements sur la poste aux lettres, sur la poste aux chevaux, sur les messageries en Bretagne.

M. Le Guennec présente la copie d'une inscription encastree dans le mur de la maison de M. Le Berre, notaire à Quimper, et rappelant la fondation en 1613 du Couvent des Capucins par Charles de Liscoet, évêque de Quimper, fondateur aussi du collège des Jésuites de Quimper.

M. l'abbé Toulemont lit une petite étude sur la milice garde-côte d'après les états concernant Ploudaniel en 1786. Elle sera publiée dans le *Bulletin*.

M. Le Guennec fait circuler une jolie coupe d'argent ciselé, de décoration Renaissance, aux armes de la famille de Guernisac, et au poinçon de Joseph Bernard, orfèvre à Quimper vers 1675 et 1700.

M. Le Guennec communique encore diverses pièces : une traduction de la complainte de Malborough faite en 1784 par l'abbé Béchenec de Brest, un pamphlet de 1762, œuvre d'un gentilhomme quimpérois, dirigé contre les évêques bretons favorables aux Jésuites, un précis des devoirs d'un franc-maçon publié à Morlaix en 1800, un discours d'Audrein, évêque constitutionnel de Quimper, prononcé en 1799 à la mémoire des plénipotentiaires français, Bonnier et Roberjot, assassinés à Rastadt.

M. l'abbé Guéguen, recteur du Folgoet, a obtenu pour le musée de son église les débris du vitrail du cardinal de Coëlivy. Il communique à la Société les dessins des

figures encore conservées. Ils représentent le cardinal, son père, sa mère et sa sœur.

M. Miossec, de Châteaulin, signale à la Société le triste état de la chapelle de Saint-Laurent en Saint-Coulitz. Elle tombe presque en ruine et est menacée de destruction.

M. de Guerdavid, maire de Botsorhel, fait connaître que son château de Keraël dépendait autrefois de deux juridictions. Une inscription à chaque extrémité de la construction le prouvait. Une seule subsiste, dont le propriétaire a communiqué un dessin ; FIÉ : GUINGAMP : DE : CE : BOUT. Le manoir de Kernevez à Plougasnou était dans une situation identique.

La séance est levée à 3 heures 1/2.

Le Secrétaire,
Abbé TOULEMONT.

Le Président,
H. WAQUET.

Annexe au Procès-Verbal

LE MENHIR DE LESPURIT

Le menhir de Lespurit en Peumerit (noter que Peumerit se dit en Breton Purit) est situé dans une prairie et haut de 7 mètres. Il présente cette particularité intéressante qu'il est dressé à 20 ou 25 mètres de l'éperon rocheux dont il a été extrait, ce qui permet de se rendre compte de la façon d'opérer de ceux qui l'ont élevé. Cet éperon étant à une dizaine de mètres en contrehaut, il a suffi de faire un remblai, sur lequel à l'aide de rouleaux on a glissé la pierre jusqu'au lieu choisi. On l'a basculée et elle s'est trouvée debout dans une position rectifiée progressivement jusqu'à la perpendiculaire par des leviers ; puis le remblai a été aplani. Il existe près du menhir une pierre renversée, sen-

XVI

siblement de mêmes dimensions. Est-ce un menhir renversé ou bien n'y a-t-il pas eu un premier essai de dressement de monolithe, qui, n'ayant pas réussi, a été repris avec une autre pierre ?

A un kilomètre environ dans l'Ouest du village de Kersou-ron en Plovan se trouvent des vestiges très intéressants comprenant une allée couverte (ou allée dolménique) dont les pierres de couverture ont disparu — à l'extrémité O. on voit un lech renversé mais intact —; aux environs des levées de terre semblent indiquer des ruines d'habitations rudimentaires. En avançant toujours dans l'Ouest, dans un bois de sapins, on trouve un menhir de 3 mètres environ de hauteur, très large, et près de lui une pierre couchée, réplique de la Gazek-Ven de la montagne de Locronan, présente un creux de 0 m. 30 à 0 m. 40 de profondeur dans lequel on peut s'asseoir et auprès un trou plus petit. Il semble peu probable que ces cavités soient naturelles ou produites par une cause naturelle. En tous cas il est possible que cette pierre ait été l'objet d'un culte ou servi à un culte ou à des pratiques superstitieuses.

24 Mars 1929.

EMM. DELÉCLUSE.

Séance du 25 Avril 1929

Présidence de M. Emm. Delécluse, vice-président

M. Waquet, souffrant, n'a pu assister à la séance et s'est fait excuser, ainsi que M. le Dr Lagriffe.

M. Delécluse fait circuler une photographie du menhir de Lespurit en Peumerit, dont il a signalé dans le dernier *Bulletin* les particularités intéressantes.

M. l'abbé Toulemont apporte des précisions sur la chapelle de Saint-Laurent en Saint-Coulitz, dont il a déjà entretenu la Société à une précédente séance. Des termes d'une lettre de M. le recteur de Saint-Coulitz, il ressort que les statues de la chapelle, placées en lieu sûr, ne sont pas à vendre, mais que les ressources manquent pour restaurer la chapelle. Il faudrait environ 50.000 francs pour la remettre en état; ni la municipalité, ni la fabrique ne peuvent disposer de cette somme.

M. Joncour a fait don au musée départemental breton de deux vieilles croix en argent, finement ornementées au burin, de vieilles agrafes provenant de mantelets de deuil, d'un cœur et d'un cachet en vieil argent.

M. Delécluse a identifié un objet en verre trouvé par M. Schemidt au Menez-Meur en Mahalon : c'est une fusäiole, destinée à recevoir l'extrémité du fuseau servant à filer le lin. Nombreuses dans les Côtes-du-Nord, les fusäioles se rencontrent rarement dans le Finistère. Le Musée archéologique de Quimper en possède un exemplaire.

M. l'abbé Toulemont présente le programme des séances publiques de l'Académie de philosophie du collège de Quimper en 1788. Cette pièce, malheureusement incomplète, énumère les 12 thèses que les élèves les plus laborieux et les plus intelligents devaient soutenir en fin d'année scolaire sous la direction d'un professeur : l'abbé Ollitrault.

M. Savina rappelle que l'abbé Ollitrault prêta serment en 1791 et devint directeur du collège de Quimper. Sous l'Empire, M^{gr} Dombideau de Crouseilhes, évêque de Quimper, le fit remplacer par l'abbé de Calonne, au grand mécontentement de l'Empereur, qui réprova fort cette nomination.

M. Le Guennec signale l'existence, près de la chapelle de Saint-Ronan, en Plozévet, d'un sarcophage en granit avec logette marquant l'emplacement de la tête et large couvercle. A la tête du sarcophage est gravée une croix fruste ; à proximité sont trois gros galets de forme ovoïde. La chapelle abrite une belle statue de Saint-Ronan, datant du début du XVIII^e siècle.

M. Le Guennec a remarqué au château de Lesquiffiou, en Pleyber-Christ, de nombreux portraits dont il a relevé la liste. Ils représentent, pour la plupart, des personnages historiques.

M. Surel a envoyé des relevés de monogrammes du Christ et de la sainte Vierge, ornant le linteau de vieilles entrées morlaisiennes du XVII^e siècle.

M. Le Guennec communique divers poèmes ou complaintes bretonnes, recueillis en 1823 par M. Aymar de Blois, entre autres une version de l'*Héritière de Kéroulas* publiée par Fréminville en 1837, mais accompagnée de nombreuses notes encore inédites ; *le siège de Guingamp, la peste d'Elliant, la marquise du Faouët, la complainte de la mariée*, etc. Ces traductions égale-

ment anotées par M. de Blois, paraissent avoir gardé leur forme primitive et n'avoir subi aucune retouche.

M. le Président de la Société historique et archéologique de Château-Thierry demande l'avis des membres de notre Société au sujet de marques qu'il a relevées sur une cloche datant de 1520. Ces marques rappellent celles qui furent relevées à Penmarc'h par MM. Le Guennec et Toulemont. M. l'abbé Toulemont y voit un monogramme religieux composé des lettres I et S, stylisées par le graveur.

M. Le Guennec présente une procuration donnée en 1488 par Guillaume de Lézormel à plusieurs seigneurs pour recevoir en son nom la rançon d'un prisonnier français nommé René Talbot.

Lecture est donnée de deux pièces copiées par M. Le Guennec dans les minutes de M^e de Lafforêt, notaire à Morlaix. L'une de ces pièces, datée de 1672, est un acte d'association entre trois ménages de comédiens de passage à Morlaix ; la seconde, de 1673, est un acte d'association entre cinq violonistes. Les actes stipulent la manière dont seront répartis les bénéfices et le montant du dédit à payer par celui qui contreviendrait à l'accord ou quitterait l'association.

M. le D^r Le Meur a remarqué à Prat-ar-Roudous en Ploudalmézeau, des tuyaux de grès mesurant environ 0 m. 50 de long et 0 m. 17 de diamètre. Ces tuyaux, s'emboîtant l'un dans l'autre, servaient de cheminée au forgeron de l'endroit. Ils proviennent d'un aqueduc gallo-romain, déjà signalé par M. du Châtellier, amenant l'eau dans un camp probablement situé sur les hauteurs de l'Aber-Benoît.

Mlle Joubert, professeur au lycée Brizeux, communique une grande photographie du remarquable tableau de la Descente de Croix qui se voit au musée

de Quimper. Ce tableau, restauré par Valentin, est attribué à l'école de Rubens.

Lecture est donnée d'une plaisante satire, sans nom d'auteur, datée de 1730 et dirigée contre les capucins du couvent de Roscoff, au nombre desquels se trouvait le P. Grégoire de Rostrenen.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
P. OGÈS.

Le Vice-Président,
Emm. DELECLUSE.

Publications reçues :

Académie des Sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Année académique 1927-1928. Rapport sur le fonctionnement du Musée Arbaud, exercice 1927-28.

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, janvier 1929.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1928.

Répertoire d'art et d'archéologie, 1927.

Revue historique et archéologique du Maine, 2^e série, tome IX, 1^{re} livraison, 1929.

Revue de Saintonge et d'Aunis, XLIII^e vol., 5^e et 6^e livraisons.

Smithsonian Institution. Report of the United States National Museum, 1928.

Séance du 30 Mai 1929

Présidence de M. le chanoine Pérennès, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. Waquet, absent, s'est fait excuser.

Sont admis dans la Société : M. l'abbé J. Le Gall, aumônier du Lykès, présenté par MM. les chanoines Le Roy et Auffret ; M. Michel Martin, diplômé d'études supérieures d'histoire, à Tréboul, présenté par MM. Waquet et le chanoine Pérennès ; M. René Harscouët de Saint-Jacques, présenté par MM. G. de La Villemarqué et Le Guennec ; M. Hélias, agriculteur à Mahalon, présenté par MM. Le Guennec et Schemidt.

Sur la proposition de M. Pérennès, la Société émet le vœu que les arbres entourant la chapelle du Christ, en Pleyber-Christ, et destinés à être vendus, soient conservés.

M. Pérennès a examiné à Plougonvelin des reliquaires anciens provenant de l'abbaye de Saint-Mathieu. L'un d'eux contenait des inscriptions relatives à saint Téréneec, éponyme probable de la paroisse du Drennec, canton de Plabennec.

Un autre saint breton peu connu, saint Goayen, a pu être l'éponyme de Goayen, nom breton d'Audierne ; l'étymologie de ce dernier nom de lieu pourrait être : *Od-di-arn* (grève abritée des orages).

M. le chanoine Pérennès a récemment étudié les fres-

ques qui ornent les lambris de la chapelle Saint-Michel à Douarnenez et déchiffré les nombreuses inscriptions qui les accompagnent. Le clocher porte, du côté sud, l'inscription : *Mathieu Lozeach*. Cette chapelle a été bâtie en 1664 sur l'emplacement de la maison habitée par le vénérable Michel Le Nobletz. Il a découvert dans les registres du corps politique de Ploaré, une délibération mentionnant la chute de la foudre sur le clocher de cette paroisse, dans la nuit du 15 au 16 mars 1751. Deux clochetons furent abattus et la flèche lézardée. Les réparations furent faites par Paul Le Favennec, entrepreneur à Pleyben, pour la somme de 1.000 livres. Les clochetons furent reconstruits dans de moindres proportions, ce qui explique la dissemblance qui se remarque entre les quatre clochetons d'angle.

Une délibération du corps politique de Penmarc'h nous apprend que le retable de N.-D. de la Joie fut fait en 1756 par Jean Le Bosser, ouvrier menuisier à Kéridy-Penmarc'h pour la somme de 900 livres, y compris une statue de saint Joseph.

M. Joncour fait don au Musée d'un schiste gravé, trouvé à Castel-Du en Saint-Rivoal, sur lequel on distingue des lettres et une tête coiffée d'une sorte de casque ; d'un galet creusé et calciné provenant du tumulus de Goarem-an-Digui, près de Ty-ar-Moal, en Brasparts. Le vase en terre, près duquel il se trouvait, a été brisé par les ouvriers.

M. Le Guennec a remarqué dans l'église de Locronan des signes rappelant ceux qu'il a déjà relevés à Penmarc'h : une étole de prêtre, accompagnée des lettres O et D ; une clef ; une tenaille, etc. Sur une vieille maison de Locronan, datée de 1739, il a noté l'enseigne parlante d'un maréchal-ferrant : un fer à cheval, un marteau et une tenaille, sculptés en relief. Il a relevé d'autres

signes sur des pierres tombales dans l'église de Locmaria. Il présente un croquis d'une vieille pierre sculptée qui gît au pied de la muraille du cimetière du Juch. Cette pierre provient vraisemblablement soit du portail du château du Juch, soit de la tombe de ses anciens seigneurs, qui se trouvait jadis dans l'église et fut brisée pendant la Révolution.

M. Le Guennec signale la vente du puits monumental du vieux château de Guengat. Il a été transporté au château de Kergoz en Clohars-Fouesnant.

M. l'abbé Quiniou signale la mise en vente du manoir de Kerousy en Penmarc'h. Ce manoir, non encore classé, servit de fort à la garnison laissée par Fontenelle en 1595. Sourdéac, gouverneur de Brest, le reprit en 1597.

M. Surel a adressé deux croquis : l'un représente la vieille chapelle de Traon-ar-Velin, près Morlaix ; l'autre des armoiries Renaissance qui décorent l'escalier d'une maison du XVI^e siècle à Morlaix.

Mme Stéphan communique, de la part M. Le Dant, receveur des Postes à Saint-Marc, une photographie du port de Quimper datant de 1870 environ. On y voit les vieux arbres qui ombrageaient le quai sur la rive droite de l'Odet, entre le Palais de Justice et la cale du Cap-Horn.

M. le D^r Laurent, de Brest, communique divers recueils manuscrits de vieilles chansons bretonnes ou françaises transcrites, pour la plupart, par un ouvrier du port de Brest qui vivait vers 1820-1850. Ce même ouvrier a relaté dans une sorte de journal les événements locaux qui l'intéressaient.

M. Couffon a trouvé à Paris un compte d'apothicaire de Quimper-Corentin, datant de 1650, et en communique une copie.

M. Bories a envoyé la reproduction d'une jolie minia-

ture conservée au Musée de Brest, représentant le maréchal de camp Desnos de Kerjean, neveu de Dupleix, qui combattit aux Indes avec son oncle.

M. Le Guennec présente deux actes d'engagement de soldats de 1701 et de 1705. L'un s'engage à servir pour la paroisse de Botsorhel moyennant 135 livres, plus une quête de blé et de viande qu'il est autorisé à faire dans la paroisse ; l'autre s'engage pour la paroisse de Plouigneau : il est marié et fait connaître ses volontés pour le cas où il serait tué à la guerre.

M. Le Guennec communique également une intéressante lettre adressée de Prague, en 1762, par un jésuite morlaisien à son père, M. Chaillou, avocat à Morlaix.

M. Schemidt signale la récente mise en place des vitraux restaurés de Saint-Nic, qu'il serait urgent de protéger par un grillage. Il fait don au Musée de la part de M. Hélias, de Mahalon, d'un objet en bronze rappelant un fer de lance avec large base en forme de coupe renversée. Cet objet a été trouvé à Mahalon, près de la Motte de Coat-Morvan, à 1 m. 50 de profondeur.

M. le chanoine Pérennès annonce que le prochain congrès de l'Association bretonne se tiendra à Lannion du 2 au 4 juillet. Il signale l'existence d'une nouvelle publication : la *Revue historique des Eglises de France*. Dans le numéro 3 de cette revue, il a publié un article illustré sur les églises romanes du Finistère ; la dernière livraison est consacrée à la Troménie de Locronan.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
L. OGÈS.

Le Président,
H. PÉRENNÈS.

Séance du 27 Juin 1929

Présidence de M. H. Waquet, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observation.

Est admis dans la Société : M. l'abbé Parcheminou, vicaire à Mahalon, présenté par MM. Waquet et Le Guennec.

M. l'abbé Toulemont fait un rapide compte-rendu de quelques brochures consacrées par le R^d G. Doble à divers saints bretons. Du premier, saint Selevan, nom qui correspond au Sullivan anglais et au Salomon breton, on sait seulement qu'il vivait en Cornwall au VI^e ou au VII^e siècle. Le second, saint Ké, beaucoup plus connu en Armorique, est le patron de Saint-Quay, de Cléder, de Plogoff, de Glomel et pourrait avoir été aussi, sous le nom de Kénan, le patron de Plouguerneau. Saint Fily n'a pas de sanctuaire chez nous. Quant à saint Rumon, c'est le patron primitif d'Audierne, où l'a détroné saint Raymond Nonnat et de Saint-Jean-Trolimon, jadis Treff-Rumon.

M. Waquet analyse le volume des mémoires présentés au Congrès que *l'Association Bretonne* a tenu l'année dernière à Quimperlé. Il signale en particulier d'anciennes réformations et montres des nobles de la ville de Quimperlé au XV^e siècle ; une étude de M. Marsille sur les trouvailles de l'âge du bronze dans cet arrondissement et une autre étude de M. le docteur Picquenard sur

les voies romaines de la même région. Un mémoire posthume du regretté René Largillière est consacré à l'étude des lieux dénommés *Relecq* ou *Merzer* en Bretagne. A propos de la notice sur la paroisse de Saint-Vougay, publiée comme inédite, M. Le Guennec fait remarquer que cette notice est l'œuvre de Miorcec de Kerdanet, qui l'a déjà publiée en 1837 dans son édition de la *Vie des Saints de Bretagne* d'Albert Le Grand. Enfin, M. de Calan a recherché les noms des gentils-hommes bretons émigrés qui servirent sous la Révolution dans l'armée de Condé. Ils étaient peu nombreux, à peine 140. Parmi ces émigrés, on relève quelques noms « Finis-tériens » : René de Cheffontaines, Prigent de Querebars, Du Plessis-Parscau, le chevalier de Rospiec, le marquis du Dresnay, le comte de Moëllien, etc.

M. Waquet donne connaissance d'un mémoire dans lequel M. Besnier, professeur à l'Université de Caen, préconise l'ouverture d'une vaste enquête pour le relevé et la détermination des anciennes voies de la Gaule romaine.

M. Le Guennec a relevé sur une pierre tombale de la chapelle de Saint-Démet en Plozévet, l'épithaphe d'un maréchal-ferrant : IAC : LE : BOLLSSER : M., accompagnée d'une tenaille, d'un marteau et d'un fer sculptés ; et sur un bénitier de la chapelle de Saint-Germain en Plogastel, le nom de Y : PLEIZBEN, qui devait être un couvreur, à en juger par le marteau d'une forme particulière et la tuile à double gouttière qui accompagnent l'inscription.

M. l'abbé Toulemont présente le croquis d'un écusson conservé dans un jardin, à Châteaulin. Il offre un monogramme formé des deux lettres A et V, que surmonte un « quatre-de-chiffre » et qu'accostent, à droite et à gauche, les deux lettres N et C. C'est assurément le blason roturier de quelque bourgeois ou marchand du XVI^e siècle.

M. Couffon communique une série de photographies

des portraits des évêques de Tréguier, conservés à l'ancien évêché de cette ville, actuellement transformé en mairie. Ceux de ces portraits qui intéressent le Finistère sont des effigies de Mgr. Jégou de Kervilio, mort en 1731, dont le musée breton possède un beau portrait gravé ; de Mgr. François-Hyacinthe de La Fruglaye, né au manoir de Kerobezan en Briec, sacré en 1738, mort en 1745 ; de Mgr. Charles-Guy Le Borgne de Kermorvan, né probablement à Pleyber-Christ, sacré en 1746, mort en 1761.

M. l'abbé Toulemont présente des cahiers d'histoire bretonne rédigés et illustrés par divers élèves de l'école Saint-Yves, à Quimper. Ces cahiers sont ornés de jolis dessins dont plusieurs sont d'une excellente composition, ou de photographies et de cartes postales.

M. le Dr Hardouin communique trois documents provenant des archives du château de Kerézelec : 1° une lettre du duc François II au seigneur de Penmarc'h, en date du 6 janvier 1469, pour l'inviter à assister au service qui se célébrera aux Carmes de Nantes à l'intention de sa défunte épouse, Marguerite de Bretagne ; 2° le brevet original par lequel, à la date de 12 décembre 1498, Anne de Bretagne érige en titre de bannière la seigneurie de Penmarc'h en Saint-Frégant, appartenant à Alain de Penmarc'h, en récompense de ses services ; une dispense de consanguinité accordée en octobre 1523, par la Pénitencerie apostolique, à Henri, seigneur de Penmarc'h et à Guillemette de Kerloaguen, qui avaient contracté mariage ensemble, bien qu'ils fussent parents au quatrième degré.

M. le président fait le compte-rendu de la promenade organisée par la Société, qui a eu lieu le 17 juin dans la région de Pont-Croix, et qui a été très réussie.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

Abbé TOULEMONT.

Le Président,

H. WAQUET.

Nombre de Sociétaires
au 1^{er} Janvier 1929 :

360

Société Archéologique du Finistère

Exercice financier de 1928

RECETTES

Cotisation des Sociétaires	5.580 ^f »
Subvention du Conseil général	500 »
Vente de fascicules et cartulaires	420 »
Bénéfice des promenades	520 »
Intérêt des 4 actions Emprunt des P. T. T.	112 »
Intérêt des bons	36 »
Intérêt du titre 6 ^o / _o	60 »
Intérêt du livret de caisse d'épargne	1 50
Intérêt du titre de rente 3 ^o / _o	15 »
Total des recettes	<u>7.244^f 50</u>

DÉPENSES

Impression du Bulletin	5.231 ^f 15
Frais d'encaissement	110 25
Correspondance, ports et administration	115 75
Brochage des Bulletins	107 »
Pourboires	40 »
Facture librairie	13 20
Achat de fascicules	45 »
Souscriptions	75 »
Indemnité au trésorier	300 »
Indemnité au sous-bibliothécaire	200 »
Clichés pour le Bulletin	107 75
Total des dépenses.	<u>6.345^f 10</u>
Report du total des recettes.	7.244 50
Dépenses.	<u>6 345 10</u>
Excédent des recettes.	<u><u>899^f 40</u></u>

Actif au 31 décembre 1928

Livret de caisse d'épargne	19 ^f 50
Titre de rente 3 ^o / _o	500 »
Bons de la Défense Nationale	500 »
Titre de l'emprunt 6 ^o / _o	1.000 »
Titres de l'emprunt des P. T. T (acquis au cours de l'exercice)	2 000 »
Espèces	1.687 03
Total	<u><u>5.706^f 53</u></u>
L'actif au 31 décembre 1928 est de.	5.706 ^f 53
L'actif au 31 décembre 1927 était de	4.807 ^f 13
Différence égale à l'excédent des recettes.	<u><u>899^f 40</u></u>

Les Membres de la Commission des Finances.

Le Trésorier : L. LE GUENNEC

Séance du 26 Juillet 1929

Présidence de M. H. Waquet, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observations.

Sont admis dans la Société : Madame Houdré-Boursin, docteur en médecine à Quimper, et M. Boursin, directeur de l'Ecole Normale des Instituteurs de Quimper, présentés par MM. Le Guennec et Waquet.

M. Waquet présente, de la part de Madame de Keralain, une coupe en argent munie de deux anses, qui porte gravés le nom de Y. G. M. Dagorne et la date 1813. Les vases de ce modèle, qu'on rencontre parfois en possession des vieilles familles campagnardes du Finistère, seraient des « coupes de mariage », et ils étaient offerts par les époux à leurs femmes. Dans le nord du département, ces coupes sont parfois utilisées pour les quêtes à l'église.

M. Jarno attire l'attention de la Société sur un projet d'élargissement de route, qui menace de faire disparaître les ruines de la seule tour encore visible de l'enceinte du château de Châteauneuf-du-Faou. Le vœu est émis que les services des Ponts-et-Chaussées respectent, dans la mesure du possible, cet élément pittoresque et archéologique si étroitement associé à l'histoire locale.

M. Waquet présente l'ouvrage que M. A. Dupouy membre de la Société, vient de faire paraître sous le

titre : *Le Breton Yves de Kerguelen*. C'est à la fois une biographie écrite avec beaucoup de charme et une réhabilitation. Parmi les photographies qui illustrent ce travail, il faut citer une jolie vue du vieux et pittoresque manoir de Trémarec, où naquit l'illustre navigateur, et deux reproductions de portraits de celui-ci, en uniforme de lieutenant et de capitaine de vaisseau, que possède M. de Pompery, aux archives duquel M. Dupouy a puisé tant d'utiles renseignements.

M. Schemidt, de Douarnenez, communique une monnaie d'argent de l'empereur romain Trajan Dèce (201-251). A l'avvers, son buste radié à droite, légende : IMP. C. M. Q. TRAIANVS. DECIVS. AVG. Au revers, la Fertilité debout tenant une bourse et une corne d'abondance ; légende : VBERTAS. AVG.

M. Waquet présente le travail que M. le chanoine Pérennès vient de consacrer à la mémoire de M. Riou, recteur de Lababan, de M. Raguénès, vicaire à Landudec, tous deux guillotines à Quimper en 1794 comme réfractaires.

Il présente aussi un ouvrage en langue bretonne avec traduction française, dû à M. l'abbé Martin, curé-doyen de Gourin et membre de la Société. Cet ouvrage, édité à la librairie Le Bayon, à Lorient, a pour titre : *Mouez Kerné* (Voix de la Cornouaille). Quelques-unes des histoires en prose et en vers, qui y sont narrées avec beaucoup de verve, intéressent le Finistère, tel que le transfert de l'ancien clocher de Scaër sur l'église de Guiscriff.

M. Le Guennec a identifié la pierre tombale d'une prieure de Locmaria, conservée sous le cloître qui borde le jardin actuel du presbytère. Cette pierre, qui porte l'effigie d'une religieuse du XVII^e siècle, avec une date mutilée : 16 7, ne peut avoir appartenu qu'au mausolée de Marie de Bourgneuf, damé de Cucé, prieure de Loc-

maria de 1634 à 1637. En effet, un fragment d'inscription provenant du même tombeau et aujourd'hui encastré dans le pavage de l'église indique que : « *Ceste p(rieure) estoit fille, sœur et tante de premiers présidents de ceste province* ». Ce texte s'applique parfaitement à Marie du Bourgneuf, qui appartenait à une illustre famille parlementaire du pays de Rennes.

M. Le Guennec présente le riche album que M. de La Messelière vient de faire paraître sur les alliances de sa famille. L'auteur a enrichi ce recueil généalogique d'une quantité de croquis documentaires relevés aux quatre coins de la Bretagne : sceaux, armoiries sculptées, gravées ou peintes, portraits, vue et plans de châteaux et de manoirs, détails d'architecture, etc. Plusieurs de ces croquis concernent notre département, tels que ceux des châteaux de Kermenguy en Cléder, de Pennelé en Saint-Martin-des-Champs, de Penanrue à Saint-Pol-de-Léon, des manoirs de Ramlouch et de Trédern en Plougoulm, du Cosquérou en Mespaul, de Kernéguez en Plouguer, de Kerriou en Gouézec, etc.

M. Emmanuel Delécluse offre au Musée départemental une paire de boucles de souliers en argent du XVIII^e siècle, ouvragées avec une certaine recherche.

La séance est levée à 16 heures.

Pour le Secrétaire empêché,
L. LE GUENNEC.

Le Président,
H. WAQUET.

Publications reçues :

Analecta Bollandiana, t. XLVII, fasc. I et II (1929).

Annales de Bretagne, t. XXXVIII, n° 3, 1929.

Archæologia Cambrensis. June 1929.

Boletín de la Sociedad geologica del Peru. Tomo tercero, 1929.

Association bretonne. Compte-rendu, procès-verbaux, mémoires du Soixante-deuxième congrès, tenu à Quimperlé, du 3 au 5 juillet 1928.

Bollettino della Societa piemontese di archeologia e belle-arti. Gennaio-giugno 1929.

Bulletin de l'Académie des Beaux-Arts. Bulletin n° 8 : juillet-décembre 1928.

Bulletin de l'Académie delphinale, 1926-1928.

Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie, mars-avril 1929.

Bulletins et mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, tome LX (1928).

Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715) du Comité des travaux historiques et scientifiques. Années 1926 et 1927.

Bulletin de la Section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1928.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XXXVII, années 1926 et 1927.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1^{er} et 2^e trimestres de 1929.

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, 1928, III^e et IV^e trimestre.

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, avril et juillet 1929.

Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1928.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Sixième série, tome III, 1928.

Revue historique et archéologique du Maine. Deuxième série, t. IX, 2^e livraison, 1929 (avril, mai, juin).

Revue Mabillon, avril-juin et juillet-septembre 1929.

Séance du 31 Octobre 1929

Présidence de M. H. Waquet, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observation.

Sont admis dans la Société : MM. le Commandant Tritschler, présenté par MM. Waquet et Perron ; le capitaine Serrant, présenté par MM. le Commandant Vince et Le Guennec.

MM. Jean Savina et Daniel Bernard, auteurs de la publication des *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau*, ont été nommés, le premier officier de l'Instruction Publique, le second officier d'Académie. La Société les en félicite.

M. V. Cormier donne lecture d'une note, destinée au *Bulletin*, sur deux statues du XVI^e siècle, trouvées dans le cimetière de la Forêt-Fouesnant et qui, sur l'initiative de M. Cormier, ont été mises en bonne place sous le porche de l'église paroissiale.

M. le Président a été averti d'un projet de construction d'ordre utilitaire qui, paraît-il, menacerait gravement le caractère pittoresque de l'ancien cimetière de Sizun. Il y a là un ensemble architectural très intéressant (arc de triomphe Renaissance, ossuaire, beau clocher du XVIII^e siècle), qu'il importe de sauvegarder. M. le Président se propose de s'informer auprès de M. le Maire de Sizun des intentions réelles de la municipalité.

De même, à Ederu, le calvaire ruiné de Saint Maudet semble voué à une disparition prochaine par l'aliénation des terrains qui l'entourent. La Société émet le vœu que les autorités locales ou, à leur défaut, quelque amateur éclairé, fassent réédifier dans le pays ce monument digne d'être conservé.

M. Joseph Loth, membre de l'Institut, a envoyé un mémoire sur *Le scribe quimpérois Johannes Spinae et son distique en moyen-breton*. Ce mémoire dont il est donné lecture sera publié dans le *Bulletin*.

M. Le Guennec communique un poème breton, de 1810, sorte d'épithalame chanté aux noces de François Tilly, du Ponthou.

Soldat réformé des armées impériales, celui-ci se trouvait l'heureux bénéficiaire d'une dot instituée par Napoléon à l'occasion de son propre mariage, et cette circonstance valut à la fête un grand déploiement de pompes officielles.

M. Le Guennec lit un testament de 1685, émanant du seigneur Kerc'hoent de Morizur.

M. le Chanoine Pérennès a offert au Musée archéologique un galet à cupule d'un très beau poli, et un fragment de vase néolithique découverts dans la palud de Kerougal, à 500 m. au N. de la chapelle Saint Vio, en Tréguennec.

M. Le Dant a remarqué à Saint-Marc, dans la tour de l'église, une cloche datée de 1773, qui porte les armoiries de la Maison de Savoie et le nom d'un fondeur italien, La présence en ce lieu de cette étrangère pose un problème qu'il serait intéressant d'éclaircir.

M. le Président présente un ouvrage du Chanoine Mesguen, supérieur de N.-D. du Creisker, sur les Ursulines de Saint-Pol. Cette étude, très consciencieuse et bien documentée, qui touche sans cesse à l'histoire générale

du département, est accompagnée d'un plan de Saint-Pol vers 1750.

La séance est levée à 16 heures.

La Secrétaire,
M. BABLET.

Le Président,
H. WAQUET.

Publications reçues :

Bulletin de la Société d'Études scientifiques d'Angers,
LVIII^e année, 1928.

Bulletin de la Société géologique et minéralogique de Bretagne. Tome VII, fasc. 3 et 4, 1926.

Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente. 1928.

Congrès archéologique de France. Session tenue à Dijon en 1928.

Genava. Bulletin du Musée d'art et d'histoire de Genève, VII, 1929.

Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, août-décembre 1929.

Revue de la Haute-Auvergne, 1928, 4^e fascicule, octobre-décembre.

Revue historique et archéologique du Maine. Deuxième série, t. IX, juillet-septembre 1929.

CHRONIQUE

A la différence de la plupart des autres grandes nations de l'Europe, la France ne possédait pas jusqu'ici de biographie nationale. Un groupe d'érudits qualifiés a entrepris de lui en donner une, dont le premier fascicule a paru il y a

trois mois : c'est le *Dictionnaire de biographie française* publié à la librairie Letouzey et Ané, sous la direction de MM. Balteau, Rastoul et Prévost.

Dans ce premier fascicule, comprenant les noms *Age-Achard*, nous relevons quelques noms intéressant le Finistère : *A.-C. Abel* " du département du Finistère ", publiciste de l'époque révolutionnaire ; *François Abgrall*, président de l'administration centrale du Finistère en l'an V (notice de H. Waquet) ; *Yves Abgrall*, de Sizun, supérieur du séminaire de Toul de 1731 à 1751 ; *François-Marie d'Aboville*, sénateur et pair de France, gouverneur de Brest, sa ville natale, en 1807 ; *André Abrial*, préfet du Finistère en 1813.

Pour la Bretagne ce *Dictionnaire* complétera et rectifiera heureusement celui de Levot, qui date de 1852, et la *Bio-bibliographie* de R. de Kerviler, si regrettablement arrêtée à la lettre G. La limite chronologique est 1925. Le prix de chaque fascicule est de 20 fr.

★
★★

Parmi les articles publiés dans le tome X (1929), 1^{re} partie, des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* on lira avec un particulier profit, du point de vue qui est le nôtre, ceux de MM. René Merlet (*Peut-on calculer à l'aide de l'astronomie la date approximative de certains monuments mégalithiques*) et H. Du Halgouet (*Division de la propriété noble en Bretagne*).

H. W.

Séance du 28 Novembre 1929

Présidence de M. H. Waquet, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observation.

M. l'abbé Roland Hersart de La Villemarqué, petit-neveu de l'auteur du *Barzaz-Breiz*, est reçu dans la Société sur la présentation de MM. Waquet et le Dr Hardouin.

M. le Président a reçu de M. le Maire de Sizun des précisions satisfaisantes et rassurantes à propos des projets de la municipalité. La construction nouvelle est prévue à l'Est du cimetière, du côté opposé aux monuments anciens, et le plan en a été soumis à l'administration des Beaux-Arts, qui l'a agréé. M. le Maire de Sizun se préoccupe également du lamentable abandon où la chapelle de Loc-Ildut achève de se ruiner. Elle date du XVII^e siècle et renferme des frises et statues de bois, encore bien conservées, mais destinées à disparaître si des mesures opportunes n'interviennent pas au plus tôt. La société prend acte de ces informations et adresse ses remerciements à M. le Maire de Sizun.

Une lettre de M. Saint-Just-Péquart représente l'état inquiétant du dolmen de Ty-ar-Boudiguët (en Brennilis) naguère donné à la Société archéologique par M. de Kerret. La table menaçant de s'écrouler, il serait urgent d'étayer ou de renforcer le pilier central. M. le Président

priera M. le Maire de Brennilis de vouloir bien assurer l'exécution des travaux. M. Saint-Just Péquart signale aussi, dans le cimetière qui entoure l'église de Plonévez-du-Faou, et qui est actuellement en cours de bouleversement total, la présence de plusieurs dalles funéraires dignes d'être conservées. Elles offrent des signes en dessins gravés dans le schiste : saules, cyprès, coquilles Saint-Jacques, têtes de morts, etc, à divers degrés de stylisation qu'il est intéressant de comparer.

M. le Président aborde la question, depuis longtemps à l'étude, d'un nouveau régime de notre *Bulletin*. L'exposé des motifs rallie tous les suffrages. A l'unanimité est adopté le principe d'un service *semestriel* d'importants fascicules plus favorables que nos livraisons actuelles à la publication des mémoires. Une note de convocation paraîtra dans les journaux avant chaque séance mensuelle, dont le procès-verbal sera ensuite consigné sur un registre spécial.

M. l'abbé Rolland, recteur de Bourg-Blanc, annonce qu'on a découvert des poteries samiennes, un petit polissoir et un fragment de cristal taillé, dans une garenne, route de Plouvien, près d'une croix portant une inscription en treize lignes, illisible. M. le Dr Dujardin, de Saint-Renan, a adressé le croquis d'un écusson placé dans le jardin de l'hôpital de cette ville. M. Schemidt a fait parvenir une médaille à l'effigie du comte de Toulouse, et l'empreinte d'une pièce d'or anglaise du XIV^e s., trouvées à Douarnenez.

M. le Chanoine Pérennès a reçu de M. Joseph Le Merdy, de Tréboul, la nouvelle de la mise à jour dans la commune de plusieurs squelettes gallo-romains accompagnés d'objets en terre brunâtre et de vases d'une grande finesse, rappelant la poterie somienne. Au-dessous, à 1^m 80 de profondeur, 2 urnes cinéraires en parfait état.

ont été exhumées, une 3^e a été brisée au cours de la fouille. Un foyer à pierres calcinées semble indiquer que les incinérations ont eu lieu sur place, et cela à une époque très antérieure à celle des squelettes. Deux modes de sépulture sont là, qui représentent sans doute deux civilisations superposées. M. le D^r Lagriffe espère obtenir à ce sujet de plus amples renseignements.

M. le D^r Damey donne communication d'un registre contenant les statuts et les délibérations de la chambre de lecture de Douarnenez (années 1787 à 1825). M. le Président rappelle le rôle considérable joué au XVIII^e siècle par les Sociétés de ce genre, où, sous couleur d'aimables causeries, s'élabora l'esprit révolutionnaire.

M. le Président présente une traduction bretonne des « Quatre fils Aymon », éditée par la maison Le Mercier d'Erm, de Dinard.

La séance est levée à 16 heures.

La Secrétaire,
M. BABLET.

Le Président,
H. WAQUET.

CHRONIQUE

A défaut du compte-rendu détaillé et critique auquel il devrait donner lieu et que nous espérons publier prochainement, nous tenons à signaler sans plus tarder l'ouvrage tout récent de M. le commandant Bénard-Le Pontois sur le *Finistère préhistorique* (Paris, Em. Nourry, 1929, gr. in-8° de 337 pages). Il est illustré de 9 planches hors-texte et en couleurs et de 374 photogravures ou dessins à la plume répartis dans le texte même. A l'intention des amateurs d'iconographie bretonne l'auteur a entremêlé aux figurations de dolmens, de pierres phalliques et de galères carthaginoises quelques effigies en pieds ou en buste des plus notables ar-

chéologues finistériens depuis La Tour d'Auvergne Corret jusqu'à nos jours.

Qui ne goûterait, d'ailleurs, cette très copieuse illustration, notamment les dessins, à la fois si personnels et pourtant scientifiques, dus au regretté commandant Morel? Les membres de la Société archéologique auront plaisir à revoir comme de vieilles connaissances bon nombre de clichés déjà publiés dans notre *bulletin* et qui trouvaient nécessairement leur place dans une étude générale sur la préhistoire du département. Si notre Société, faute des ressources nécessaires, n'a jamais pu organiser de fouilles, la série de son *bulletin* reste une mine incomparable de faits méthodiquement observés; tout essai de synthèse se fonde d'abord sur ces longs et patients travaux de modeste analyse.

L'essai de synthèse qui se présente à nous aujourd'hui avait sa raison d'être et, sans aucun doute, rendra des services. Il en aurait rendu tout autant et même davantage s'il s'était présenté avec moins de pompe. Le style est boursoufflé, souvent impropre ou incorrect. La claire et simple science française n'a jamais parlé ainsi. Par bonheur les gens tant soit peu défendus par l'esprit critique sauront faire, en lisant ou consultant ce volume, le départ entre l'érudition positive et la grandiloquente fantaisie. Les autres, cela n'a pas d'importance.

H. WAQUET.

Séance du 26 Décembre 1929

Présidence de M. H. Waquet, président.

La lecture du procès-verbal de la séance précédente donne lieu à une observation sur les dates du registre de la Chambre de lecture de Douarnenez. Ce registre s'étend de 1787 à 1885 et non à 1825.

M. Francis Jourdan de La Passardière, de Brest, est admis dans la Société sur la présentation de MM. Waquet et Le Guennec.

Sont inscrits sur la liste des monuments historiques : le tertre de Saint Urnel en Plomeur, qui recouvre de nombreuses sépultures préhistoriques et un hôtel du XVII^e siècle, situé à l'angle du pont de Landerneau et du quai de Cornouaille. M. le Président regrette que le pont lui-même n'ait pu être classé avec ses anciennes demeures, alors qu'il était encore à peu près intact et qu'existait le moulin féodal des vicomtes de Rohan, si fâcheusement démoli pour faire place à une maison banale.

Le registre de la Chambre de lecture de Douarnenez recueilli par M. le D^r Damey, mériterait d'être étudié et comparé avec d'autres registres provenant de sociétés de pensée bretonnes, spécialement avec celle de Brest et de Morlaix. Il serait utile de les rapprocher aussi des cahiers de Haute-Bretagne, de Rennes et de Nantes. Le livre d'Augustin Cochin serait un guide dans un travail sur les chambres de lecture peu connues jusqu'ici.

M. le Maire de Brennilis a écrit à M. le Président que le nécessaire sera fait pour la consolidation de dolmen de Brennilis.

MM. Delécluse et le D^r Lagriffe fournissent quelques précisions sur les découvertes de poteries et d'ossements faites à Tréboul au mois de novembre. Des squelettes d'adultes y ont été mis a jour ainsi que des vases avec des cendres et un morceau d'arme très oxydé. Dans des circonstances identiques, il serait bon de prévenir l'un des membres de la Société qui pourrait assister aux fouilles, les conduire même et en rendre compte.

L'étude du régime du *Bulletin* est laissée aux soins du bureau. Tous les membres présents sont d'accord pour demander la publication mensuelle d'un bref compte-rendu renseignant sur la vie et l'action de la Société et pour souhaiter la publication des mémoires au moins chaque semestre. L'on garderait ainsi les avantages d'une publication mensuelle et le contact avec les lecteurs dispersés au loin.

M. le Président présente un calendrier historique de 1930 rédigé par M. Ogueur, de Brest, membre de la Société. L'auteur y donne une série de notices succinctes, mais bien comprises sur Briec, Ederne, Landrévarzec, Langolen, Saint-Thégonnec, Sizun, Taulé, Carantec, etc.

La démolition imminente de l'ancienne poste, située près de l'église Saint-Mathieu à Quimper, fera disparaître tout ce qui reste du vieux couvent des Ursulines, créé en 1621 sur l'initiative de Sébastien de Rosmadec, marquis de Molac, alors gouverneur de Quimper. Beaucoup de membres de la Société déplorent cette destruction, qui n'était peut être pas indispensable.

M. le Président est très heureux de constater que les propriétaires des vieux logis Quimpérois de la Place Terre-au-Duc ont habilement fait remettre en état leurs

maison si curieuses et si intéressantes. L'aspect général de la place y a beaucoup gagné.

Aussi la Société est-elle unanime à souhaiter le maintien de toutes ces vieilles demeures, pour ne point porter atteinte au décor pittoresque qui forme le charme de la ville et y attire les touristes. Les nécessités de l'urbanisme et de la circulation ne doivent point mener à d'imprudentes destructions, d'ailleurs souvent inutiles.

M. le C^t Sérant, donne lecture d'une étude, dont il est l'auteur, sur les registres de catholicité de Plumelin près de Locminé (Morbihan). Il a extrait de ces registres des données statistiques sur les naissances, les décès, les mariages, les événements paroissiaux : baptêmes de cloches, consécration d'autel, réparations d'église. M. le Président en profite pour signaler l'intérêt que présenterait une étude comparative des registres de diverses paroisses bien choisies.

Lecture est donnée d'une version de la chanson bretonne si connue : *An hini goz*, trouvée dans les papiers du R. P. Abgrall, missionnaire, décédé récemment en Indochine et frère de notre très regretté ancien Président, le chanoine Abgrall. Œuvre d'un lettré, cette version comprend de nombreux couplets d'inspiration moderne, où sont opposées peut-être la France et la Bretagne, comme dans ces deux vers :

« An hini goz zo bretounez

« An hini yaouank zo gallez

plutôt le Passé et le Présent, ou encore la vieillesse riche d'expérience et d'écus et la jeunesse frivole.

M. le Président prie les membres de la Société de rechercher d'autres versions de cette célèbre pièce, d'en étudier l'origine et la diffusion. L'on arriverait ainsi à en donner une édition critique et à dégager la véritable pensée de son auteur.

L'ordre du jour appelle le renouvellement annuel du bureau de la Société. Les membres en exercice sont tous réélus et M. Waquet se fait l'interprète de leurs remerciements et de leurs vœux.

La séance est levée à 4 heures.

La Secrétaire,
Abbé TOULEMONT.

Le Président,
H. WAQUET.

Publications reçues :

Annales de Bretagne, t. XXXVIII, n° 4, 1929.

Archæologia Cambrensis. December 1929.

Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie du diocèse de Quimper, novembre-décembre 1929.

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, 1929, 1^{er} et 2^e trimestres.

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. 1929, octobre.

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie, tome XXXVIII, 1929.

Finska Fornminnesforeningen. Finskt Museum, XXXIV (1927) et XXXV (1928).

Revue Mabillon. Octobre-décembre 1929.

Revue de Saintonge et d'Aunis, XLIII^e vol., 7^e et 8^e livraisons, 1929.

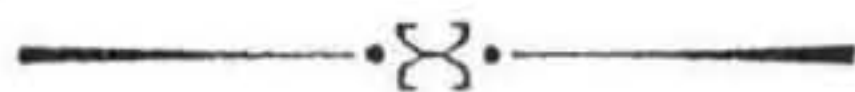
MÉMOIRES

LA DESCENTE

DES

EMIGRÉS ET CHOUANS A NÉVEZ

EN MESSIDOR AN III



Le débarquement des Chouans sur la côte de Névez, en l'an III, fut un épisode de la descente des Anglo-émigrés à Quiberon (1). Dès le 7 juillet 1795, le général Hoche tenait bloqués, dans la presqu'île, « ainsi que des rats », le corps expéditionnaire et les milliers de Chouans venus le rejoindre. Cette multitude peu disciplinée, concentrée sur un espace restreint, devenait une gêne pour les opérations des Anglo-émigrés. On résolut donc de transporter les Chouans sur d'autres points de la côte pour opérer une diversion et, si possible, prendre à revers l'armée de Hoche. Cette diversion paraissait d'autant plus opportune que des renforts d'émigrés venaient d'Angleterre et que, d'autre part, Hoche avait appelé au camp de Sainte-Barbe les troupes de ligne jusque là dispersées en Cornouaille et dans le Vannetais. Dans la nuit du 22 au 23 messidor (11 juillet), une division de Chouans fut débarquée à Pénerf, à l'est de la presqu'île de Rhuis. Le 15 juillet, arrivait en rade de Quiberon le deuxième convoi d'émigrés, la division de Sombreuil, et, le même jour, s'effec-

(1) Voy. Chassin, *Les Pacifications de l'Ouest*, t. I. passim.

tuait, sous la protection de l'escadre anglaise, la descente de deux mille Chouans, sur la côte de Névez, près de l'estuaire de l'Aven.

★
★★

Quelle était à ce moment la situation politique et militaire dans le district de Quimperlé ? Depuis le début du printemps, les communes limitrophes du Morbihan, Arzano, Guilligomarc'h, Querrien et Scaër causaient des inquiétudes aux patriotes ; des bandes armées rôdaient sans cesse sur la périphérie du district. Le 30 mai 1795, Bienvenu, procureur syndic, ne pouvait dissimuler ses alarmes à l'administration du Finistère.

« La contagion gagne et tous nos cantons, à l'exception de Clohars et Moëlan, sont dangereusement menacés. L'esprit public y est désormais nul ; la frayeur et la séduction ont opéré une désorganisation entière des municipalités rurales. Les maires et officiers municipaux ne s'assemblent plus et déclarent hautement qu'ils ne rempliront désormais aucune fonction ; que la défense leur en est expressément faite par les brigands dont ils sont investis et qui leur font les menaces les plus effrayantes. Encore une fois, Citoyens, notre mal devient rapidement extrême si on n'en arrête promptement les progrès. Infailliblement, les mesures ordinaires seront inefficaces. — Dans le moment, notre force armée est insuffisante pour fournir aux détachements et aux patrouilles. L'on vient de m'assurer que le chevalier de Tinténiac a été reconnu comme chef de ces hordes de brigands qui ont été à Penquélen en Querrien (1) ».

(1) Archives du Finistère, L. Dist. de Quimperlé, correspondances relatives aux émigrés et chouans (liasse). Le manoir de Penquélen, en Querrien, appartenant à François-Hyacinthe Briant de Penquélen, émigré, fut vendu comme bien national, le 27 janvier 1794, et acquis par Cupillard, armurier à Quimperlé, qui y résidait en l'an III.

A la nouvelle de la descente de Quiberon, la municipalité de Quimperlé, présidée par Vincent Bosc (1), maire, prit, dès le 28 juin, de concert avec le district, quelques mesures de police, peu rigoureuses, à l'égard des parents d'émigrés et des suspects :

« Considérant que ceux qui ne se sont point montrés dans la Révolution ni fait aucun acte de civisme pourraient, dans ces moments de crise, se porter à des actions contraires au bien général ; — mais désirant n'être point dans le cas de mettre sous la surveillance de la municipalité ni en maison d'arrêt les individus, pères, mères ou parents d'émigrés toujours présumés soupirer après le rétablissement de l'ancien régime ;

« Arrête d'enjoindre à cette sorte d'individus de se tenir tranquilles ; de ne point se rassembler ni se voir sans motifs fondés ni sortir de la ville sans permission, sous peine d'être suspects de comploter contre les intérêts de la République et d'être, par mesure de sûreté, détenus en maison d'arrêt ;

« Arrête, en outre, que tous citoyens de Quimperlé seront tenus de se munir d'une carte civique pour sortir des limites de la ville. Les dites cartes seront délivrées à la municipalité, à chacun des citoyens qui en requerront et qui seront jugés dignes de les obtenir, par l'officier municipal qui sera de surveillance. Cette carte sera remise au poste d'entrée, au retour (2) ».

Le 29 juin, le district ordonna la mise en arrestation de quelques prêtres réfractaires : Rannou, recteur de Tréméven,

(1) Bosc (Louis-Vincent), chirurgien, capitaine de la milice bourgeoise et membre de la Communauté de Quimperlé en 1789 ; député de Quimperlé aux Etats de Bretagne, en janvier-février 1789, et à la fédération de Pontivy, en février 1790 ; membre du directoire du district, de 1790 à 1794 ; président de l'Administration cantonale de 1797 à 1800.

(2) Arch. municip. de Quimperlé. Reg. des délib. 10 messidor an III.

Guillou, recteur de Mellac, Boezédan, recteur de Baye, Le Moan, vicaire de Cadol et Forget, vicaire de Quimperlé. Dès le 27 juin, le chevalier de La Marche (1) (nous n'avons pu identifier complètement ce personnage, — il s'agissait peut-être d'un neveu de l'évêque de Léon) était en arrestation à Quimperlé. Il avait été saisi par la colonne mobile de Quimperlé, dans les environs du Faouët. Le chevalier de Jacquelot de Boisrouvray, gendre de l'administrateur Frogerais, était également détenu pour avoir entretenu une correspondance avec les Damphernet, père et fils, réputés émigrés mais qui chouannaient (2).

★
★★

Malheureusement, le district de Quimperlé se trouvait à ce moment totalement dégarni de troupes régulières. Depuis le début de 1795, Quimperlé avait eu une garnison permanente d'environ 200 fantassins casernés en majeure partie aux Ursulines. De plus, un petit détachement de cavaliers fournissait quotidiennement une escorte au courrier de la malle. Dès janvier, le district eut une compagnie de *garde territoriale* appelée aussi *colonne mobile* de Quimperlé, dont la mission spéciale était « de poursuivre les brigands dans leurs repaires les plus secrets ». Cette colonne mobile, formée d'une élite « réunissant aux vertus républicaines une connaissance parfaite des localités », était commandée par un noble, M. de Chefdubois de Kerguyomar, ancien officier de marine, rallié à la République.

(1) Il s'agit vraisemblablement de Pierre-Jacques-Salomon de La Marche qui émigra. Son fils, Louis-Joseph-Salomon, né à Quimperlé, âgé de 21 ans, épousa, le 13 août 1811, Marie-Louise Le Clanche. A ce moment, le père P.-J.-S. de La Marche, est dit « absent outremer, depuis plus de 15 ans, sans avoir donné de ses nouvelles ». Arch. municip. de Quimperlé.

(2) Arch. municip. de Quimperlé, Reg. des délib. 9 et 17 thermidor an III.

La garde nationale sédentaire concourait pour moitié au service de la place, soit : un corps de garde, près de l'Hôtel-de-Ville, sur la Place de la Fédération et quatre petits postes de chacun six hommes, aux entrées de la ville : au Gorréquer ; rue Ellé, près le pont, à la maison Provençal ; rue Mellac, à l'embranchement des chemins de Quimper et de Pont-Aven ; à l'entrée de la rue de Clohars. La garnison de Quimperlé fournissait un détachement au Faouët et parfois à Pont-Scorff, sans compter des patrouilles fréquentes dans les communes du district. Enfin, des postes de canonnières gardes-côtes avaient été établis au Pouldu, à Brigneau, Riec et Raguenez. Ces canonnières se trouvaient sous les ordres d'un commandant temporaire, le quimperlois Granval, fils, qui avait ramené des Antilles les débris du 3^e Bataillon du Finistère, presque anéanti à Saint-Domingue, lors de la révolte des nègres, en juin 1793 (1).

Toute la force armée du district relevait du général Meunier, un des meilleurs auxiliaires du général Hoche. Dès la descente de Quiberon, les troupes régulières furent appelées au camp de Hoche et la colonne mobile même de Quimperlé fut lancée à la poursuite des Chouans du Morbihan. C'est de Landévant que le capitaine Chefdubois informe ses concitoyens de la mort du fameux chef de Chouans, le ci-devant chevalier de Tinténiac, fort connu à Quimperlé.

En prévision d'une descente des Anglo-émigrés, un camp de grenadiers avait été établi à Guidel (2), près du Pouldu et des plages mêmes où s'était effec-

(1) Arch. municip. de Quimperlé, Reg. des délib. 17 messidor an III. Arch. du Finistère, F. 1. Arrêté de Guezno, 7 floréal an III.

(2) Malheureusement il n'y avait pas de bac au Pouldu. Il en existait un, établi depuis fort longtemps, par l'abbaye, sans doute, au passage

tué le débarquement des Anglais, en 1746. Mais, le 30 juin, ces grenadiers étaient en marche vers Auray. Cependant, les bandes de Chouans avaient redoublé d'activité et s'étaient enhardies sur les confins du district. La sûreté des patriotes était si peu garantie, même dans les petites villes, que, le 4 juillet, Hoche passant à Hennebont engagea l'administration de ce district à transférer momentanément son siège à Lorient. Le 10 juillet, il y eut un grand rassemblement de brigands à Coray ; le 14 juillet, des Chouans festoyaient à Kersalaün et à Trévaré où ils avaient des dépôts de munitions. A la même date, une bande de rebelles armés se montrait à Kernével et à Kermadéoua. Le jour même de la descente de Névez, un détachement de la garde nationale de Quimperlé effectuait des patrouilles à Scaër et à Trévaré.

La défense du district de Quimperlé se trouvait donc momentanément désorganisée, au milieu de juillet 1795, et les Chouans n'ignoraient pas cette circonstance favorable à leur entreprise.

★
★★

Dans la matinée du 10 juillet, Martret, lieutenant des douanes, écrivait du poste de Kermorousoc'h, en Moëlan, aux administrateurs du district de Quimperlé :

« Citoyens, la troupe n'est pas encore arrivée sur nos parages de Moëlan. Je me suis informé près d'un canonnier instructeur de la batterie de Brigneau et il m'a dit qu'il devait arriver hier ou aujourd'hui une compagnie au Pouldu. L'escadre ne parut pas hier sur nos côtes ; cependant, ce matin,

de Saint-Maurice, appartenant au sieur Mathurin Merrien. A la demande du général Hoche, Secondat, ordonnateur de la Marine, et Dalbarade, commandant d'armes à Lorient, établirent, le 16 juin 1796, un bac au Pouldu pour le passage des troupes et des munitions. Arch. municip. de Quimperlé, Reg. des délib. 28 prairial an IV.

en quittant notre veillée, nous avons aperçu un corsaire véritablement anglais qui croisait au ras de terre, vis-à-vis du pavillon de Kerabat, paraissant prendre des marques et il nous a été rapporté qu'il sondait.

« Sa croisière est depuis les Glénans jusqu'aux environs de Groix et il y a tout à croire que c'est un espion. Je suis employé, citoyens, depuis 1781 (V. S.) sur ces parages et, connaissant la côte depuis Concarneau jusqu'au Pouldu, je sais qu'il y a beaucoup d'anses à pouvoir atterrir sans craindre les batteries. Mon avis serait que vous envoyiez un commissaire pour prendre connaissance de toutes les anses dépendantes de votre district, lesquelles commencent depuis Raguenez en Névez. On pourrait ainsi former des patrouilles très fréquemment sur ces parages, de crainte d'une descente (1) ».

Martret ajoutait en post-scriptum : « Depuis huit heures l'escadre anglaise a paru sur nos côtes. Elle est actuellement à quatre lieues de terre, alignée entre les Glénans et Groix, devant Trégunc et Névez. Le citoyen Mauduit vous dira le reste ».

Dès le lendemain, les administrateurs du district recommandèrent la plus grande vigilance aux municipalités de Clohars, Moélan, Riec et Névez et aux détachements de canonnières gardes-côtes. L'esprit public était excellent dans ces communes maritimes, particulièrement à Clohars et à Moélan. Ici, l'exemple de M. de Mauduit avait produit les plus heureux effets. De Mauduit, noble, ancien officier du régiment de Royal-Marine, fut, au dire de Cambry, un des sages de la Révolution (2). Vingt fois sollicité par ses amis et ses parents il refusa d'émigrer et vécut paisible sur ses terres de Kerjégu

(1) Arch. du Finistère, L. District de Quimperlé, correspondances relatives aux émigrés et Chouans (liasse).

(2) Cambry, *Voyage dans le Finistère*, édit. Fréminville p. 386.

et de Plaçamen, toujours très loyalement soumis aux lois du nouveau régime. Maintes fois, de Mauduit prêta son appui aux administrateurs républicains, engageant les paysans à payer scrupuleusement leurs impôts.

Quand les Anglo-émigrés menacèrent nos côtes, de Mauduit, qui n'était point suspect, assura les administrateurs du district de tout son dévouement. Le 11 juillet, il leur écrivait : « Nous ne doutons nullement de la bonne volonté de nos Moélanais et nous osons nous flatter que vous serez contents de notre commune. Quant à nous, vous connaissez notre façon de penser, depuis longtemps : elle ne se démentira jamais (1) ».

★
★★

Dans l'après-midi du 15 juillet, Le Franc, curé constitutionnel de Moélan, adressait, au nom de sa municipalité, ce court billet aux administrateurs de Quimperlé : « Citoyens, nos ennemis sont descendus à terre à Bélon, en notre commune. Le tocsin sonne. Nous vous demandons bien vite du secours ».

Quelques heures plus tard, le citoyen Decourbes (2), maire, et Aumont (3), officier municipal de Pont-Aven, écrivaient aux mêmes administrateurs :

« Aujourd'hui à trois heures et demie du soir, nous avons reçu d'un officier municipal de Névez l'avis que les Anglais tentaient une descente sur la côte de Névez. A l'instant, nous

(1) Arch. du Finistère: *Ibid.*

(2) Decourbes (Hilaire-Pierre), dit de Kervignac, (1750-1800) avocat puis notaire à Pont-Aven. Son frère aîné, Vincent-Julien, maire de Pont-Aven en 1790, fut président du Tribunal du district de Quimperlé de 1790 à 1795. Leur père, Jean-Julien, était également avocat à Pont-Aven, en 1789.

(3) Aumont (Jean-Marie). ci-devant employé aux devoirs de Bretagne, électeur de la sénéchaussée de Concarneau à l'assemblée d'arrondissement à Quimper, en avril 1789, était commerçant à Pont-Aven.

nous y sommes rendus avec ce que nous avons pu armer de nos concitoyens. Les citoyens de Névez, réunis au son du tocsin, s'étaient déjà rendus au fort de Raguenez où l'ennemi avait d'abord paru vouloir effectuer sa descente. Mais repoussé par l'artillerie de ce petit fort, il a abandonné son premier projet et est descendu à sept heures et demie dans la petite anse de Kervuen, située entre les villages de Keranglas et de Kerhascoët, à distance égale des batteries de Riec et de Raguenez et hors de la portée des deux. Vingt-six chasse-marée ont été employés à ce débarquement qui s'est fait sous la protection d'une corvette et d'une goélette.

Sans armes ni munitions de guerre quelconques, il n'a pas été en notre pouvoir d'empêcher cette descente, encore moins d'empêcher l'ennemi de se répandre dans nos campagnes dont il sera, dans vingt-quatre heures, le maître, si vous ne nous envoyez au plus tôt des forces suffisantes et capables de faire tête à deux mille hommes, nombre auquel nous croyons devoir faire monter le débarquement.

« Nous rentrons chez nous, à dix heures du soir, et notre premier soin est de vous dépêcher un de nous pour vous instruire de l'état des choses, solliciter de prompts secours et prendre des ordres ».

Des estafettes transmirent, dans la nuit même, la nouvelle de la descente à Lorient, où se trouvaient les représentants du peuple Guezno et Guermeur, à Rosporden (1), Concarneau et Quimper (2). Des secours

(1) Le maire de Rosporden, Le Goarant, était absent. — Le Goarant, fut, à l'occasion du débarquement des Chouans à Névez, dénoncé aux administrateurs du département comme n'étant pas à son poste le 28 messidor. Le 29, il était remplacé par un commissaire provisoire. Le 1^{er} thermidor, ses explications orales à Quimper n'aboutirent à rien. Enfin, le 5 thermidor, il fut rétabli par le département dans sa charge, « vu qu'il n'y avait rien de défavorable à lui reprocher ». (Arch. du Finistère, L. 26, f^o 184, d'après une note communiquée par M. l'abbé Toulemont).

(2) Le département ordonna, dès le 16 juillet, à l'adjudant-général

allaient venir, dans l'après-midi du lendemain, de Lorient et d'Hennebont, mais trop tard pour cerner les Chouans.

Dans la matinée du 16 juillet, la municipalité de Lorient écrivait au district de Quimperlé : « Vous êtes en danger et nous volons à votre secours. Nos grenadiers, chasseurs et canonnières vont partir pour se rendre chez vous. Vous pourrez, nous le pensons du moins, renforcer la garnison du Faouët où nous avons des commissaires pour nous avoir des grains dont nous avons si grand besoin. Nous espérons que tous nos efforts réunis nous procureront incessamment la tranquillité ». Au même instant Le Mir, président du district d'Hennebont, écrivait : « Nous vous annonçons que nos compagnies de grenadiers, chasseurs et canonnières partent pour vous aller prêter secours avec 150 hommes de troupes de ligne ». De leur côté, les Conventionnels Guezno et Guermeur annonçaient de prompts renforts : « Le général Hoche mande (de Vannes où il se trouvait le matin du 16 juillet) qu'il sera à Lorient ou à Quimperlé demain avec des forces ». Mais précisément, le 16 juillet, les Anglo-émigrés livraient combat à

Klingler, commandant la force armée, « de faire battre la générale à Quimper à l'effet de relever, par la garde nationale, la troupe soldée d : service qu'il fera partir en plus grande quantité possible ; de faire venir, aux mêmes fins, les troupes soldées en garnison à Pont-Croix et à Ville-sur-Aone (Châteaulin). Pour les remplacer, la garde nationale des dites communes restera en armes jusqu'à nouvel ordre, ainsi que celle de Pont-l'Abbé ». (Arch. du Finistère, L. 26, f^o 183, note de M. l'abbé Toulemont).

Douarnenez fut également alertée. Le 28 messidor, au soir, la municipalité prit des mesures pour parer aux circonstances et demanda des armes et des munitions à Quimper. « La garde nationale de la commune n'est composée, en majeure partie, que de fonctionnaires publics qui se doivent à leur poste et la commune se trouve frontière maritime susceptible d'être envahie par l'ennemi. La garde nationale n'a que 6 fusils, en mauvais état ; il y a bien, dans la commune, quelques fusils de chasse mais point de munitions ». (Arch. municip. de Douarnenez, Reg. des délib. 28 messidor an III).

l'armée de Hoche. Le général en chef détacha néanmoins de sa réserve le général Meunier qui se rendit à Quimperlé avec des forces imposantes. Le 16, au soir, les administrateurs du district d'Hennebont écrivaient de Lorient : « Nous apprenons qu'une colonne de 1200 hommes doit vous être arrivée d'Hennebont. Depuis deux heures, ce matin, le canon ronfle à Quiberon. Puissiez-vous rassembler vos paysans et tomber sur les débarqués qui, suivant les rapports, doivent comprendre un certain nombre de femmes et d'enfants. Il est intéressant de les empêcher de pénétrer dans l'intérieur (1) ».

★
★★

Cependant, le 16 juillet, dès l'aube, les Chouans, qui occupaient les deux rives de l'Aven, se dirigèrent sur Pont-Aven. « A six heures du matin, écrit le maire Decourbes, une garde d'observation que nous avons placée en dehors de la commune vint nous dire que 4000 à 5000 hommes marchaient sur Pont-Aven et qu'ils n'en étaient qu'à un tiers de lieue. Nous délibérions sur le parti à prendre, lorsque nous apprîmes que cette horde n'était qu'à quatre portées de fusil de nous et qu'elle y venait avec l'intention de nous forcer à prendre des cocardes blanches, de souscrire un serment de fidélité à la royauté et à la catholicité, de lui livrer tous nos papiers pour être brûlés, de nous présenter des haches pour abattre l'arbre de la liberté, enfin, de faire une proclamation à nos concitoyens tendante à leur faire prendre la cocarde blanche et à prêter le même serment qu'ils se proposaient de nous demander ; qu'à ces conditions seules, nous aurions la vie sauve.

« Sans armes, sans munitions, sans moyens de résistance quelconques, pour leur épargner un nouveau crime et ménager l'existence de plusieurs citoyens dont la vie pouvait être

(1) Arch. du Finistère, L. Dist. de Quimperlé, liasse indiquée.

utile à la République, nous avons pris le parti de nous retirer. Ils nous ont fait chercher à plusieurs reprises, mais désespérant enfin de nous trouver, après avoir placé des postes sur toutes les routes et défilés aboutissant à Pont-Aven, ils se sont répandus dans les maisons de nos concitoyens auxquels ils ont demandé à boire et à manger ».

★
★★

A Quimperlé, dès l'aube aussi, la générale fut battue et la garde nationale assemblée. Garde peu nombreuse, car la veille on en avait prélevé une compagnie lancée à la poursuite des Chouans qui infestaient la commune de Scaër et cette troupe n'était pas encore rentrée. D'autre part, depuis quatre ans, Quimperlé n'avait cessé de fournir des hommes aux armées de la Révolution ; la proportion des volontaires y avait été plus forte qu'en aucune autre ville du Finistère. « Soumise aux lois, dit Cambry, témoin oculaire, Quimperlé fit en toutes circonstances les plus généreux sacrifices à la patrie : habillements, vivres, souliers, elle fit tout partir en poste pour notre armée près de Granville. Ses pères de familles ont trois fois combattu dans le Morbihan. A l'époque où l'Anglais déposa sur la côte quelques émigrés et deux ou trois mille paysans, on doit rendre justice au calme, au dévouement, au sang-froid des autorités constituées. La ville était déserte (de troupes de garnison) ; pas un homme ne la défendait. On vint annoncer que l'ennemi marchait sur Quimperlé : pas un mouvement de faiblesse ne se manifesta. Le service se fit avec exactitude ; pas un individu ne proposa de se retirer (1) ».

La garde nationale assemblée le 16 juillet pouvait compter 200 hommes, pour la plupart chefs de familles. Cent hommes

(1) Cambry, *op. cit.*, p. 365.

pris parmi les plus valides constituèrent le détachement destiné à Pont-Aven ; le reste, demeurant en armes, devait parer à l'éventualité d'une attaque inopinée des Chouans. Vers sept heures du matin, le détachement commandé par Joseph Ganteaume (1), lieutenant de gendarmerie, prit la route de Pont-Aven, Ganteaume marchait en tête, encadré de cinq chasseurs à cheval et, peu avant midi, on se heurta à une avant-garde de Chouans (2).

★
★★

« Pendant que les rebelles se rafraîchissaient a commencé l'attaque du détachement venu de Quimperlé. A la première décharge, ils ont crié aux armes et à la trahison. Ils allaient s'en venger sur notre commune, lorsque leur chef (Jean Jan), à qui l'on a annoncé que le premier détachement de Quimperlé était suivi d'un train d'artillerie, a donné l'ordre de partir et d'attaquer en route les détachements de Quimperlé, s'ils tentaient de s'opposer à leur passage ».

Après avoir pris des guides à Pont-Aven, ils se dirigèrent vers la Laïta. Pendant trois quarts d'heure, Ganteaume tint tête à des forces vingt fois supérieures en nombre. Mais après avoir fait exécuter un feu de file des mieux soutenus, il vit tomber à ses côtés un de ses chasseurs mortellement atteint. Alors, il s'aperçut de l'impossibilité de soutenir l'attaque avec si peu de monde. Affectant de changer seulement ses dispositions de combat, il continua de faire battre la charge tout en

(1) Ganteaume (Joseph-Platon), depuis longtemps brigadier de gendarmerie à Quimperlé, prenait en 1783, au baptême de sa fille, la qualité d'*écuyer*. Il mérita par son zèle, sous l'ancien régime, les éloges de la municipalité de Quimperlé et plus encore ceux de l'administration révolutionnaire qui lui fit donner le grade de lieutenant de gendarmerie. Les prêtres réfractaires, les émigrés et Chouans lui avaient voué une haine mortelle.

(2) Arch. municip. de Quimperlé, Reg. des délib. 15 thermidor an III.

préparant sa retraite. Tandis que les Chouans, appréhendant l'arrivée annoncée des renforts patriotes, se hâtaient de pénétrer dans le Morbihan, les gardes nationaux rentraient à peu près sains et saufs à Quimperlé (1).

« Les troupes descendues à Névez étaient en très grande partie composées de Chouans parlant le breton de Vannes et disant être des paroisses de Guern, Pluméliau, Bubry et autres circonvoisines. Tous étaient vêtus d'un gilet rouge et avaient des armes en bon état. Ils ont dit, ici, qu'ils étaient du nombre des royalistes chouans renfermés dans Quiberon et que, ne pouvant retourner chez eux par terre, ils avaient obtenu de l'armée anglaise 24 chasse-marée, une corvette et deux canonnières pour pratiquer leur débarquement au premier endroit où ils trouveraient jour à le faire ; que leurs ordres portaient de ne faire mal à personne, fors aux municipalités patriotes, aux prêtres assermentés, aux instituteurs, aux juges de paix et aux acquéreurs de biens nationaux.

« Pendant le peu d'heures qu'ils ont passé ici, leurs chefs leur ont fait observer une discipline assez exacte, à l'exception de quelques petits larcins partiels pouvant porter ensemble à 700 ou 800 l. Nous n'avons pas appris qu'ils se soient

(1) Le 5 thermidor an III (23 juillet 1795), l'Administration centrale du Finistère félicitait de leur courage les citoyens de Quimperlé, dans les termes suivants qui sont comme ceux d'une citation à l'ordre du jour :

« Votre conduite toujours soutenue depuis la Révolution, votre zèle, votre surveillance depuis que vous êtes entourés de brigands, votre courage qui vous a fait voler *dernièrement* au-devant de vos ennemis, votre intrépidité à les attaquer en nombre très inférieur et la gloire que vous avez acquise par cet acte de bravoure méritent de notre part les plus justes éloges. La clef, le bras droit du Finistère, vous avez dignement rempli les devoirs de citoyens, de républicains et de vrais soldats de la Patrie. Nous ferons mention honorable de vous au Comité de Salut public ». (Arch. du Finistère L. 48, f° 40. Note de M. l'abbé Toulemont).

livrés au pillage (1). Ils ont tué un citoyen que l'on dit être un tanneur de Quimperlé et que nous engageons sa famille à venir prendre ou du moins à le faire reconnaître. Ils nous ont tué de plus un hussard pour lequel nous vous prions de nous envoyer un commissaire qui nous aide à constater qui il est. De leur part, il y a eu également un Chouan de tué. S'il s'en trouve d'autres, nous vous en instruirons.

« Par une méprise impardonnable, le détachement de Concarneau, d'autres disent celui qui avait passé de Riec à Névez, a grièvement blessé d'un coup de fusil et de plusieurs coups de sabre le fils du citoyen Le Pennec (2) qui s'écartait dans la campagne. Il y aurait peut-être encore moyen de sauver la vie de cet enfant, si nous avions quelque officier de santé sur les lieux. Nous joignons nos prières à celles du citoyen Le Pennec pour vous engager à nous envoyer sur-le-champ un de vos officiers de santé. Nous nous persuadons que le citoyen Bosc ou Lemoine (3) ne refuseront pas de prêter leurs soins

(1) Le 13 brumaire an IV (4 novembre 1795), l'Administration centrale du département accorde une indemnité de 6.000 l. au citoyen Boudehen, instituteur au Trévoux, qui a fait constater par le juge de paix de Bannalec les dégâts faits chez lui, le 28 messidor an III (16 juillet 1795), par les Chouans qui débarquèrent à cette époque sur la commune de Névez. « Le 28 messidor, ils passèrent au bourg du Trévoux ; ils y pillèrent le citoyen Boudehen, lui burent une barrique de cidre logée la veille, lui enlevèrent 2 fusils, 2 pistolets d'arçon, 2 de poche, un habit neuf de garde national et autres effets, enfin 2500 l. en assignats ». (Arch. du Finistère, registre L. 27, f° 104, note de M. l'abbé Toulemont).

(2) Le Pennec (François), notaire royal et apostolique à Pont-Aven, greffier ordinaire du corps politique de la paroisse de Nizon en 1789 ; électeur du canton de Pont-Aven aux assemblées du département et du district en 1790 ; administrateur du district de Quimperlé en 1791. — Son frère, Michel Le Pennec était marchand de drap au bourg de Moëlan et, en 1789, lieutenant du guet de cette paroisse. Arch. du Finistère, S^{ie} B. cahiers des paroisses de Nizon et Moëlan.

(3) Lemoine (François-Marie-Anne), médecin de l'Hôpital de Quimperlé et membre de la Communauté de ville en 1789.

pour réparer la méprise que nos troupes ont commise et sauver un citoyen à l'Etat.

« Ils nous reste à vous observer que nos forts étant détruits ou désarmés, nous nous voyons journellement exposés à de nouvelles incursions.

« Ils ont forcé quatre citoyens de notre commune à les suivre et leur servir de guides. A leur retour, ce matin (17 juillet), ils nous ont rapporté qu'ils ont réellement pris la route qui mène dans les paroisses où ils sont domiciliés et que, dans peu, 5,000 h. passeraient encore ici. Nous pensons que le rapport de notre garde d'observation est un peu exagéré, mais tout nous porte à croire qu'ils étaient au nombre de trois mille, et n'en doutez pas. Tels sont les détails que nous pouvons vous donner, quant à présent. S'il en passait d'autres à notre connaissance, nous vous les transmettrons successivement (1).

« P. S. — En partant d'ici, ils ont laissé à la femme du citoyen Aumont un exemplaire en placard d'une proclamation du comte de Puisaye que nous vous ferons passer si vous n'en avez aucun. Le citoyen Le Gorgeu nous a conduit un pilote français, pris à bord d'un de nos corsaires, prisonnier en Angleterre d'où on l'a forcé de partir pour entrer dans

(1) Trois lettres du district de Quimperlé nous donnent divers détails sur l'affaire de Névez. Elles sont toutes du 28 messidor an III (16 juillet 1795). Dans la première, écrite au district du Faouet, nous lisons : « Ce matin, la colonne mobile et la garde territoriale ont attaqué les brigands dans Pont-Aven. Ces derniers ont perdu 30 hommes, les républicains, un seul. Nous n'étions que 80 contre 1500. Nous n'étions pas sans inquiétudes : Lorient ne pouvait nous donner du secours, les bataillons du camp de Guidel ne paraissaient pas, lorsque, à 3 heures, le général Meunier nous a conduit 1500 hommes. Nous sommes tranquilles » — Au général Hoche, le district signale d'autres faits : « Les ennemis ont descendu près de Raguenez, fort dont ils se sont emparés. On les suppose au nombre de 6.000. On nous assure que le projet de l'ennemi est de se porter sur Rosporden et Concarneau » —

l'armée royale. Il a déserté à son débarquement sur nos côtes. Nous vous l'envoyons pour entendre son rapport sur la force de l'armée débarquée qu'il dit n'être que de 1800 hommes. »

★
★★

Nous avons vu plus haut qu'un garde national, tanneur à Quimperlé, était tombé à Pont-Aven, victime des Chouans. Ce citoyen, père de famille, s'appelait Mathurin Quillien. On ne connut les circonstances de sa mort que quinze jours plus tard. Voici, in-extenso, la relation qui en fut faite par la municipalité de Pont-Aven.

Pont-Aven, 12 thermidor, an III (30 juillet 1795).

La municipalité de Pont-Aven
à la municipalité de Quimperlé : Salut !

Citoyens collègues,

Vous nous demandez des renseignements précis sur les causes et les circonstances de la mort d'un de vos concitoyens, Mathurin Quillien, fusillé dans notre commune, lors de son invasion par les Chouans, dans la matinée du 28 messidor dernier. Si notre rapport du 29 à l'Administration n'en a pas fait mention, c'est que nous ignorions alors que la fermeté de cet intrépide républicain avait causé sa mort ; et si nous ne vous l'avons pas fait connaître plus tôt, c'est qu'il nous manquait des renseignements certains que nous avons reçus depuis.

Au district d'Hennebont (à Lorient), la troisième lettre, écrite à 10 heures du soir, ne parle plus de 30 brigands tués, mais se contente de dire : « Nos canonnières ont tué un chouan et ont fait deux prisonniers. Les Chouans se sont approchés jusqu'à une demi-lieue de Quimperlé. Il est malheureux qu'on n'ait pu leur couper les routes du Morbihan, mais on les poursuivra ». Arch. du Finistère, registre L. 27, f° 104. Notes de M. l'abbé Toulemont.

Aujourd'hui que nous sommes assurés du fait, aujourd'hui que nous savons très positivement que Quillien vivrait encore s'il avait montré moins d'attachement à la République et à son gouvernement actuel, nous nous hâtons de vous apprendre que, dans la traversée de Rosbras à Pont-Aven, ce brave homme, ayant perdu son détachement de vue et le supposant à Pont-Aven où il savait qu'il devait se rendre, s'y rendit lui-même directement mais par une route différente de celle qu'avait prise le détachement et qu'à son arrivée dans notre commune, déjà envahie par les Chouans, ceux-ci le saisirent, le désarmèrent et lui enjoignirent de crier : « Vivent le roi et la religion catholique ». A quoi Quillien répondit qu'il ne reconnaissait aujourd'hui pour un Français d'autre cri que celui de « Vive la République ».

En vain lui observa-t-on que son refus allait lui coûter cher. Il persista toujours dans sa première réponse, en suppliant cependant de ne pas lui ôter la vie, attendu qu'il avait une femme et quatre enfants en bas-âge qui ne vivaient que du produit de son travail. Cette dernière observation parut ébranler ses bourreaux qui le conduisirent à leur chef pour décider de son sort. Ce dernier, connu parmi eux sous le nom de dom Jean (Jean Jan) (1), n'ayant pu obtenir de Quillien d'autre réponse que celle-ci : « *Vous ferez de moi ce que vous voudrez, mais je suis républicain et veux mourir républicain* », ordonna de le mener à un écart et de l'y fusiller, sur-le-champ, ordre qui ne fut que trop promptement exécuté. Ainsi finit ce brave républicain.

Vous direz, s'il vous plaît, à sa famille dont nous parta-

(1) Le chef des Chouans de Névez nous est connu par la déclaration de Louis-René-Claude Ducouédic, ex-procureur syndic de la Commission administrative du Finistère, en date du 13 septembre 1795, dénonçant des Chouans et disant : « Jean Jan, chef du canton de Melrand, réside en ce bourg avec Duclos prêtre réfractaire ; il a pour capitaine le nommé André, cultivateur de Bubry, et le fils de Lanven, maire de Guern, demeurant au village de Keringar. *Il commandait la descente des Chouans débarqués de Quiberon à Pont-Aven* ». Chanoine Peyron,

geons bien sincèrement la perte, que nous l'avons fait inhumer avec sa chemise et son pantalon, les seuls vêtements que lui aient laissés les Chouans.

Salut et fraternité.

Decourbes, maire ; F. P. Maurice, agent national,
P. Kersulec, Yves André, T. Limbourg, off. municipaux (1).

★
★★

Les troupes commandées par le général Meunier n'arrivèrent à Quimperlé que dans l'après-midi du 16 juillet, à l'heure même où y rentrait le détachement commandé par Ganteaume. Il ne semble pas que le général Meunier se soit mis immédiatement à la poursuite des Chouans. La majeure partie de ses soldats étaient exténués par les marches forcées du jour et de la veille. Trop prudent d'ailleurs pour entreprendre, à la nuit tombante, une opération de grande envergure sans avoir préalablement exploré la région envahie, il se borna à envoyer quelques patrouilles du côté de Baye. Cependant, à cette heure, le gros de la division des Chouans passait l'Ellé ; l'arrière-garde demeura sur la rive droite jusqu'au lendemain matin. Le 17 juillet, en effet, les administrateurs du district écrivaient au département : « L'ennemi s'est avancé jusqu'à Quimperlé. Il a passé la nuit dans les cam-

La chouannerie, Quimper, 1912, p. 80 et sqq. — Au directoire du district de Quimperlé qui lui avait adressé le texte de cette déclaration, l'Administration centrale du département écrivait, le 6 vendémiaire an IV : « Quelles sont les suites que vous avez données aux déclarations de Ducouédic sur les différentes caches des Chouans ? Ducouédic peut être un homme à ménager, mais néanmoins il mérite la plus grande surveillance. L'Administration ne peut, quant à présent, rien prononcer sur son affaire ». Arch. du Finistère, registre L 148, f° 41. Note de M. l'abbé Toulemont.

(1) Arch. du Finistère, même registre.

pagnes voisines de notre commune, sans qu'aucun cultivateur nous ait fait le moindre rapport, tant la terreur s'est répandue partout. » A la pointe du jour, les patriotes, en nombre cette fois, se lancèrent vers Riec, Moëlan et Clohars à la recherche des rebelles, tandis que ceux-ci pressaient leur marche dans la direction d'Arzano et Plouay. Les mêmes administrateurs disaient, le 19 juillet : « La colonne du général Meunier poursuit toujours les Chouans. Il est à craindre qu'ils se soient disséminés et, par là, soustraits aux poursuites de ce général » (1).

★
★★

Le 17 juillet, au matin, il n'y avait pas un soldat sur la côte entre Raguenez et le Pouldu. « La batterie de Riec, garnie de 5 canons est entièrement abandonnée. Le gardien de ce poste, resté seul, a fermé la porte et s'est retiré chez lui ». Enfin, le 17, au soir, quelques troupes, dont une compagnie d'artillerie, furent réparties sur la côte du district. Mais ces précautions, bien justifiées par le danger couru, furent vite négligées ; à la fin de juillet, au temps de la moisson, les batteries furent de nouveau abandonnées.

Le 2 septembre 1795, Decourbes, maire de Pont-Aven, signalait de nouveau le danger à l'administration du Finistère.

« J'arrivais de la côte de Névez, à huit heures du soir, lorsque j'ai reçu votre lettre de ce jour. J'y vois avec douleur que nous sommes menacés d'une nouvelle descente et avec plus de douleur encore que, notre commune ayant été désarmée depuis l'affaire de La Roche-Sauveur, nous n'avons absolument aucun moyen de résistance à opposer à l'ennemi ; car vous ne regardez sûrement pas comme un moyen de

(1) Arch. du Finistère, registre indiqué.

défense contre des armes à feu, quelques méchantes piques que vous nous avez données et qui font l'objet de la dérision de tout le monde. Aussi, regardez nos moyens comme de toute nullité.

« Après cette déplorable mais trop véridique confession, je vous dirai que l'escadre anglaise paraît journellement sur nos côtes ; qu'aujourd'hui encore 10 vaisseaux et 4 frégates ont croisé depuis neuf heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, entre Groix et les côtes de Névez et Moëlan, à la hauteur de trois ou quatre lieues, et que deux corvettes, à 6 h. ce soir, n'étaient pas à une lieue de terre, vis-à-vis l'endroit où s'est effectuée la dernière descente ».

L'administration du Finistère s'empressa d'informer le Comité de Salut public de cette situation lamentable. Elle lui écrivait le 4 septembre 1795 :

Nous n'avons cessé de réclamer auprès du Comité de Salut public, auprès des représentants en mission, pour obtenir des forces qui puissent mettre notre territoire à l'abri des Chouans.

« Il est temps d'envoyer des troupes dans le Finistère, si on veut le prémunir contre les malheurs qui désolent le Morbihan et les Côtes-du-Nord. Depuis la reprise de Quiberon, une sécurité bien dangereuse a semblé détourner vos regards du point important où nous sommes. Enfin, le mal est à son comble et nous n'avons aucun moyen d'y apporter obstacle. L'esprit public est mort depuis longtemps dans nos cités. Les habitants des campagnes, absolument insoucians sur la chose publique, semblent nous annoncer par leur conduite que nous sommes trop heureux de les voir rester tranquilles.

« Enfin, l'ennemi nous presse de toutes parts. Sur nos côtes où nous n'avons que de très mauvaises batteries et de plus mauvais canoniers, on voit les flottes anglaises journellement nous insulter et menacer d'effectuer des descentes.

« Quimperlé, qui est la clef de notre département, est dans une situation si périlleuse que l'on ne peut plus, sans courir le risque d'être assassiné, s'y rendre de Lorient. Les Chouans intercepteront bientôt totalement cette route et ils s'avancent dans le Finistère, par le côté opposé à la mer, comme de concert avec la flotte anglaise qui, le 15 de ce mois, s'est montrée aux atterrages de Moëlan et de Ploemeur, avec une grande quantité de bâtiments de transport.

« Dans une pareille position, ce n'est pas affecter une vaine terreur que de se plaindre et de demander de prompts secours » (1).

Jean SAVINA.

(1) Arch. du Finistère, registre indiqué.

LE FINISTÈRE

DANS L'HISTOIRE & DANS L'ART

L'abondance et la beauté des mégalithes, dolmens, menhirs, galeries dolméniques, semés sur les falaises et les landes du Finistère, témoignent assez de l'importance que put avoir cette partie de la vieille Armorique environ le temps que l'homme commençait à connaître et à employer le bronze, il y a de cela plus de quatre millénaires. Et encore, combien de ces énormes pierres ont disparu dans le cours des âges, idoles suspectes à la vigilance du clergé chrétien, ou tout simplement matière d'exploitation trop facile pour consolider des " fossés " ou pour empiercer des routes ! Les majestueux menhirs de Kergadiou en Plourin-Ploudalmézeau et de Kervéatoux en Plouarzel s'élèvent sur les hauts plateaux du Léon occidental comme les derniers survivants d'une armée décimée par de longues batailles.

Après l'écrasement des Vénètes, César et son lieutenant Crassus occupèrent sans trop de peine, à ce qu'il semble, tout le pays correspondant à notre Finistère. Le peuple Gaulois qui l'habitait s'appelait le peuple des Osismes, nom qu'il con-

Cet article a déjà paru dans le numéro spécial consacré au *Finistère* par *l'Illustration économique et financière*.

serva en se fondant dans l'immense unité romaine. Jusqu'à l'extrême fin de l'Empire, au V^e siècle, le chef-lieu de la cité des Osismes fut à Vorgium, notre Carhaix, qu'un clair réseau de routes reliait, d'une part avec le chef-lieu de la province de Lyonnaise troisième, à Tours, d'autre part avec les points stratégiques de la côte : le port de Vorganium à l'embouchure de notre Abervrac'h, Gésocribate, qui doit être Brest, Aquilonia qui fut la première ébauche de Quimper, plus loin la baie des Trépassés, où les exégètes homériques de l'époque impériale localisaient l'évocation des morts par Ulysse, enfin, quelque part dans les fonds aujourd'hui submergés de la baie de Douarnenez, celle dont le nom traditionnellement conservé résume pour nos imaginations bien des souvenirs de cataclysmes, Is la folle et la mystérieuse.

A la fin du V^e siècle parurent les Bretons. D'au-delà de la Manche ils venaient, chassés, malgré leur résistance opiniâtre, par les Saxons et les Angles. L'Armorique n'avait que peu d'habitants ; ils s'y fixèrent en masse, y apportant toutes leurs traditions, leur langue, leurs croyances. Ils étaient chrétiens. Durant deux siècles et plus le mouvement d'immigration continua. Pour subvenir aux besoins spirituels de ces colonies qui, lentement, se constituaient en véritables peuples, de pieux missionnaires accouraient, formés aux écoles de Galles et d'Irlande. Et, avec la règle de foi, ils apportaient aussi ou confirmaient la règle d'organi-

sation sociale. Sous leur direction se formaient les grosses paroisses primitives, les *plous*, dont beaucoup perpétuent dans leurs noms celui de leur fondateur : Enéour de Plonéour, Démet de Plozévet, Igneau de Plouigneau, Vinoc de Plouhinec et tant d'autres. Rome, qui n'eut pas toujours en gré le mysticisme celtique, n'a pas canonisé un seul de ces habiles chefs de paroisses. Mais, pour la vénération d'un peuple à bon droit reconnaissant, ils devinrent vite des saints.

Ainsi, à l'encontre de ce qui se passait dans le reste de la Gaule, où le christianisme se répandait des villes dans les campagnes, c'est dans la campagne que la vie bretonne chrétienne prit d'abord sa forme et sa force. La division en évêchés, qui ne tarda pas à se marquer, n'en eut pas moins de conséquences, car elle exprimait des diversités ethniques. Tréguier, Léon, Cornouaille, Vannes, c'étaient les quatre grandes divisions ecclésiastiques de la Basse-Bretagne ; c'étaient aussi, ce sont encore, les quatre grandes divisions pour qui regarde aux âmes et à la langue. Il n'en est pas une dont le département du Finistère n'ait hérité quelque chose. Morlaix est pour les deux tiers une ville Trégorroise ; le Léon s'étend depuis Saint-Martin de Morlaix jusqu'aux rochers d'Ouessant et, vers le sud, jusqu'au pont de Landerneau ; la Cornouaille déploie ses bosquets et ses landes depuis Saint-Thomas de Landerneau et la dure échine de l'Arrée jusqu'aux rives voluptueuses de la Laïta ; après Quimperlé,

vers l'est, le canton d'Arzano a trois communes dont les costumes, l'esprit, le dialecte se rattachent au Bas-Vannetais. Pour l'historien, l'archéologue, l'ethnographe et l'artiste, le Finistère, c'est en vérité une synthèse complète du pays bretonnant.

Si la vénération populaire, jadis, créait des saints, l'imagination cornouaillaise créa des rois. Ainsi s'explique la légendaire fortune de ce chef de tribus, qui, ami des saints Corentin et Guénolé, fut peut-être le fondateur de l'évêché de Cornouaille ; la tradition le désigne d'un nom qui fut porté au X^e siècle par un comte très authentique : c'est le roi Gradlon. Comté et diocèse de Cornouaille se confondirent par le territoire, souvent par la personne du titulaire. Dans le nord, un autre comté subsista à part jusqu'au XIII^e siècle, celui de Léon. Dans les limites du Léon et de la Cornouaille et, à côté, dans le pays de Pougastel, qui dépendait du Trégor, dans le Bas-Vannetais près de Quimperlé, le régime féodal multiplia les fiefs, que l'autorité ducale, puis royale, absorba progressivement. Au XVI^e siècle, en 1552, une unité relative, prélude en quelque sorte du Finistère actuel, fut réalisée par l'institution du présidial de Quimper, cour de justice intermédiaire entre les sénéchaussées royales et cours seigneuriales d'une part, le Parlement de Bretagne d'autre part. Son ressort, comprenant neuf sénéchaussées (Quimper, Concarneau, Gourin, Carhaix, Châteauneuf, Châteaulin, Brest, Lesneven, Mor-

laix) avait à peu de chose près la même superficie et les mêmes limites que reçut en 1790 le département.

Dans ces cadres administratifs, quelle était l'activité des hommes ? Presque tout entière tournée vers la culture de la terre et les petites industries qu'elle peut comporter. Les Bretons des premiers âges semblent n'avoir pas été tentés par la mer. Les chefs-lieux de leurs *Plous* furent toujours établis à distance du rivage ; tous les ports de la côte et même, à l'exception de celui de la cité épiscopale de Quimper, les ports fluvio-maritimes dépendirent jusqu'à la Révolution d'une paroisse rurale : Concarneau de Beuzec-Conq, Pont-l'Abbé de Plobannalec et de Combrit, Pont-Croix de Beuzec-Cap-Sizun, Audierne d'Esquibien, Roscoff de Saint-Pol, Landerneau en partie de Ploudiry. Et cependant, dès la renaissance du commerce européen au XII^e siècle, les petits ports s'animèrent : ils importaient des vins et du sel, ils exportaient du miel, du blé, des toiles, et aussi de ces poissons séchés dont la préparation occupait déjà bien du monde sur les côtes du Cap-Caval et du Bas-Léon.

La culture était ce que permettaient les moyens matériels du temps et les communications difficiles ; aussi bien les méthodes et les résultats ne changèrent-ils que fort peu jusqu'assez avant dans le XIX^e siècle. La grande forêt centrale de l'Archoat avait cédé pendant le moyen âge aux efforts des défricheurs ; mais, au XVIII^e siècle, les landes

et terres incultes abondaient encore. Au demeurant l'élevage, principalement du cheval, promettait beaucoup. Le « bidet de Briec » et le « cheval du Cap » étaient appréciés pour les gros ouvrages. Au XV^e siècle le chroniqueur Gilles Bouvier, dit le héraut Berry, vantait « la grand foison de bons petit chevaux » qui se vendaient aux foires du Léon. Toutefois, c'est seulement à la veille de la Révolution que, grâce aux encouragements prodigués par les Etats de Bretagne et à la persévérance des vieilles familles léonardes, l'on se mit à perfectionner sérieusement les procédés ; les races ainsi s'améliorèrent, se transformant au point que certains types anciens disparurent.

La condition du paysan, que l'outillage insuffisant, l'isolement nécessaire, l'ignorance, la routine, plus encore que les défauts de la machine sociale, rendaient souvent misérable, était néanmoins meilleure que dans beaucoup d'autres parties de la France. Le régime du domaine congéable, avec sa division de la propriété entre le propriétaire du fonds et le « domanier », n'était pas également dur partout, et, adapté tant bien que mal à de nouveaux besoins, il a pu tenir bon jusqu'à nos jours en quelques cantons. Seul le régime de la *quevaise*, usité sur les domaines de l'abbaye cistercienne du Relec dans les monts d'Arrée, pesait lourd à cause de ce qu'il conservait du servage.

A côté de la puissante masse rurale la population urbaine faisait bien petite figure. Plus étran-

gers encore que le reste de la Bretagne aux grands courants économiques du monde occidental, la Cornouaille et le Léon ne pouvaient pas prétendre aux grandes villes. Quimper, posée à la rencontre de trois vallées divergentes, n'avait de raison d'être que comme gros marché, uniquement pour l'échange des produits locaux ; le souvenir de Saint-Corentin, sa haute cathédrale, reconstruite au XIII^e siècle pour le chœur, au XV^e pour la nef et les tours, lui valaient un prestige mystique ; son présidial royal et la cour épiscopale des « reguaires » y attiraient les plaideurs. Quimperlé groupait quelque deux à trois mille habitants autour de sa riche abbaye bénédictine de Sainte-Croix. Penmarc'h florit aux XV^e et XVI^e siècles par la pêche et la conserve du merlu, qui s'exportait loin à l'étranger ; ses armateurs jouissaient d'une large aisance qu'attestent aujourd'hui, si humiliés qu'ils soient, les restes de leurs manoirs et la vaste église à tour trapue, dont les murailles inachevées semblent révélatrices d'une soudaine déchéance ; mais jamais n'exista en ce point de véritable ville. Carhaix, célèbre par ses grandes foires et l'excellence de ses auberges, ne devait pas recouvrer la prépondérance de l'impériale Vorgium. Brest, point stratégique dès l'époque romaine — les substructions de son château le prouvent — reçut d'Henri IV en 1593 des privilèges qui l'assimilèrent aux bonnes villes du royaume ; elle posséda une mairie, mais ne parvint à l'existence municipale complète que, lors-

que, de 1681 à 1691, Louis XIV, successivement, y eut transféré le siège de la cour royale de Saint-Renan et lui eut annexé Recouvrance et une portion du territoire de Lambézellec. Morlaix faisait exception. Elle se distinguait au moyen âge par son activité ; c'était, après Nantes et Saint-Malo — quoique loin après — le port le plus important de la Bretagne : ses marchands, dont les navires sillonnaient la Manche et l'Atlantique, se construisirent au XVI^e siècle de jolies maisons à cours vitrées, pourvues d'escaliers ouvragés qui sont de pures merveilles. Quand une juridiction consulaire fut instituée en Basse-Bretagne, en 1566, c'est à Morlaix qu'on l'établit ; cinq ans auparavant, la communauté avait reçu du roi un statut privilégié et une mairie. Par malheur, les guerres de Hollande et de la Ligue d'Augsbourg, en interrompant ou paralysant la navigation au commerce et en entraînant des augmentations d'impôts, arrêtaient le cours de ces prospérités. Du reste, malgré le développement pris au XVIII^e siècle par la pêche de la sardine et des industries qui s'y rattachent, les ports de la région finistérienne souffraient, surtout dans le nord, d'un marasme général quand la Révolution se produisit.

La belle période pour cette région, comme pour toute la Bretagne, ce fut au XV^e et au XVI^e siècles, après le règlement des querelles de succession jusqu'à la crise douloureuse de la Ligue. C'est la période de l'essor politique et économique et aussi de la floraison d'art. Nulle paroisse ou simple

trêve qui ne voulût alors refaire son église ou ses chapelles, bâtir un calvaire, orner de châtoyants vitraux les édifices plus anciens, faire lever de son sol la tige mince ou la masse robuste d'un fier clocher. Au début du XV^e siècle, c'est le vertigineux Kreisker qui s'achève, tandis que le duc Jean V et l'évêque Bertrand de Rosmadec décident de réédifier la nef et le transept de la cathédrale quimpéroise. A Locronan s'élève une église neuve, large, somptueuse, « en forme de cathédrale » disaient les bonnes gens. Le Folgoët reçoit son admirable basilique, aimée des ducs, célèbre à bon droit par les belles lignes de sa flèche, les richesses de son jubé, l'assemblée grave des apôtres de son porche. A la même époque appartiennent Notre-Dame de Roscudon de Pont-Croix, Notre-Dame de Quimperlé, le chœur de Saint-Pol, tant de nobles édifices encore, où se révèle, avec l'équilibre social retrouvé, l'habileté des artisans modestes, mais pleins de zèle, qui, plus indépendants qu'autrefois des modes étrangères, veulent désormais obéir aux inspirations du génie breton.

L'union de la Bretagne au royaume ne compromit pas ce beau mouvement. La reine Anne n'a certes pas connu toutes les belles œuvres d'architecture ou d'orfèvrerie à quoi l'instinct populaire attache plus ou moins son nom, mais il lui plaisait que son duché se vêtît d'une magnifique parure et quantité de chapelles rurales datent de son temps. Puis, après l'éveil tardif de la Renais-

sance, l'art, qui ne cesse de produire, donne des œuvres plus originales que jamais. La seconde moitié du XVI^e siècle voit se grouper en foules grouillantes sur les calvaires de Plougonven, de Guimiliau, de Saint-Thégonnec, les acteurs de tout le grand drame chrétien. Les maîtres d'œuvre léonards imaginent de curieuses silhouettes de clochers, comme à Roscoff et à Berven, où ils posent un petit dôme à lanternon sur une construction encore gothique. Les peintres verriers livrent aux paroisses, souvent pour de bien modestes chapelles, des vitraux aux vives couleurs. Les tailleurs d'images continuent de garnir les églises de statues de bois peint dont la naïveté n'affaiblit pas la puissance expressive, bien au contraire, et parfois la rend plus touchante. De leur côté, les seigneurs agrandissent et embellissent leurs manoirs, voire les reconstruisent sur de nouveaux plans, tel cet extraordinaire Kerjean, à qui ses austères murailles grises, ses casemates profondes, les élégances inattendues de son puits, donnent comme un air de château de conte de fées.

Kerjean était à peine achevé que, brusquement, survinrent les affreux troubles de la Ligue, les luttes des Anglais et des Espagnols s'ajoutant aux querelles intérieures, au brigandage, à la misère. Heureusement le pays se releva vite et, tandis que l'apostolat de Michel Le Nobletz restaurait la discipline des mœurs, les sculpteurs et les architectes se remettaient à la tâche. Le calvaire de Pleyben, les chefs-d'œuvre de Saint-Thégonnec,

de Guimiliau, de Lampaul, les porches majestueux des églises de la vallée de l'Elorn, appartiennent au XVII^e siècle. La chapelle funéraire de Saint-Thégonnec, encore gothique à beaucoup d'égards, date de 1676 ; c'est l'année même qui suivit la révolte soulevée en Cornouaille par l'imposition du papier timbré. Ensuite l'art breton semble s'assoupir. Les longues guerres de la fin du règne de Louis XIV font sentir leurs effets ruineux en Bretagne comme ailleurs. Au XVIII^e siècle enfin s'affirment par l'action pénétrante des intendants les méthodes d'administration qui, ébranlant les traditions trop spéciales, tendent à tarir les sources où tout art local, nécessairement, s'alimente. Et voici que la Révolution éclate ; elle ne reniera pas la politique de la monarchie.

Nulle part cependant les Bas-Bretons ne repoussèrent la grande espérance de 1789. Leur esprit d'indépendance et leur passion d'égalité faisaient d'eux des républicains avant la lettre. Seulement leurs traditions religieuses s'opposaient aux indiscrettes nouveautés de la Constitution civile ; si, après le soulèvement vite réprimé du pays de Saint-Pol, en 1793, il n'y eut guère de chouannerie, la multitude fidèle, sans bruit, sans provocation, accomplit des prodiges d'ingénieux dévouement pour garder ses prêtres. Parmi les bourgeois, presque tous ceux qui se mêlaient aux affaires publiques luttèrent contre les tendances centralisatrices de la Convention. Le Finistère fut Girondin, ou — plus exactement — fédéraliste. Le

22 mai 1794, le tribunal révolutionnaire établi à Brest « à l'instar de Paris » faisait expier ce crime à vingt-six membres du Conseil général.

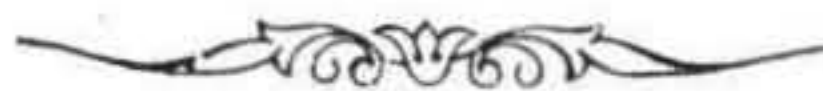
Au XIX^e siècle, l'histoire du département est celle d'un peuple patient, énergique, dur au travail, fécond en hommes et en œuvres. Les longues listes de morts inscrites sur les monuments de la grande Guerre proclament son héroïsme et ses sacrifices. Pourtant, malgré la terrible épreuve, le chiffre de la population reste très haut : le Finistère, qui comptait à peine 500.000 habitants il y a un siècle, en compte aujourd'hui près de 800.000.

Sur ce total, 700.000 savent la langue bretonne, 600.000 l'emploient concurremment avec la française ou même de préférence à elle. Quelle méprise d'y voir un risque pour l'unité nationale ! Autant que par son histoire la Bretagne tient à la France par sa langue. Elle n'est pas un patois, mais elle n'est pas non plus une étrangère : toutes les découvertes de la philologie celtique aboutissent à mettre en lumière son étroite parenté avec celle des Gaulois ; ce sont enfants de même lignage.

Et c'est pourquoi, à l'adresse de tous les autres Français qui, venus sans prévention visiter le Finistère, se sentirent dès l'abord séduire par son charme subtil, composé secret de douceur et de force, à l'adresse du passant observateur et réfléchi qui, à l'exemple de Michelet, sut discerner la grande harmonie qu'il y a dans ce pays entre l'homme et la nature, à chacun de ceux-là il faut

dire : Français moyen, latin de culture, mais en qui survit, plus que tu ne crois, le tour d'esprit de la vieille Gaule, ne méprise pas la langue bretonne. Ne décourage pas ceux qui s'emploient à ralentir son agonie inévitable. Fais plus : respecte la et, si tu peux, aime la comme une part précieuse du patrimoine de ta patrie.

Henri WAQUET.



LA MILICE GARDE-CÔTE

La milice garde-côte (1) fut organisée pour la défense des côtes de Bretagne par les ordonnances de la Marine de 1678 et de 1681. Elle devait se recruter dans les paroisses situées sur le bord de la mer ou à deux lieues dans les terres. Quatre cent cinquante paroisses de Bretagne y étaient astreintes, et, parmi elles, les trois quarts des paroisses du Finistère actuel, qui fournissaient un contingent formé de tous les hommes valides de 18 à 60 ans.

Que pouvait-on tirer d'une telle cohue de paysans à peine instruits sur place par un jour d'exercice par mois ? Il fallut bien vite songer à une sélection des hommes soumis à la milice. Les règlements de 1716 et de 1756 eurent ce but. Ils laissèrent à la masse les corvées et les gros travaux et mirent à part les meilleurs soldats de chaque paroisse. Ceux-ci, plus propres au maniement des armes, plus exercés, mieux instruits, formèrent des compagnies franches de 100 fusiliers avec un drapeau et un tambour, parfois remplacé par un biniou. En 1756, le Duc d'Aiguillon fixa le contingent de la province à 10.000 hommes choisis par le tirage au sort (2).

On serait peut-être tenté de croire que tous les hommes soumis à la milice étaient aussi soumis au tirage au sort. En le croyant, on oublierait les nombreuses exemptions admises par les règlements royaux, tant pour la milice territoriale que pour la milice garde-côte. Il y avait des exemptions en faveur de la noblesse, des charges publiques, des professions libé-

(1) Bibliographie complète dans l'*Inventaire* des Archives du Finistère, Tome III. Fonds des Amirautés de Morlaix et de Quimper par MM. Lemoine et de La Rogerie. Introduction p. xxvii, note 4.

(2) *Ibid.* p. XL.

rales, des manufactures, du commerce et de l'agriculture, à tel point que « à peu près seuls, les gens qui vivent d'un travail manuel et journalier, les ouvriers des villes et des campagnes, les petits artisans, les petits cultivateurs, les petits employés demeuraient assujettis à la milice » (1).

Et ceux-ci cherchaient à être exemptés eux-aussi pour des raisons plus ou moins valables, tel ce sieur Thomas de Plouzané qui acheta un vieux cheval entier, qui ne servait plus à rien et dont personne ne voulait, fit exempter son fils aîné comme garde du prétendu étalon et voulut faire exempter son cadet « sous prétexte qu'il aidait son frère dans l'exercice de ses fonctions » (2)

Mais l'intendant et ses subdélégués veillaient. Tous les ans, dans chaque paroisse, les états des hommes soumis à la milice étaient dressés par une commission choisie par le général de la paroisse. Les états étaient remis au subdélégué le plus voisin et celui-ci, conformément aux ordres reçus de l'intendant de Rennes, établissait les états définitifs des exemptés avec les motifs d'exemption, de ceux qui tiraient au sort avec le billet tiré. Le billet blanc exemptait ; le billet noir au contraire obligeait à servir.

Nous avons trouvé aux archives du Finistère (Série E, fonds Barbier de Lescoët) les états dressés en 1786 par le subdélégué de Landerneau pour la paroisse de Ploudaniel.

Ploudaniel s'étendait à cette date au delà de ses limites actuelles et comprenait les trêves de Saint-Méen et de Trémaouézan avec une population de 4 à 5000 âmes. Elle était comprise dans la capitainerie (1) de L'Aberwrac'h (la 11^e) avec vingt autres paroisses, dont Lannilis, Plouguerneau, Kernilis, Trégarantec, Guicqueleau, Plounéventer, Plounévez, Lanhouarneau.

(1) Antoine Dupuy. *Etudes sur l'administration municipale en Bretagne*, p. 246 et 254.

(2) *Ibid.* p. 254.

Comme elle était très peuplée, son contingent semblait devoir être assez fort. Et, de fait, les trois états du subdélégué portent sur 251 noms. Mais, sur ce chiffre, 16 seulement furent astreints au tirage au sort, soit 6 %, tandis que 235 étaient exemptés pour des motifs divers.

Le motif qui a eu le plus de succès étonne un peu. Il porte sur la taille requise : 5 pieds (1 m. 62) (2). Or, 157 jeunes hommes ou veufs de la paroisse ont profité de l'exemption. Étaient-ils donc tous si peu avantagés de ce côté ? Peut-être. Six d'entre eux, plus prudents ou plus habiles que les autres, ont su faire valoir ce premier motif et y ont ajouté un second. Il était sans doute utile d'avoir plus d'un tour dans son sac et de faire flèche de tout bois.

Le deuxième état ne comporte, lui, que 84 noms, y compris les 6 " malins ", petits de taille, inscrits sur l'état précédent et que l'on retrouve ici avec de nouveaux motifs d'exemption. Les 84 garçons ou veufs sans enfants de cette liste ont fait valoir des raisons très diverses. L'un n'a pas l'âge requis, l'autre est trop vieux, vieilli peut-être avant l'heure ; celui-ci n'a jamais mangé de viande, celui-là a son frère milicien, cet autre est le frère d'un collecteur du vingtième. Trois sont infirmiers d'hôpital au Folgoat, un, domestique des Ursulines de Lesneven, un autre, au service de M. Chateausin, douze sont soutiens de famille ou fils de veuve ou de parents infirmes.

Ajoutez-y un gardien dans le port de Brest, deux chefs de ménage, huit fils de ménagers, un fils de fabricant de toile, deux valets de fabricant de toile, deux valets de fabricants, cela vous donne 38 exemptés par quinze motifs divers. Reste 46 autres, exemptés eux aussi, mais comme valets ; les uns, comme maîtres-valets, d'autres, comme valets de moulin ou

(1) La Bretagne comprenait 29 capitaineries. Cf. *Inventaire*, p. 113.

(2) D'après G. Girard, *Racolage et Milice 1915*, p. 203.

valets de ferme considérable. Pour 18 d'entre eux, la valeur de la ferme est indiquée : 9 vont de 200 à 300 livres, 6 de 300 à 400 livres, 1 vaut 400 livres et 2, 450. L'indication de ces chiffres se comprend aisément quand on sait que les gros laboureurs ou fermiers, leurs fils ou valets, les garçons ayant charrue ou exploitant une ferme de 300 livres étaient exempts en 1701 de la milice territoriale. Pour la milice garde-côte, on était encore moins exigeant, puisque des fermes de 200 livres faisaient exclure du tirage au sort.

En résumé 235 exemptés : 151 pour défaut de taille, 78 pour 16 autres motifs, 6 pour 2 raisons : défaut de taille et condition de valets de grande ferme.

Le dernier état, qui porte le titre général " reconnus propres à tirer au sort ", n'a que 16 noms, soit 6 % du total de 251. Trois ont tiré un billet blanc et sont donc exemptés, deux ont eu un billet : soldat provincial, onze ont eu le billet noir et sont astreints à entrer dans les compagnies franches de la milice garde-côte. Les paroissiens de Ploudaniel n'étaient vraiment pas maltraités par le recrutement de la milice provinciale et de la milice garde-côte. Aussi se gardèrent-ils bien de s'en plaindre dans leur cahier de doléances aux Etats Généraux de 1789.

Et dire que de nombreux cahiers de Haute et de Basse-Bretagne s'élevèrent avec violence contre la milice qui semblait alors à plusieurs une charge intolérable (1). Ploudaniel et beaucoup de paroisses du Léon surent se taire sur cet article. Peut-être leurs habitants connaissaient-ils leur bonheur !

Les miliciens ainsi recrutés furent mieux instruits et rendirent plus de service que l'immense cohue des 90.000 hommes astreints à la garde des côtes. La réforme du duc

(1) Les modèles de cahier qui circulèrent dans la province ont dû y contribuer. Cf. Sée et Lesort, *Cahiers de Doléances* de la Sénéchaussée de Rennes, Tome I, p. LXXIII, LXXVI, LXXVIII.

d'Aiguillon eut donc d'excellents résultats. Nous en trouvons d'ailleurs une preuve dans le rapport fourni au Ministre de la Guerre en août 1766, par le comte de La Noue, inspecteur général des milices, au retour de ses courses sur le littoral (1) : « Je rends justice à un corps de bons et braves officiers et à des soldats remplis de bonne volonté, avec lesquels je ne craindrais pas de marcher à l'ennemi : les paroisses qui fournissent ces milices sont pour ainsi dire disciplinées et très peu sujettes à l'ivrognerie et à la contrebande ».

Le rapport de l'Inspecteur général donnait ensuite quelques observations sur l'état des capitaineries, sur le caractère général de la population :

Quimperlé : assez belle, peu propre, mais obéissante et docile.

Quimper : population élevée, belle, propre et docile.

Pont-Croix (Audierne) : population élevée, belle, propre et facile à conduire.

Crozon : population belle et élevée, pour la plupart des paroisses, mais sauvage et maussade.

Saint-Renan : population belle, élevée, riche, mais mutine, indocile et arrogante par la communication avec le port de Brest.

Lesneven : La population n'est pas élevée, mais bien faite, propre et docile.

Saint-Pol : La population est de grande beauté, élevée, bien faite, propre, leste et docile (2).

La suite du rapport de l'inspecteur général indiquait avec précision l'état des bataillons. Deux marchent médiocrement, sont mal exercés et peu ou point disciplinés. Ce sont ceux de Crozon et de Saint-Renan. Trois autres reçoivent la note bien

(1) Ch. de Calan, *La Milice garde-côte* dans *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. VI, 1891, p. 460, d'après Archives Nationales, H. 549.

(2) *Ibid.*, p. 461.

pour la tenue, la discipline et l'exercice (Quimperlé, Quimper et Pont-Croix) ; celui de Quimperlé a fait de grands progrès dans le ton militaire. Saint-Pol marche très bien et est très bien exercé. Lesneven est rangé dans l'élite ; il est singulièrement exercé et discipliné et fait journellement des progrès (1).

Aussi la conclusion du rapport était-elle très favorable et à la troupe et à ses officiers : « Souffrez que je les mette sous votre protection pour leur faire obtenir les grâces que les officiers méritent par leur zèle, leur intelligence à exercer, former et discipliner des nationaux qui seraient d'une grande utilité en temps de guerre et qui maintiennent en bon ordre les côtes en temps de paix ».

Abbé J. TOULEMONT.

(1) *Ibid.*, pp. 462 et 463.

Matériaux pour la
BIBLIOGRAPHIE de L'HISTOIRE de la RÉVOLUTION
dans le département du Finistère

(SUITE)

c) Périodiques

245. *Moniteur de Brest et du Finistère*, 1^{er} N^o, du 1^{er} brumaire an III (Bibl. de Brest, 696).
246. *L'Ami des principes ou Annales Républicaines de Brest*, 1794 et 1795, in-8^o, au moins 44 n^{os} de 8 p. d'après Kerviler.
247. *Bulletin de la correspondance de la députation du Tiers, puis des communes de la sénéchaussée de Brest*. Brest, du 12 mai 1789 à février 1791, en livraison in-8^o de 8 à 16 p. (Bibl. nat. LC 2/129-130 ; Bibl. de Brest, H. 2960).
248. *Bulletin de l'Armée des Côtes de Brest*, 1793, au moins 27 n^{os} in-8^o, d'après Kerviler.
249. *Annuaire du Finistère pour l'an VII*. Quimper, in-12, 36 p. *Annuaire statistique du département du Finistère pour l'an XII de la République, rédigé par ordre du Ministre de l'Intérieur*. Quimper, in-8^o (Bibl. de Brest, H. 2893).
250. *Liste générale des émigrés du département du Finistère, dressée en conformité de la loi du 25 brumaire an III et de l'arrêté du Directoire exécutif du 6 germinal an VIII*. in-f^o (Bibl. de Brest, H. 2905).
251. *Nouvelles de Bretagne*, 1789. S. l. n. d. 14 p. (Bibl. de la Marine, Brest, 332).

252. *Bulletin du département du Finistère*. Placards. (Les Archives du Finistère (annexe de la série L), ne possèdent que les n^{os} III, 17 avril 1793 ; xx, du 26 juin 1793 et xxii du 3 juillet 1793).
253. *Journal des municipalités, districts et départements de l'Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Loire-Inférieure et Morbihan* (1790-1791). Rennes [Vatar fils], 7 vol. in-8° (Bibl. nat. LC 2/131).
254. *Etats généraux. Bulletin de la correspondance de Bretagne, tant du Clergé que de de la Sénéchaussée de Rennes* (1789-1790). Rennes [Audran], 4 vol. in-8° (Bibl. nat. LC 2/132).
255. *Feuille hebdomadaire de la ville de Lorient*. Lorient, du 1^{er} mars 1790 au 1^{er} septembre 1791.
256. *Affiches générales de la Bretagne*. Nantes, s. d. de 1778 à 1791, 13 années en n^{os} in-4° de 4 p. (Bibl. de Nantes, 60578).
257. *Affiches de Nantes et de la Loire-Inférieure*. Nantes, du 1^{er} janvier 1791 au 30 fructidor an II, 4 années en n^{os} in-4°, de 4 p.
258. *Bulletin des Etats généraux, par les membres de la correspondance de Nantes*. Nantes, 5 mai 1789-3 novembre 1790, 7 vol. in-8° (Bibl. de Nantes, 60585).
259. *Journal de correspondance de Paris à Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, Nantes, s. d., 5 novembre 1790-29 septembre 1793, 11 vol. in-8° (Bibl. de Nantes, 60585).
260. *Les Affiches de Rennes, 1784-1790*. [Cf. H. SÉE, *note sur la presse provinciale à la fin de l'ancien régime* dans les *Annales historiques de la Révolution française*, janvier-février 1927].
- 260 bis *La sentinelle du peuple, aux gens de toutes professions, sciences, arts, commerces et métiers composant le tiers-état de la province de Bretagne, par un propriétaire en la dite province*. 10 nov.-25 déc. 1788, 5 n^{os} in-8° [attribué à Volney].

II. — ETUDES HISTORIQUES ET DIVERSES

a) Ouvrages généraux

261. A. DU CHATELLIER, *Histoire de la Révolution dans les départements de l'ancienne Bretagne*. Nantes, 1836, 6 vol. in-8°.
262. GESLIN DE BOURGOGNE (J.) et BARTHÉLÉMY (A. de), *Etudes sur la Révolution en Bretagne, principalement dans les Côtes-du-Nord*. Paris-Saint-Brieuc, 1858, in-8°.
263. KERVILER (René de), *La Bretagne pendant la Révolution*. Nantes, 1912, in-4°. (Collection des bibliophiles bretons).
264. LAURENT (Ch.), *Histoire de la Bretagne républicaine, depuis 1789 jusqu'à nos jours*. Paris, 1875, in-8°.
265. POCQUET (B.), *Les origines de la Révolution en Bretagne*. Paris, 1885, 2 vol. in-16°.
266. TRESVAUX DU FRAVAL, *Histoire de la persécution révolutionnaire en Bretagne, à la fin du XVIII^e siècle*. Paris, 1845, 2 vol. in-8°.

b) Recueils de textes

267. AULARD (A.), *Recueils des actes du Comité de Salut Public, avec la correspondance officielle des Représentants en mission*. Paris, 22 vol. in-8° (en cours de publication. Table des t. I à V, à part en 1 vol.).
268. GARON (P.), *Enquête sur l'état des routes, rivières et canaux en l'an II*. (Bull. d'histoire économique de la Révolution, 1917-1919. Le Finistère, p. 82-86).
269. CORRE (D^r) et DELOURMEL (L.), *Correspondance de Legendre, député du Tiers de la Sénéchaussée de Brest aux Etats Généraux et à l'Assemblée Constituante, 1789-1791*. (*Révolution française*, 1900, p. 515 et 1901, p. 46) (1).

(1) Parmi les travaux manuscrits du D^r Corre, déposés à la Bibliothèque nationale et aux Archives du Finistère [pour ces derniers, voir

270. DUBREUIL (L.), *Recueil sur les vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne, à l'époque de la Révolution* Paris, 1915, 2 vol. in-8° [sur le domaine congéable. voir, ROPARTZ, *Bibliothèque de jurisprudence bretonne. Etudes sur quelques ouvrages rares et peu connus. XVII^e siècle. écrits par des Bretons ou imprimés en Bretagne.* 83 numéros ont été reproduits par L. DUBREUIL, *Verbo CORBIÈRE* ; une nomenclature d'écrits imprimés à l'occasion des lois des 6 août 1791 et 9 brumaire an VI, dans MIORCEC DE KERDANET, *Notices chronologiques...* p. 448-449, note 3].
271. ESQUIEU et DELOURMEL, *Correspondance de la municipalité avec les députés de la sénéchaussée de Brest aux États Généraux et à l'Assemblée Constituante (1789-1791). Documents inédits.* (*Bulletin de la Société Académique de Brest*, 1906, p. 87).
272. PEYRON (Abbé), *Documents pour servir à l'Histoire du Clergé et des communautés religieuses dans le Finistère pendant la Révolution.* Quimper, 1892-97, 2 vol. in-8°.
273. PEYRON (Abbé), *La Chouannerie. Documents pour servir à son histoire dans le Finistère.* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1910, p. 142, 221, 249, 286, 325, 342 ; 1911, p. 20, 53, 87, 117, 146, 181, 213, 280, 302, 346).
274. PEYRON (Abbé), *Documents touchant l'insurrection du Léon en mars 1793* (*Revue de Bretagne*, 1902, II, p. 40, 138 ; 1903, I, p. 24, 191, 250, 357, 419).

Catalogue, sous le nom de " FONDS CORRE ", dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXX (1908), p. 291], il convient de signaler : 1° *Mélanges relatifs à Brest et à la Bretagne à l'époque de la Révolution, suivis de quelques pièces relatives à Paris et à divers départements* (Bibliothèque nationale, ms. fr. 21.082). 2° *Le monde de l'aristocratie maritime à Brest au cours de la Révolution* (Bibliothèque Nationale). 3° *Brest, époque révolutionnaire. Index des noms de personnes, cités dans les livres de Levot, Le Guillou-Pénanros. A. du Châtellier et Mme de Pompery* (n° 14 du fonds CORRE des Archives du Finistère).

- 275 PEYRON (Abbé), *Manuscrit de M. Boissière*, [sur l'histoire religieuse de la Révolution dans le Finistère] *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1919, p. 126, 166, 192, 299 ; 1920, p. 25 ; 1922, p. 27, 50, 96, 147, 225, 299, 363 ; 1923, p. 59, 180, 309 ; 1924, 114, 178, 244, 379.
276. SAVINA (Jean) et BERNARD (Daniel), *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau pour les Etats Généraux de 1789*. Rennes 1927-1928, 2 vol. in-8°.
277. TEMPIER (D), *Lettres des Députés des Côtes-du-Nord aux Etats généraux et à l'Assemblée constituante à l'Assemblée législative et à la Convention nationale*. (*Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*. t. XXVI, XXVII, XXVIII, XXX).
278. *Archives de la ville de Brest. Procès-verbaux des séances du Conseil général de la commune, 1789-1795*. Brest, 1895-96, 2 vol. in-8°.
279. *Archives de la ville de Brest. Procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal 1790 à 1883*. Brest, 1894, 4 vol in-8°.

c) Ouvrages et Travaux divers

280. ALLIER (A.) *Morlaix pendant la Révolution* (*Bulletin de la Société des Etudes Scientifiques du Finistère*, t. IV, (1882), p. 4 ; t. V (1883), p. 17 ; t. VI (1884), p. 7 ; t. VII (1885), p. 6).
281. ARGENS (Ollivier d'), *Mémoires*, publiés dans le t. XXXIII de la Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle, avec avant-propos et notices par M. F. Barrière. Paris, 1846-1866, in-8°.
282. AUDREN (Ch.) [J. TRÉVÉDY], *Les fêtes anniversaires, 21 janvier 1793*. Rennes, 1893, in-12 [Extrait du *Journal de Rennes*, avril 1893].
283. AUDREN DE KERDREL, *Plouvorn pendant la Terreur* (*Semaine Religieuse de Quimper*, 15 novembre 1901).
284. AULARD (A.), *Les Représentants en mission, depuis le 9 ventôse an II jusqu'au 9 ventôse an III* (*Révolution française*, 1900, p. 334).

285. B... C... *Histoire du clergé dans le Finistère depuis 1789* (*Annales bretonnes*, Quimper, 1832, p. 297).
286. BARTHÉLÉMY (Abbé), *M^{gr} de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon* (*Les Contemporains*, 13 février 1910).
287. BELHOMME (E.), *Le procès de Louis XVI. A propos des lettres de Blad* [député de la sénéchaussée de Brest] (*Révolution française*, 1896, p. 229).
288. BELLEC (J.), *Les deux Fédérations bretonnes-angevines* (*Révolution française*, 1895, p. 15).
289. BERNARD (Daniel), *Deux écrits de propagande en langue bretonne, 1789* (*Annales de Bretagne*, t. XXVII p. 1). [Cf. BUCHEZ et ROUX, t. I, p. 288 ; POCQUET, *Origines*, t. II, p. 202].
290. BERNARD (Daniel), *La Révolution française et la langue bretonne* (*Annales de Bretagne*, t. XXVIII, p. 287).
291. BERNARD (Daniel), *Le Breton dans les actes publics* (*Annales de Bretagne*, t. XXXV, p. 32).
292. BERNARD (Daniel) *La Bannière du Finistère, 1790-1792* (*Fureteur breton*, t. VIII, p. 112 et 148).
293. BERNARD (Daniel), *Documents sur l'histoire de l'Ile-de-Sein pendant la Révolution* (*Journal Le Citoyen*, Quimper, 1914).
294. BERNARD (Daniel), *Etablissement de la ligne de télégraphe Chappe dans le Finistère et une partie des Côtes-du-Nord en 1794* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1916).
295. BERNARD (Général) *Les colons à Brest en 1794* (*Revue maritime*, t. II, 1857, p. 397).
296. BERNARD (M.), *L'œuvre de Caffarelli à Brest* (*Révolution française*, 1915, p. 24) [sur l'œuvre de Caffarelli à Brest, pendant la préparation de la campagne d'Égypte, V. André AUZOUX, *L'expédition d'Égypte* (*Revue historique*, t. CLIV, 1927, p. 189)].
297. BERNARD (M.) *La municipalité de Brest de 1750 à 1790* (*Annales de Bretagne*, t. XXVIII, p. 47 ; t. XXIX, p. 225). Paris, 1915, in-8°.

298. BERRIAT DE SAINT-PRIX, *La justice révolutionnaire à Paris... Nantes*, d'après les documents originaux, Paris, 1861, in-8° [Cf. A. de BARTHÉLÉMY, *La Justice des Terroristes*, Brest, Nantes, Bordeaux (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1862, I, p. 291).
299. BESSON (L. A.) *Souvenirs d'un détenu au château de Brest pendant la Terreur* (*Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 1899, p. 206).
300. BIGARRÉ (Général), *Mémoires* publiés par A. DEBIDOUR. Nancy, 1880, in-8° [intéressant pour l'histoire de l'Expédition d'Irlande et le naufrage des "Droits de l'Homme"].
301. BLIARD (P.) *Le Conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest, 1793-1794*. Paris, 1906, in-8°.
302. BORD (G.), *Proclamation de la République dans le Finistère, 22 septembre 1792* (*Revue de la Révolution*, 1884, II, p. 135).
303. BOUCHARD (A.), *Le club breton. Origine, composition, organisation, rôle à la Constituante*. Paris, 1920, in-8°.
304. BOURELLY (Général), *La Tour d'Auvergne et ses amis, d'après des lettres inédites* (*Revue hebdomadaire*, 19 avril 1902).
305. BREC'H (G.) *Les Girondins après le 31 mai. Lettre de Kervélégan, 1795*. (*Revue de la Révolution*, 1887, Doc. p. 18).
306. BROC (de), *Dix ans de la vie d'une femme pendant l'émigration. Adélaïde de Kerjean, marquise de Falaiseau d'après des lettres inédites et des souvenirs de famille*. Paris, 1893, in-8°.
307. BUHOT DE KERSERS, *Histoire de La Tour d'Auvergne, premier grenadier de France, rédigée d'après sa correspondance, ses papiers de famille et les documents les plus authentiques*, Paris, 1841, in-12.
308. BUHOT DE KERSERS. *Correspondance de La Tour d'Auvergne-Corret*. Paris, 1908, in-8°.
309. CADIOU (P.), *La marine à Brest pendant la Révolution. Le vaisseau "Les Droits de l'Homme"* (*Revue maritime*, 1899, p. 33).

310. CADOU DAL (G. de), *Georges Cadoudal et la chouannerie*, Paris, 1887, in-8°.
311. CALOHAR (F.) *Notice historique sur La Tour d'Auvergne premier grenadier de France*. Paris, 1887, in-8°.
312. CARNÉ (G. de), *Guiscriff, scènes de la Terreur dans une paroisse bretonne, précédées d'une notice historique sur la chouannerie*, Paris, 1835, in-8°.
313. CHAMPAGNY (de), *Les députés bretons à la Bastille (Association bretonne, 1882, p. 91. Reproduit dans le Courrier de Bretagne, 7-26 juillet-27 août 1884)*.
314. CHARAVAY (E.) *Lettre de Barbaroux aux Administrateurs du Finistère, 22 avril 1793, (Révolution française, 1884, p. 729)*.
315. CHARAVAY (E.) *Le conventionnel Laignelot. Lettre au Comité de Salut public sur l'état de la Bretagne*. Brest, 1 nivôse an II (*Révolution française, 1885, p. 728*).
316. CHARAVAY (E.) *Deux lettres et notice sur Le Coz (Révolution française, 1883, p. 716)*.
317. CHARAVAY (E.), *Jean-Bon Saint-André et Bréard. Lettres au Comité de Salut public, Brest, 2 brumaire an II, sur les navires à construire et sur l'état politique à Brest (Révolution française, 1885, p. 724)*.
318. CHASSIN (Ch.-L.), *La préparation de la guerre de Vendée*. Paris, 1892, 3 vol. in-8°.
319. CHASSIN (Ch.-L.), *La Vendée patriote*, Paris, 1893-1895, 4 vol. in-8°.
320. CHASSIN, (Ch. L.), *Les pacifications de l'Ouest*, Paris, 1896-1899, 3 vol. in-8°.
321. CHASSIN (Ch. L.) *Table générale alphabétique et analytique des trois séries*. Paris, 1900, in-8°. [Sur la Chouannerie en Bretagne, en plus des ouvrages cités, voir, SAVARY, *Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République*, Paris, 1824-1825, 6 vol. in-8° ; LE QUINIO, *Guerre de Vendée et de Chouans*. Paris, an III, in-8° ; SAGERET (E.) *Le Morbihan et la Chouannerie morbihannaise*. Paris, 1910-1918, 4 vol. in-8°. Voir aussi la *Bibliographie* de Edm. et Yves LEMIERRE, en cours de publication depuis 1904 dans les *Bulletins et Mémoires* de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.

322. CLOSMADÉUC (Th. de), *Quiberon, 1795. Emigrés et Chouans. Commissions militaires : interrogatoires et jugements*, Paris, 1899, in-8°.
323. COCHIN (Augustin), *Les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*, Paris, 1925-1926, 2 vol. in-8°. Cf. L. de CARDENAL, *La fondation des clubs dans les départements au début de la Révolution (Annales historiques de la Révolution française, septembre-octobre 1926 ; Les origines des Sociétés populaires (Révolution française, 1924) ; GASTON MARTIN, Augustin Cochin et la Révolution. Toulouse, 1926, in-8°, 60 p. ; La Franc-Maçonnerie et la préparation de la Révolution de 1789, et spécialement en Bretagne. Toulouse, 1925, in-8°.*
324. COCHIN (Augustin) et CHARPENTIER (Ch.), *Etude sur les Sociétés et la campagne électorale en Bretagne en 1789.*
325. COLLEVILLE (V. de), *Mademoiselle de Forsanz, guillotinée à Morlaix. Scène historique de la Révolution en Bretagne (Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou, 1886, p. 167).*
326. CONSTANCE (A.), *Brest en l'an III, d'après la correspondance de l'ordonnateur civil Redon (Bulletin de la Société académique de Brest, 1884-1885, p. 407).*
327. CONSTANCE (A.), *Les tribulations du citoyen Pillot, capitaine de canoniers vétérans, en l'an II de la République (Revue de Bretagne et de Vendée, 1887, I, p. 211).*
328. CORGNE (E.). *Les fêtes révolutionnaires à Lesneven. Pontivy, 1919, in-16.*
329. CORGNE (E.), *Un exploit des Chouans dans le Finistère, l'attaque de la poudrerie du Pont-de-Buis, 29 prairial an II, 17 juin 1795 (Annales historiques de la Révolution française, 1924, p. 250).*
330. CORRE (D^r), *Lettre justificative de Derrien, administrateur du département du Finistère, à Bréart, 1790 (Revue de Bretagne et de Vendée, 1894, I, p. 401).*
331. CORRE (D^r), *Le procès de Louis XVI et la Révolution du 31 mai, d'après la correspondance de Blad, député de Brest à la Convention, à la municipalité de Brest. 24 lettres, du 10 décembre 1792 au 5 août 1793 (Révolution française, 1895, p. 534).*

332. CORRE (D^r) *Documents sur la Révolution en Bretagne* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, t. LXXV p. 486).
333. CORRE ET DELOURMEL (L.) *Correspondance de Legendre, député du Tiers de la Sénéchaussée de Brest aux Etats généraux et à l'Assemblée Constituante, 1789-1791* (*Révolution française*, 1900, p. 515 et 1901, p. 46).
334. COURCY (Pol de), *Brest pendant la Terreur* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1871, I, p. 169).
335. COURCY (Pôl de), *Notice sur la ville de Saint-Pol-de-Léon* (*Annuaire de Brest et du Finistère*, 1841).
336. CROSNIER (A) *Victoire Conen de Saint-Luc*, Paris, 1919, in-8°.
337. DAUDET (E.) *La police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire* [à voir pour le meurtre de l'évêque Audren]. Paris, 1895, in-12.
338. DEBRIERE (E) *Le blocus de Brest de 1793 à 1805*, Paris, 1902, in-8°.
339. DESOYE (A.) *Brest sous la Restauration. Le parti libéral et les missions, 1818-1827*. Paris, 1895, in-12.
340. DIVERRÈS, MACÉ et LOCPÉРАН DE KERRIVER, *Archives révolutionnaires du Morbihan*. Lorient, 1855, in-f°.
341. DUBREIL (L.) *Le clergé de Bretagne aux Etats Généraux* (*Révolution française*, 1917, p. 481).
342. DUBREUIL (L.), *Races maudites* [document de 1792 sur les populations de la région de Tronoan] (*Fureteur breton*, août-septembre 1914).
343. DUBREUIL (L.) *Le député lannionnais Couppe*, en l'an V *Pensée bretonne*, 15 octobre-15 septembre 1921).
344. DUBREUIL (L.) *La Bretagne en 1789* (*Pensée bretonne*, 15 janvier, 15 mars, 15 octobre 1922, 15 février 1923).
345. DUBREUIL (L.) *Le paysan breton au XXIII^e siècle* (*Revue d'histoire économique et sociale*, 1924, p. 478).
346. DUBREUIL (L) *Révolutionnaires de Basse-Bretagne : Joseph Lenormand de Kergre, Jean-Marie Baudoin de Maisonblanche, Pierre Guyomard* (*Annales de Bretagne* t. XXXI, p. 353 ; t. XXXIII, p. 105, 203 ; t. XXXIV, p. 168, 298).

347. DU CHATELLIER (A.), *Correspondance de Théophile Laënnec (Revue des provinces de l'Ouest, 1853-1854 et Impartial du Finistère, 4 avril 1883).*
348. DU CHATELLIER (A.), *La Tour d'Auvergne, sa statue, sa correspondance, (Revue des provinces de l'Ouest, 1855-56, p. 257, 337, 417, 469).*
349. DU CHATELLIER (A.) *Brest et le Finistère sous la Terreur.* Brest, 1858, in-8°.
350. DU CHATELLIER (A.) *Les 26 Administrateurs du Finistère guillotines à Brest, le 3 prairial an III.* Brest, 1865, in-8° (Extrait du journal *l'Océan*).
351. DU CHATELLIER (A.), *L'Abbé Le Coz, ancien évêque de Rennes. Ses relations avec Carrier, Bonaparte, Pie VII, le Comte d'Artois.* Paris, 1867, in-8°.
352. DU CHATELLIER (A.), *Un département de Bretagne après le 18 fructidor an V (Revue de l'Anjou, 1881, p. 257 ; 1882, p. 43) [Il s'agit du Finistère].*
353. DU CHATELLIER (A.), *Un député à la Convention, Guermeur de Quimperlé. Sa correspondance, de la mort de Louis XVI à la mort de Robespierre (Journal de l'Union monarchique, Quimper, 30 août-3 décembre 1884 et La Patrie, Paris, 22 janvier-6 février 1884).*
354. DU CHATELLIER (A.), *Quelques journées de la première République dans les départements bretons. Une expédition administrative. La délation (Revue de Bretagne et de Vendée, 1884, p. 177, 359, 457).*
355. DU CHATELLIER (A.), *Essai de monographie électorale brestoïse pour les années 1790-1792 (Bulletin de la Société académique de Brest, 1884, p. 253).*
356. DU CHATELLIER (A.), *Les Laënnec sous l'ancien et le nouveau régime (Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1884, p. 41).*
357. DU CHATELLIER (A.), *Prisons et détenus de l'an II dans les départements placés sur la rive droite de la Loire (Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques, t. LXXIV, 1865, p. 236, 242, 246).*

358. DU CHATELLIER (A.), *L'Eglise pendant la Révolution* (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. CXI, p. 683 ; t. CXII, p. 92, 263, 506).
359. DU CHATELLIER (A.), *Les Assignats* (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques* t. CXXIII, p. 843).
360. DU CHATELLIER (A.), *Un essai de socialisme* (*Revue de la Révolution*, octobre-décembre 1886).
361. DU CHATELLIER (A.), *Les Calvairiennes de Carhaix* (*Contes et nouvelles bretonnes*, 1836, p. 159).

[On sait que la plupart des travaux d'A. du Châtellier ont été composés d'après des documents réunis par l'auteur, et provenant de Guezno, Hoche, Guermeur, etc..., conservés aujourd'hui au manoir de Kernuz, près de Pont-l'Abbé. D'autres pièces, fort importantes semble-t-il, étaient restées entre les mains de la famille Pastol, à Quimper et à Audierne. Celles de Quimper avaient été copiées sous la direction de Luzel pour Antoine Dupuy, doyen de la faculté des Lettres de Rennes, en 1889 et 1890. Elles devaient être publiées dans les *Annales de Bretagne* et le tirage à part devait former, selon une correspondance de Dupuy, déposée à la Bibliothèque de Rennes, un ou deux volumes. Malheureusement, cette publication n'a jamais été faite et on ignore ce que sont devenus les manuscrits préparés pour l'impression. Quant aux documents possédés par la famille Pastol, d'Audierne, il paraît qu'ils ont été détruits il y a quelques années.

[Sur les Archives de Kernuz, voir : *Préface de l'Histoire de la Révolution ; Brest et le Finistère sous la Terreur, avant-propos ; Notes et souvenirs. Archives de la famille Maufras du Chatellier. Château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé. Orléans, 1881, in-8° ; Revue de la Révolution, 1886, p. 72, article de LA SICOTIÈRE ; Association bretonne, congrès de Châteaubriant, 1882, p. XLVII ; Bulletin du Comité des Travaux historiques, 1882, n° 3, p. 228 ; Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1885, p. 71 ; Armorique et Bre-*

tagne, de KERVILER, t. III ; *Notice biographique sur Armand-René Maufras du Châtellier, correspondant de l'Institut et de la Société nouvelle d'agriculture*, par A. GEFROY.

[D'autres études d'A. du Châtellier, quoique ne se rapportant pas au Finistère, peuvent être utilement consultées, telles que : *Guerres de Vendée. Correspondance inédite des généraux Travot et Watrin*, Paris, 1876, in-8° ; *Correspondance de François Watrin pendant les guerres de Vendée*, Paris, 1875, in-8° ; *Le général Watrin. Sa carrière militaire*, Paris, 1875, in-8° ; *Hoche, sa vie, sa correspondance*, Paris, 1873, in-8°].

362. DU CHATELLIER (P.), *Lettres inédites de Cambry* (*Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1886, p. 42).

363. DU CHATELLIER (P.), *Les malheurs d'un électeur en thermidor an II* [à la recherche d'une bouteille d'eau-de-vie à Lesneven] (*Revue de la Révolution*, 1888, Doc, p. 47).

364. DU CHATELLIER (P.), *La persécution religieuse sous le Directoire* [Lettre de G. Dohollou, recteur de Ploulec'h, aux Administrateurs du Finistère, datée du château de Brest, 11 mai 1798] (*Revue de la Révolution*, 1889, Doc, p. 40).

365. DU CLEZIOU (H.), *Une veillée dans les Montagnes noires* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1858, I, p. 493).

366. DUPUY (A.), *Plounéour-Trez et Plouguerneau. Deux communes du Finistère pendant la Terreur* (*Annales de Bretagne*, 1887, p. 31, 492).

367. ESTOURBEILLON (comte Régis de l') *Les familles françaises à Jersey, pendant la Révolution*, Nantes, 1886, in-8°.

368. FAVÉ (Abbé), *Notes d'enquête sur l'instruction primaire sous la loi du 27 brumaire an III*. [district de Pont-Croix] *Comptes rendus du VI^e congrès scientifique international de Fribourg*, 1897, p. 368).

369. FAVÉ (Abbé), *Les déboires d'un maire de Carhaix*, (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1900).

370. FAVÉ (Abbé) *Le Finistère à l'école de mars* (*Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1901, p. 164).

371. FAVÉ (Abbé) *Un martyr de l'Eucharistie en Basse-Bretagne* (*Semaine religieuse de Quimper*, 1901, p. 537).

372. FAVÉ (Abbé), *Doléances d'un braconnier en l'an II* (*Association bretonne*, 1908, p. 231).
373. FAVÉ (Abbé), Trésor du Comte de Sombreuil caché à Querrien. (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1904, p. 169).
374. FOUCQUERAY (Le P.), *Claude Laporte* [Jésuite, puis curé de Brest]. *Une victime des massacres de septembre* (*Les Etudes*, 1901, p. 536).
375. GALICI (E.), *Un magistrat de l'époque du Consulat : Bobet de Lanhuron* (1735-1812), Paris, 1920, in-8°.
376. GASTÉ (E.), *Sur la rivière de Quimper en août 1793*. [fuite des Girondins]. Angers, 1911, in-8°.
377. GOUZILLON DE BELIZAL, *Journal et lettres d'un émigré* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1902, I, p. 92).
378. GRAVILLE (A.), *La Terreur à Morlaix* (*Gazette de France*, 27 mars 1914).
379. GRIMAUDIÈRE (de la), *Les origines de la Révolution en Bretagne* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1888, I, p. 134).
380. GUYOT-JOMARD, *Fédération bretonne angevine devant le conseil municipal de Vannes, 1789-1790* (*Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1893, p. 53).
381. HAVARD (O.), *Les premiers troubles de la Révolution en Bretagne* (*Revue antimaçonnique*, août 1911).
382. HAVARD (O.), *La Révolution dans les ports de guerre. Brest-Rochefort*. Paris, 1913, in-8°.
383. HÉMON (P.), *Audrein* (Yves-Marie), député du Morbihan à l'Assemblée législative et à la Convention, évêque constitutionnel du Finistère. Paris, 1903, in-8°. [Cf. *Quelques remarques sur le livre intitulé Audrein, évêque constitutionnel du Finistère*, écrit par M. P. HÉMON. Rennes, 1903, in-8° ; *Audrein, évêque constitutionnel du Finistère. Sa vie, son caractère, son épiscopat, son assassinat*. *Revue des questions historiques*, t. LXXV, p. 235].
384. HÉMON (P.), *La Révolution en Bretagne. Notes et documents. François Delaizire* [suivi de notes sur F.-M. Allain-de-Launay et F. Abgrall] (*Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1897).

385. HÉMON (P.), *Mise en accusation du Conseil général du Finistère, en 1793* (*Fureteur breton*, 1906-1907, p. 109).
386. HÉMON (P.), *Carhaix et le district de Carhaix pendant la Révolution*. Nantes, 1912-1920, 2 vol. in-4°. (Archives de Bretagne, publiées par les Bibliophiles bretons).
387. HÉMON (P.), *Quéinnec (Jacques), député du Finistère à la Convention et aux Cinq-Cents* (*Annales de Bretagne*, 1913, p. 1, 221).
388. HÉMON (P.), *Les derniers montagnards en Bretagne* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1917, p. 177 ; 1918, p. 62, 156 ; 1919, p. 49) (1).
389. HUON DE PENANSTER, *Une conspiration en l'an XI et en l'an XII*. Paris, 1896, in-18.
390. INIZAN (Abbé), *Emgann Kerguidu, ha traou all c'hoarvezet e Breiz-Izel epad dispac'h 1793*. Brest, 1878, in-12 (2).
391. J... S... *Récits finistériens : la mort de La Grandeur* [un des assassins d'Audrein] (*Journal l'Etoile de la Mer*, Brest, 27 septembre 1900).
392. JAMOT (Paul), *Un portrait par Danloux, récemment donné au Louvre. Portrait de M^{sr} de la Marche*, (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1920, p. 305).
393. JÉZÉGOU (Abbé), *Hon Bro epad ar Révolution*. Carhaix, 1914, in-8° [ce livre n'est point, comme son titre paraît l'indiquer, une histoire du Finistère pendant la Révolution, mais une adaptation en breton de certaines parties des ouvrages de TÉPHANY, *Histoire de la persécution...* et de PEYRON, *Documents sur l'Histoire du clergé...*]
394. K... (Al. de), *La mort d'un évêque* [Audrein, évêque constitutionnel du Finistère] (*Annales bretonnes*, 1832, p. 317),

(1) Pour les travaux inédits de P. Hémon, déposés aux Archives du Finistère, v. l'inventaire dressé par H. Waquet dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1918, p. 197.

(2) Une traduction française de cet ouvrage a paru dans la revue *l'Hermine*, du t. I, 1889 au t. V, 1892. Une deuxième édition parut Brest, 1902, in-8°.

395. KERBIRIOU (Abbé), *Jean-François de La Marche, évêque, comte de Léon, 1729-1806. Etude sur un diocèse breton et sur l'émigration*. Paris et Quimper, 1924, in-8°. [Cf. H. SÉE dans la *Revue d'histoire économique et sociale*, 1924, p. 565].
396. KERBIRIOU (Abbé), *Le dernier évêque de Léon* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1924, p. 95).
397. KERBIRIOU (Abbé), *Le diocèse de Léon à la fin de l'ancien régime* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1922, 1923).
398. KERBIRIOU (Abbé), *La vie et l'organisation du clergé paroissial dans le Léon à la veille de la Révolution* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1924, p. 222, 296 ; 1925, p. 24).
399. KERGUIFFINAN-FURIC [alias C^t DE MALLERAY], *Un beau geste des volontaires du Finistère. Episode de la prise de Furnes* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1906, p. 91).
400. KÉRIGANT (G. de), *Les Chouans, épisodes des guerres de l'Ouest* [principalement dans les Côtes-du-Nord]. Dinan, 1882, in-8°.
401. KERNEIS (J.), *Journal de J. Quéinnec, représentant du Finistère à la Convention* (*Bulletin de la Société académique de Brest*, 1910-1911).
402. KERVILER (R.), *Recherches et notices sur les députés de Bretagne aux Etats généraux et à l'Assemblée constituante de 1789*. Rennes, 1888, 2 vol. in-8°.
403. KERVILER (R.), *Cent ans de représentation bretonne, 1^{re} et 2^e séries*. Paris, 1891, in-8°. La 3^e série a paru dans la *Revue illustrée des provinces de l'Ouest*, 1892.
404. KERVILER (R.), *Les poètes de la Société patriotique de Bretagne. Ollivier Morvan, 1754-1794* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1888, p. 19 et *Association bretonne*, 1887).
405. KERVILER (R.), *Le Conventionnel Brue* (*Courrier de Bretagne*, Lorient, 17 avril-9 juillet 1884, reproduit dans *Armorique et Bretagne*, t. III, p. 124).

406. KERVILER (R.), *Les rébellions de 1788 en Bretagne* (*Clocher breton*, Lorient, décembre 1905).
407. LANDELLE (de la), *Aventure d'un gentilhomme, l'émigration, la Bretagne en 1793*. Paris, 1847, in-8°.
408. LAVEILLE (A.), *Les revenus du Clergé breton avant la Révolution* (*Revue des questions historiques*, 1912, p. 461).
- 408 bis. LA VILLEMARQUÉ. Voir VILLEMARQUÉ.
409. LE BIHAN (A.), *Les canons de Plozévet. L'expédition d'Irlande sous le Directoire et le vaisseau "les Droits de l'Homme"* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1887, p. 424).
410. LE BIHAN (F.), *l'Abbé Augustin Clec'h* (*Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1912, p. 91).
411. LEFEBVRE (Th.), *Le Finistère et les événements politiques de 1795 au 18 brumaire et à février 1800*. Morlaix, 1899, in-8°.
412. LEFEBVRE (Th.), *Les événements historiques dans le Finistère de 1800 à 1805*. Morlaix, 1900, in-8°.
413. LEFEBVRE (Th.), *Les événements historiques dans le Finistère de 1805 à 1813*. Morlaix, 1902, in-8°.
414. LEFEBVRE (Th.), *Notes historiques sur la Bretagne de 1801 à 1813*. Gaillac, 1902, in-6°.
415. LEGUAY, *Principaux établissements du Finistère en 1790* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1894, p. 1).
416. LE GUENNEC (L.), *Noms révolutionnaires des rues de Morlaix* (*Journal l'Echo du Finistère*, Morlaix, 23 décembre 1905).
417. LE GUENNEC (L.), *M. Patin de Kergariou* [il s'agit du meurtre de ce dernier et de ses trois fils à la suite d'une perquisition dans leur demeure, à Morlaix, le 6 avril 1793] (*ibid.* 27 janvier 1906).
418. LE GUENNEC (L.), *Le lieutenant-général de Tromelin* (*ibid.* 3 et 10 février 1906).
419. LE GUENNEC (L.), *Les députés du Finistère à l'Assemblée nationale* (*ibid.* 2 juin 1906).
420. LE GUENNEC (L.), *Une liste de proscrits morlaisiens en 1794* (*ibid.* 23 et 30 juin 1906).

421. LE GUENNEC (L.), *Notes historiques sur la paroisse de Plouézoc'h* (*ibid.* 1907-1908).
422. LE GUENNEC (L.), *Pierre-Louis Mazurié de Pennanec'h, député de Morlaix aux Etats généraux* (*Journal La Résistance*, Morlaix, 1908).
423. LE GUENNEC (L.), *Scènes de la vie morlaisienne de 1790 à 1793* (*ibid.* 10 mars, 3 avril, 15-22 mai, 12-19 juin 1909).
424. LE GUENNEC (L.), *La révolte du Léon en mars 1793* (*ibid.* 15 juillet, 1^{er}-15 août 1908).
425. LE GUENNEC (L.), *Inventaire de l'église de Saint-Melaine [de Morlaix], en 1792* (*ibid.* 17 mars 1913).
426. LE GUENNEC (L.), *Les prisons d'un député de Morlaix* [plus exactement du Finistère ; il s'agit de Jacques Quéinnec, député à la Convention et aux Cinq-cents, qui était né à Guimiliau] (*id.* juillet 1913).
427. LE GUENNEC (L.), *Une mission révolutionnaire dans le Finistère* [il s'agit de la mission confiée par Jean-Bon Saint-André, en ventôse an II, aux citoyens Babin, Gauthier et Le Cor, de Brest] (*ibid.* 1913).
428. LE GUENNEC (L.), *Une rétractation de serment à Plourin-Morlaix* (*ibid.* 23 janvier 1914).
429. LE GUENNEC (L.), *Une descente de cloches à Henvic en 1792.* (*ibid.* 1914).
430. LE GUENNEC (L.), *La première fête nationale à Morlaix* (*ibid.* 15 juillet 1914).
431. LE GUENNEC (L.), *L'Abbé Augustin Clec'h* (*ibid.* 1921).
432. LE GUENNEC (L.), *Les Chouans au Pont-de-Buis en 1795* (*La Bretagne Touristique*, 15 janvier-15 février 1926, p. 31).
433. LE GUILLOU DE PENANROS, *L'administration du Finistère de 1790 à 1794.* Brest, 1879, in-8° [tiré à 100 exemplaires non mis dans le commerce].
434. LE GUILLOU DE PENANROS, *L'Administration du Finistère et le Tribunal révolutionnaire de Brest* (*Bulletin de la Société académique de Brest*, t. II, p. 65).

435. LE MEN (R.-F.), *Protestation d'une paroisse bretonne [Bannalec] contre les violations des libertés de la Bretagne par la Constituante* (*Revue de Bretagne*, t. IX, p. 77).
436. LE MEN (R.-F.), *Dénonciation relative aux Chouans* [document sur le coup de main du Pont-de-Buis, le 29 prairial an III] (*Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1878-1879, p. 26, 108, 117).
437. LE MEN (R.-F.), (*Rapport d'un faux chouan au général Jaulin, commandant à Carhuix, 15 floréal an III* (*id.* 1879-1880).
438. LE MERCIER d'ERM, *La Bretagne sous la Révolution : Un barde Jacobin* [J.-F. d'Erm] (*le Consortium breton*, 1927, p. 505, 863, 1001, 1217 ; 1928, p. 36).
439. LE MOINE (E.), *Origine de la famille Trouille* (*Bulletin de la Société académique de Brest*, t. XIII, p. 79).
440. LEJEAN (Guillaume), *Souvenirs de la Chouannerie dans le district de Morlaix* [ans I-VII] (*Journal l'Echo de Morlaix*, à partir d'octobre 1845).
441. LENOTRE (G.), *Un député d'autrefois, Jacques Quéinnec* (*Le Temps*, 12 février 1914).
442. LENOTRE (G.), *La proscription des Girondins* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1926, p. 241), puis édition plus complète, Paris, 1927, in-8°.
443. LE PÉCHOUX (Ch.), *Les fédérations bretonnes-angevines, Janvier et février 1790* (*La Pensée Bretonne*, 15 janvier-15 septembre 1923).
444. LE PÉCHOUX (Ch.), *Le Coz et la Constitution civile du Clergé* (*id.* octobre-novembre 1924, janvier-février 1925).
445. LE PÉCHOUX (Ch.), *Les Girondins en Bretagne* (*id.* mai-juin 1925).
446. LE ROUX (P.), *Les chansons bretonnes de la Collection Penquern* [arrestation du recteur de Plabennec, en 1793] (*Annales de Bretagne*, 1909, p. 76).
447. LEROY (R.), *La vie municipale à Lesneven. Lesneven à la veille de la Révolution. Patriotisme. Formation d'une milice bourgeoise* (*Revue historique de l'Ouest*, 1887, p. 408).

448. LE TÉO (Ch.), *Leçon d'ouverture du cours libre d'histoire de la Révolution en Bretagne* (*Annales de Bretagne*, 1897, p. 175).
449. LE TÉO (Ch.), *Le club breton et les origines du club des Jacobins* (*Révolution française*. t. XXXVI, p. 385).
450. LEVERRIERECK (N.), [R. Kerviler], *Petits mémoires sur la Chouannerie* (*Revue de la Révolution*, 1883, p. 10).
451. LEVOT (P.), *Histoire de la ville et du port de Brest sous la Terreur*. Brest, 1871, in-8°.
452. LEVOT (P.), *Brest sous le Directoire et le Consulat*. Brest, 1875, in-8°.
453. LEVOT (P.), *Mission de Harmand (de la Meuse) à Brest, en 1795* (*Bulletin de la Société académique de Brest*, 1871, p. 63).
454. LEVOT (P.), *Biographie de Jacques-Noël Sané, ingénieur-constructeur, inspecteur général du génie maritime* (*Revue des Provinces de l'Ouest*, 1855, p. 362).
455. LEVOT (P.), *Récits de naufrages, incendies, tempêtes et autres événements de mer* [« Droits de l'homme... »]. Paris, 1878, in-16.
456. LEVOT (P.), *Notice sur Aymez* (*Annuaire de Brest*, 1875, p. 23).
457. LEVOT (P.), *Notice sur Belval* (*Annuaire de Brest*, 1875, p. 34).
458. LEVOT (P.), *Notice sur Bergevin* (*Annuaire de Brest*, 1875, p. 36).
459. LEVOT (P.), *Projets de l'enseigne de vaisseau Rivoire contre le port de Brest* (*Bulletin de la Société académique de Brest*, t. II, 2^e série, p. 177).
460. LÉVY-SCHNEIDER, *Le conventionnel Jean-Bon Saint-André, membre du Comité de salut public, organisateur de la marine de la Terreur. (1794-1813)*. Paris, 1901, 2 vol. in-8°.
461. LOCKROY (E.), *Une mission en Vendée* [plus exactement en Bretagne] (1793). Paris, 1893, in-12, [il s'agit de la mission de Jullien fils en Bretagne].

462. LOUIS (E.), *La municipalité de Luçon à celle de Quimper* (*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1875, p. 100).
463. MACÈ (A.), *Les élections du Morbihan, de 1789 à 1800* (*Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1891, p. 74).
464. MASSON (F.), *Les Brestoises de 1792* (« *Le Gaulois* », 9 juillet 1910).
465. MAURIÈS (F.), *Notice des documents inédits, rares et curieux pouvant servir à l'histoire de Brest et de la Marine* [combat du vaisseau « le Magnanime », en 1782, et de la frégate « la Résolue », en 1793] (*Bulletin de la Société académique de Brest*, 1882-1883, p. 383).
466. MONTLUC (L. de), *La Bretagne à la veille de la Révolution* (*La Révolution française*, 1886, p. 41).
467. MOUCHEZ (C.), *Le blocus de Brest, 1803-1805, traduit et résumé de l'Anglais* (*Revue maritime*, 1901, p. 606 ; 1902, p. 752, 973, 1295).
468. MOULIN (H.), *La marine républicaine. Le vaisseau « les Droits de l'homme » et le chef de division Lacrosse* (*Révolution française*, 1883, p. 673).
469. MULLER (Ph.), *Clubs et Clubistes du Morbihan* (*Revue de la Révolution*, 1885, 1^{er} semestre, p. 233, 257, 461 ; 2^e semestre, p. 183, 263, 359).
470. OGÈS (L.), *La Révolution à Gouesnac'h* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1914, p. 36).
471. PAPER KOZ, *Le séjour de Théophile-Marie-Alexandre Laënnec, père du célèbre docteur, à Quimperlé, pendant la Révolution. Chargé de la surveillance des prisons, en 1793, il y découvre... sa future femme !* (*Journal l'Union agricole et maritime*, Quimperlé, 17 janvier 1925).
472. PAPER KOZ, *Procès-verbal de la célébration de la Fête de la Souveraineté du peuple à Quimperlé, en l'an VI* [article suivi de notes biographiques sur Bosc, Descourbes l'aîné, Bienvenu et Dom Daveau] (*ibid*, 7 novembre 1925).

473. PAPER KOZ, *Guermeur (Jacques-Tanguy-Marie), député du Finistère à la Convention (1750-1798)* (*ibid*, 28 novembre 1925).
474. PAPER KOZ, *Les premières conscriptions dans la région de Quimperlé (1792-1793)* (*ibid*, 29 octobre 1926).
475. PAPER KOZ, *Les préliminaires de la convocation des Etats généraux à Quimperlé. Le cahier de doléances* (*ibid*, mai 1927).
476. PEYRON (Abbé), *Expulsion des Ursulines et des hospitalières de Carhaix (Semaine religieuse de Quimper, 1887)*.
477. PEYRON (Abbé), *Fin de l'église constitutionnelle dans le Finistère, Audrein 1798-1800*. Quimper, 1897, in-8°.
478. PEYRON (Abbé), *La révolte de Fouesnant. Alain Nédélec*. Brest, 1898, in-8° [Cf. Chassin, *La préparation de la guerre de Vendée*, t. II, p. 520 ; Archives nationales, F° 3676-1, Dx 49].
479. PEYRON (Abbé), *Restauration du culte dans le diocèse de Quimper. Mgr Claude André (1802-1804)*. Quimper, 1901, in-8°.
480. PEYRON (Abbé), *Expulsion de Mgr de La Marche, évêque de Léon, en 1791* (*Association bretonne*, 1911).
481. PEYRON (Abbé), *Les prêtres morts pour la foi au diocèse de Quimper pendant la Révolution* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1917, 1918, 1919) (1).
482. PIEDERRIÈRE (Abbé), *Documents inédits sur la Révolution. Pourquoi les Bretons n'aimaient pas la Révolution* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1873, II, p. 396).
483. PILVEN (Abbé), *Mgr Dombideau de Crouseilhes et la restauration du culte dans le diocèse de Quimper* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1902, p. 321, 353).
484. PILVEN (Abbé), *La vie municipale à Pont-Croix, 1790-1791* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère* 1906, p. 157).

(1) L'Abbé Peyron a encore publié beaucoup de notes et de documents sur la Révolution dans la *Semaine Religieuse de Quimper*, mais desquels il n'a pas été fait de tirage à part.

485. PILVEN (Abbé), *Correspondance de M. Tréhot de Clermont, maire de Pont-Croix* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1907, p. 217, 261 ; 1908, p. 17, 58).
486. PILVEN (Abbé), *Le district de Pont-Croix. Le port d'Audierne. La défense des côtes. La pêche à la sardine (1790-1795)* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1907, p. 96).
487. PILVEN (Abbé), *Le premier évêque constitutionnel. Expilly, évêque du Finistère* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1911, p. 5, 33, 65, 97, 129, 161, 257, 321, 351 ; 1912, p. 36, 65, 102, 138, 170).
488. POMMERET (H.), *L'esprit public dans les Côtes-du-Nord*. Paris, 1925, in-8°.
489. POMPERY (E. de), *Un coin de la Bretagne pendant la Révolution. Correspondance de Madame Audouyn de Pompery avec son cousin et Bernardin de Saint Pierre*. Paris, 1884, 2 vol. in-18.
490. PONDAVEN (Abbé), *Le recrutement ecclésiastique et les écoles secondaires dans le Léon, après la Révolution*. (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1918, p. 47).
491. POUPLARD (le P.), *Une martyre aux derniers jours de la Terreur. Victoire de Saint-Luc, dame de la Retraite de Quimper*. Lille, 1882, in-8° (1).
492. PROUST (A.), *Archives de l'Ouest. Recueil de documents concernant l'histoire de la Révolution. Opérations électorales de 1789*. Paris, 1868-1869, 5 vol. in-8° [le 3^e vol. concerne la Bretagne].
493. QUINIOU (Abbé), *Une victime de Carrier* [abbé Joseph Coat] (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1912, p. 257).

(1) Une adaptation bretonne libre de cet ouvrage, sig. ée L. G., a été publiée dans *Feiz ha Breiz*, 1906, p. 249, 282, 314, 346, 377 ; 1907, p. 25, 59, 76, 110, 146, 191, 209, 237.

Sur l'histoire de la Retraite de Quimper pendant la Révolution, voir Peyron, *Notice historique sur les Retraites de Quimper et d'Angers*, chap. III, p. 30 et s.

494. QUINIOU (Abbé), *Saint-Thégonnec pendant la période révolutionnaire* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*), t. XIV, 1914, 161, 193, 225, 259, 289, 321 ; t. XV, 1915, 24.
495. QUINIOU (F.), *Un confesseur de la foi sous la Révolution*, Guillaume Guillou, recteur de Mellac. Douarnenez, 1919, in-8°, 91 p.
496. QUINIOU (F.), *Tradition au sujet de Jean-Etienne Riou* (recteur de Lababan, exécuté à Quimper en 1794). (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1928).
497. ROPARTZ (Sigismond), *Les archives de Kerlouet. Extrait des Mémoires d'un recteur breton, 1791* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1^{re} série, t. I, 493).
498. ROUSSEL (le P.), *Un évêque assermenté, Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine*. Paris 1899, in-8°.
499. ROUSSEL (le P.), *Correspondance de Le Coz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine*. Paris 1900, in-8°.
500. ROUXEL (Abbé), *La constitution civile du clergé au diocèse de Quimper* (*Revue morbihannaise*, 1910, 309, 338, 371).
501. SAINT-SAUVEUR (G. de), *Dix-huit lettres de Le Coz* (*Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1921).
502. SAULNIER (N.), *Une victime de Quiberon* (Michel Flament, de Quimper). Nantes, 1884, in-8°, 12 p.
503. SALUDEN (Abbé), *Une figure brestoise. Claude Laporte*. Brest, 1927, in-8°.
504. SALUDEN (Abbé), *Emmanuel Pillet, curé de Landerneau* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, de 1924 à 1927).
505. SAVINA (J.) *Les volontaires du Finistère à la prise des Tuileries, le 10 août 1792*. Quimper, 1905, in-18.
506. SAVINA (J.) *Les premières élections législatives dans le territoire actuel du Finistère*. (Journal « *Le Citoyen* », Quimper, 17 mai-23 août 1913).
507. SAVINA (J.), *Les fédérés du Finistère pour la garde de la Convention, décembre 1792-mai 1793*. (*Révolution française*, 1913).

508. SAVINA (J.), *Audierne à la fin de l'Ancien régime* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1914).
509. SAVINA (J.), *Le Clergé de Cornouaille à la fin de l'ancien régime et sa convocation aux Etats généraux de 1789*. Quimper, 1926, in-8°.
510. SAVINA (J.), *Autour de R. T. A. Laënnec. Quelques lettres inédites de son père et de ses oncles* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1926).
511. SAVINA (J.), *Les mouvements populaires en juillet et août 1789, d'après quelques lettres inédites de Ange Conen de Saint-Luc* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1924). Des extraits de la correspondance de la famille de Saint-Luc avaient déjà été publiés par P. de VAISSIÈRE (*Lettres d'aristocrates*, Paris, 1907, in-8°), et par l'abbé SICARD (*L'Eglise de France pendant la Révolution*, t. I, p. 159, et s).
512. SAVINA (J.), *Le Conventionnel Guezno, du Finistère, 1763-1839*. Quimper, 1928, in-8°.
513. SCIOUT (L.), *Les élections à la Convention d'après les procès-verbaux des assemblées électorales des départements* (*Revue des Questions historiques*, t. XIX).
514. SÉE (H.), *Les cahiers des paroisses de Bretagne en 1789* (*Révolution française*, 1905, 1906).
515. SÉE (H.), *Les classes rurales en Bretagne du XVI^e siècle à la Révolution*. Paris, 1906, in-8°.
516. SEVESTRE (E.), *La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution. Registre des ecclésiastiques embarqués dans les principaux ports de France (août 1792-mai 1793)*. Paris, 1912, in-8°. Sur la déportation des prêtres, voir : Abbé MANSEAU, *Liste des déportés sur les côtes et dans les îles de la Charente-Inférieure*, Paris, 1886, 2 vol. in-8°; *Les prêtres déportés aux îles de Ré et d'Oléron pendant le Directoire et les prêtres déportés à la Guyane* (*Les Contemporains*, 14 novembre 1909); Abbé CONTRASTY, *Le clergé français exilé en Espagne, 1792-1802*. Paris, 1910, in-8°; Abbé SICARD, *Le clergé de France pendant la Révolution*, t. III. Paris, 1912, in-8°; Chanoine LEMONNIER,

La déportation ecclésiastique à Rochefort (*Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1915, 1916, 1917); Abbé SABATIÉ, *La justice pendant la Révolution. La déportation révolutionnaire du clergé français*. Paris, 1916, 2 vol. in-8°; VICTOR PIERRE, *Le clergé français en Espagne* (*Revue des Questions historiques*, t. LXXV, p. 473); HÉRISSAY, *Les pontons de Rochefort*. Paris, 1925, in-8°; *Manuscrit de M. Boissière publié par l'abbé PEYRON*, cf. infra; Chanoine PÉRENNÈS, *Les déportations ecclésiastiques à Rochefort* (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1926).

517. SEVESTRE (E.), *Le clergé breton en 1801*, d'après les enquêtes préfectorales de l'an IX et l'an X, conservées aux Archives nationales (*Annales de Bretagne*, 1912, p. 280; 1913, p. 390; 1914, p. 117, 263, 503).
518. SILGUY (M^{me} de) *Victoire de Saint-Luc, dame de la Re traite, Journal de sa détention en 1793*. Paris, 1905, in-8°, VIII - 131 p., avec un portrait.
519. SOUVESTRE (E), *Mémoires d'un sans-culotte bas-breton*, Paris, 1841, 3 vol. in-8° (1).
520. TANGUY (Abbé), *Une ville bretonne sous la Révolution: Saint-Pol-de-Léon*. Brest, 1903, in-8°.
521. TÉPHANY (Abbé), *Histoire de la persécution religieuse dans les diocèses de Quimper et de Léon*. Quimper, 1879, in-8°.
522. TÉPHANY (Abbé), *Camaret-sur-Mer. Le registre communal pendant la Révolution et les années qui suivirent*. Quimper, 1900, in-8°.
523. THIOT (L.), *Le citoyen Cambry* (*Bulletin de la Société académique de l'Oise*, 1914), SUR CAMBRY, voir : *Notice*

(1) Les chapitres les plus intéressants et les plus véridiques de cet ouvrage ont été écrits d'après les Mémoires manuscrits de Clément-Antoine-Joseph-Marie de La HUBAUDIÈRE, né à Quimper en 1772 et décédé dans cette ville, comme conseiller de préfecture, en 1841. D'autres écrivains, entr'autres A. du CHATELLIER, ont également utilisés ces Mémoires. L'ouvrage de SOUVESTRE a eu plusieurs éditions : Bruxelles, 1843, in-8°; Paris, 1859, 2 vol. in-12; Paris, 1860, 2 vol. in-18 etc...

historique sur M. de Cambry, membre de l'Académie celtique, de celle des Antiquaires de Cortone et de plusieurs sociétés savantes, par un associé correspondant de l'Académie celtique. Dôle, 1808, in-8°, 19 p. M. TOURNEUX (*Bibliographie...* t. IV, n^{os} 22041-22042, p. 211) croit pouvoir attribuer en toute certitude cette notice à Prudence-Guillaume de ROUJOUX, sous-préfet de Dôle en 1808; *Mémoires de l'Académie celtique*, t. I, p. 389; t. III, p. 182; LA BORDERIE, *Seconde galerie bretonne historique et littéraire*; H SÉE, *Le voyage dans le Finistère de Cambry*, dans les *Mélanges Loth*, p. 187; *Cambry à Genève, en 1790* dans la *Revue historique de la Révolution française*, 1917, p. 46).

524. TIERCELIN (L.), *Château Gaillardin, résidence de M^{sr} de La Marche* (*L'Hermine*, t. XXVI, p. 88).

525. TRÉVÉDY (J.), *Royou-Guermeur, ami de Marat* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1892. Sur Royou-Guermeur, voir A. du CHATELLIER, *Les Fréron et les Royou*, dans le *Collectionneur breton*, t. II, p. 18, 66, 118, 163, 205; TRÉVÉDY, *Notes sur Fréron et ses cousins Royou*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1901, p. 154; LE COAT, *Echo de Morlaix*, 1867; MORTIMER-TERNAUX, *Histoire de la Terreur*, t. IV, p. 436, 447, 455; WALLON, *Le 31 mai et le Fédéralisme*, t. I, p. 469; Ch. VELLAY, *Supplément à la correspondance de Marat*, dans la *Revue historique de la Révolution française*, 1910, p. 233).

526. TRÉVÉDY (J.), *Les deux fédérations de Pontivy* (*Revue morbihannaise*, 1895-1896, p. 233, 285, 299, 382; 1896-1897, p. 5, 57).

527. TRÉVÉDY (J.), *Histoire du comité révolutionnaire de Quimper* (*Revue historique de l'Ouest*, 1896, p. 297, 426, 521, 600, 690, 747; 1898, p. 23, 193 (1)).

(1) Voir l'énumération des études de TRÉVÉDY consacrés à *La Tour d'Auvergne* dans P. HÉMON, *Carhaix et le district de Carhaix pendant la Révolution*, t. II, p. 50-51.

528. UZUREAU (F.), *Les prêtres insermentés du Finistère, 1791-1793* (*Annales de Bretagne*, 1920, p. 1).
529. UZUREAU (F.), *Les Conventionnels en mission dans l'Ouest* (*Anjou historique*) t. XX, p. 342, 362).
530. UZUREAU (F.), *La fédération de Pontivy* (*Revue historique de la Révolution française*, 1917, p. 81).
531. VILLEMARQUÉ (Th. de la), *Le Goazre de Kervélégan*. Quimper[é, 1880, in-18, 16 p. (réédition en brochure de l'article de la *Biographie bretonne* de LEVOT).
532. VOURBDER (G.), *Les Girondins en Bretagne* (*Révolution française*, 1883, p. 108).
533. WALLON (H.), *Les Représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire en l'an II*, t. II : l'Ouest et le Sud-Ouest. Paris, 1889, in-8°.
534. WALLON (H.), *La révolution du 31 mai et le Fédéralisme en 1793*, t. I. Paris, 1886, in-8°. Sur le Fédéralisme dans l'Ouest, voir *Bulletin de l'Assemblée générale réunie au chef-lieu du Calvados*. placards in-f°. Une collection complète se trouve aux Archives municipales de Caen II, 37 ; rééditée par un bibliophile normand, à Caen, en un vol. in-12 ; VAULTIER, *Souvenirs de l'insurrection normande*, Caen, 1858, in-8° ; E. MONTIER, *Robert Lindet, député à l'Assemblée législative et à la Convention*. Paris, 1899, in-8°, chap. VIII-XIII ; WALLON, *La résistance des départements normands à la Convention*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1883, p. 189 ; A. LALLIÉ, *Le fédéralisme en Loire-Inférieure*, dans la *Revue de la Révolution*, 1889, p. 21 ; René PICAUD, *L'esprit public à Rennes et le fédéralisme dans l'Ille-et-Vilaine* (août 1792-septembre 1793), dans les *Annales de Bretagne*, 1910, p. 287 ; *L'esprit public dans l'Ouest du 28 juin au 18 août 1792*. dans les *Annales historiques de la Révolution française*, 1925, p. 456 ; D^r MAGNAC, *Le fédéralisme en 1793 et 1794* (surtout dans l'Ouest). dans la *Revue des Questions historiques*, 1907, p. 38, 467].

535. WAQUET (H.), *Quelques documents sur Claude Le Coz*, (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1922, p. XVI).
536. WAQUET (H.), *Une rentrée des classes en l'an VIII à Quimper* (*ibid*, 1924, p. 74).
537. WAQUET (H.), *Bonaparte glorifié au pays bigouden (26 août 1798)* (*ibid*, 1927, p. 3).
538. WELVERT (E.), *Guezno le régicide* (*Feuilles d'histoire du XVII^e au XX^e siècle*, 1911, p. 268).
539. ZIVY (H.), *L'évêque de Saint-Pol-de-Léon et la constitution civile du clergé* (*Révolution française*, 1908, p. 30).

(A suivre)

D. BERNARD.

Le scribe quimpérois du XV^e siècle, Johannes Spinae, et son distique en moyen-breton

Par une lettre datée du 14 septembre dernier, M. l'abbé V. Leroquais, du clergé de Paris, me soumettait quatre lignes en moyen-breton qu'il avait relevées au bas d'un feuillet du ms. latin 1294, de la Bibliothèque Nationale, avec photographie du feuillet à l'appui. « C'est, me disait-il, un bréviaire de Paris qui a été copié en 1472 par un certain *Johannes Spinae*, du diocèse de Quimper, pour *maître Guillaume Goardet*, du même diocèse ». M. l'abbé V. Leroquais prépare, en ce moment, un *Catalogue des bréviaires manuscrits des Bibliothèques publiques de France* et désirait naturellement être fixé sur le sens de ces quatre lignes qu'il croyait inédites. Je lui répondis qu'il s'agissait de quatre vers en moyen-breton, que je ne les croyais pas inédits et que je m'en assurerais dès ma rentrée à Paris (j'étais alors dans un village au fond du Golfe du Morbihan).

Aussitôt de retour à Paris, je n'eus pas de peine, en feuilletant le *Glossaire moyen-breton* d'Ernault, à retrouver le distique et toutes les indications utiles à ce sujet. Je lis au mot *quarter*, p. 523, auquel il y avait un renvoi à *spernen*, ce qui suit :

M. de La Villemarqué a cru trouver le singulier de ce mot *ar quatuorou*, les Quatre-temps. *Doctrinal ar (hristenien*, xvii^e siècle, sous la forme *coutuer* dans des vers datés de 1472 (Bibl. nat. ms. 1294 de l'ancien fonds latin) qu'il a publiés (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. v, 42) :

Gruet eu tom hep chom an coutū

Goude dilun an suzun guen

Breman ez quellet quelet scler

Na gueu quet ter mab an spernen

et dont il a proposé, p. 44, la traduction suivante : « Ce volume a été fait (ou achevé) sans omission des Quatre-Temps, après le lundi de la semaine des Rogations. A présent vous pouvez bien voir si le fils de l'Épine est expéditif ».

M. E. Ernault rectifie judicieusement la lecture et la traduction. « C'est là un distique, fait-il remarquer, et non un quatrain : *coutū* doit rimer avec *dilun* et *suzun*, comme *scler* rime avec *ter* et *sper-nen*. De plus, *hep chom* n'est connu qu'au sens de *sans s'arrêter* ; enfin, à l'avant-dernière syllabe du premier hémistiche on attend une rime en *om* (Cf. *Dict. Etym. v. barn*). Je suppose que *coutū* est mal lu pour *comū*, c'est-à-dire *comun*, et que la première ligne signifie litt. : « le tome du commun (i. e., ce volume de l'office ordinaire, cette partie du bréviaire) a été faite sans interruption ».

N'étant pas sûr de la lecture de la fin des premiers vers, j'avais envoyé, entre temps, la photographie du feuillet en question à M. Waquet, archiviste du département du Finistère. Il lut sans peine *hep chom*, mais hésita sur la lecture du dernier mot et pensa que ce devait être quelque chose comme *commum*. En tout cas, ajoutait-il, l'abréviation ne remplace là que des jambages (*m* ou *n*), à moins qu'il n'y ait suspension pour une finale en *er*. C'est, je pense, ce qu'avait supposé M. de La Villemarqué, d'après une copie de *Natalis de Wailly*.

Le jour même (20 septembre) où m'écrivait M. Waquet, je

recevais de lui une seconde lettre dans laquelle il m'apprenait qu'en feuilletant la table du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* il y avait relevé *L'Epine (Jean de)*, avec renvoi au tome v (1877-78), p. 41-45. M. Waquet y trouvait ce qu'avait relevé Ernault.

M. Waquet y ajoutait un renseignement intéressant : « Le Men, dans sa *Monographie de la Cathédrale de Quimper*, signale un *Y. an Spernen*, relieur à Quimper en 1468 ». Je venais d'informer M. Waquet, quand je reçus sa lettre, de la publication des quatre vers par E. Ernault.

J'ai reçu depuis un supplément de renseignements de M. l'abbé Leroquais.

Le bréviaire est un manuscrit de 420 feuillets à deux colonnes, petit format (167 sur 120 m/m), aucune miniature, demi-reliure moderne en chagrin rouge au chiffre de Louis-Philippe.

Il y a au folio 415 v° deux notes intéressantes : « *Explicit hoc totum. Pro Christo da mihi potum* ». Anno MCCCCLXXII. Per Johannem Spine.

Explicit proprium sanctorum pro magistro Guillermo Goardet, dyocesis Cornubiensis, per Johannem Spine, Corisopiti, ejusdem dyocesis civitatis, xxiii, iunii, anno 1472 (1).

Le distique se trouve à la fin du *Commun des Saints*, vers le milieu du volume, au folio 198. On lit avant les vers, à la fin du folio : *hic liber e(st) magistri Guillelmi Goardet*. Le copiste avait intercalé dans le bréviaire un certain nombre d'offices bretons, notamment ceux de saint Corentin, saint Yves et saint Turiaf.

Il n'y avait à hésiter, en s'en tenant aux lettres du manus-

(1) Ici se termine le tout, *au nom du Christ donne-moi à boire*. Année 1472. par Jean (Jehan) de L'Epine. — Ici se termine le propre des saints pour maître Guillaume Goardet, du diocèse de Cornouaille, par Jean de l'Epine, à *Corisopitum* (Quimper), ville du même diocèse, 23 juin, an 1472.

crit ou de sa photographie, que sur la lecture du dernier mot du premier vers. On pouvait avoir quelque doute sur l'initiale du premier mot, comme me l'a fait remarquer M. Waquet, mais le sens exige un G. Pour le dernier mot, Ernault se fondant sur les lois de la métrique du moyen-breton qu'il avait exposées dans l'Introduction de son *Dictionnaire étymologique du moyen-breton*, n'a pas hésité, avec raison, à lire *comun*, qu'il faudrait, d'après l'indication de M. Waquet, plutôt lire : *commun*.

Dans les trois volumes que j'ai fait paraître sur *La métrique galloise depuis les plus anciens textes jusqu'à nos jours* (1900-1902), j'ai consacré le chapitre II du livre III, p. 177 et suiv. (tome III), à la métrique du moyen-breton dont je m'étais déjà occupé dans la *Revue Celtique*, 1900, p. 202 et suivantes. J'ai comparé la métrique du moyen-breton à la métrique du cornique, du gallois et de l'irlandais, et pu en retrouver l'origine. Cette métrique a une importance réelle beaucoup plus grande qu'on ne l'avait cru : elle remonte dans ses traits principaux à l'unité des Bretons d'Armorique et de Grande-Bretagne.

J'ai résumé les trois lois, d'ailleurs exactes, données par Ernault pour la métrique du moyen-breton, en une seule que voici : *dans le vers moyen-breton la pénultième du mot final rime (ou assonne) toujours avec la coupe principale du vers quand il n'y a qu'une césure et (au moins anciennement) avec les deux coupes, s'il y en a deux ; il peut y avoir d'autres rimes internes.*

Voici la lecture du distique qu'il faut adopter ; je souligne par deux traits les syllabes rimant ou assonnant à l'intérieur du vers et par un seul la rime finale :

Gruet eu tom hep chom an comun
 Goude dilun an suzun guen
 Breman ez guellet guelet scler
 Nag eu quet ter mab an Spernen

Je traduis :

Est achevé rapidement sans arrêt le commun,
Après le lundi de la semaine blanche,
Maintenant vous pouvez voir clairement
S'il n'est pas vif le fils de L'Épine.

Je ne crois pas qu'on puisse traduire *tom* par volume ; *tom*, chaud, a en breton-moyen, souvent la forme plus ancienne, *toem*, chaud (haut vannetais, *tuem* ; gallois, *twym*). *Tom* me paraît avoir ici un sens adverbial : *chaudement* : cf. l'expression actuelle : *var an tom*, sur-le-champ (tout chaud).

Les dates indiquées m'embarrassant, ainsi que l'expression *commun* ; j'ai eu de nouveau recours à la science de M. l'abbé V. Leroquais. La date des Rogations me paraissait ne pas s'accorder avec celle du 23 juin, donnée pour l'achèvement du *propre des saints*, donnée également par le scribe. Les explications fort claires de M. l'abbé V. Leroquais m'ont tiré d'embarras. « En 1472, m'écrit-il, date de la transcription du bréviaire, Pâques tombait le 29 mars et le lundi des Rogations, le 4 mai. Notre copiste a donc achevé le commun des saints (fol. 179 à 198), le lundi de la *semaine blanche* : le 4 mai. Et il a terminé le *propre des saints* (du fol. 235 à 415) le 23 juin, cinquante jours après exactement ».

« Les deux expressions *Explicit hoc totum* et *Explicit proprium sanctorum*, s'expliquent par le fait que, dans notre bréviaire, c'est le *propre des saints* qui termine le volume (les folios 417 à 420 sont d'une autre écriture et ont été ajoutés) ».

On voit que l'achèvement du *Commun* n'est nullement l'achèvement du volume et qu'il faut donner à *tom* un autre sens. Ce sens, d'ailleurs extrêmement rare et, je crois, moderne, ne pourrait convenir qu'au bréviaire entier qui n'a été achevé que le 23 juin.

L'expression *hoc totum* (*Explicit*) s'explique, d'après M. l'abbé V. Leroquais, par le fait que le ms. latin 1294 est un bréviaire en un seul volume ; c'est un *totum* par opposition à

beaucoup de bréviaires manuscrits ou imprimés en deux volumes : I. *Pars hiemalis*. — II. *Pars æstivalis*.

L'orthographe est celle du moyen-breton que j'ai exposée en détail dans ma *hrestomathie bretonne*. Dans *eù* (est) *u* a la valeur de *ou* français (*eu, nag eu*). On trouve déjà *eo*, forme actuelle. *Gu* a deux valeurs : *g* dur simple dans *guellet* (infinitif *gallout*) et *gü*, plus anciennement *gw* : *gwen*, blanc, blanche ; gallois *gwynn*, féminin *gwenn* ; vieux celtique *vindo-s*, féminin *vindâ* : c'est la valeur de *gu* dans *guelet*, vieux-celtique *welet*.

Ter a le sens fréquent de *prompt à la colère*.

Goude, après, indique ici que c'était chose faite après le lundi, une fois le lundi passé.

An suzun guen, aujourd'hui, en léonard et trégorrois : *ar sizun wenn*, se traduit par semaine blanche ; mais il ne faut pas oublier que *gwenn*, comme le gallois *gwynn*, l'irlandais *find*, a aussi le sens de *bienheureux, saint, béni*. *Sizun wenn* peut donc signifier : *semaine bénie* : cf. gallois *sulgwynn*, dimanche blanc, le dimanche de la Pentecôte.

J. LOTH.

Notice sur deux statues

représentant saint Mélar et saint Roch

Le 8 septembre dernier, jour du pardon de Notre-Dame de Basse-Mer, en la fête de la Nativité de la Vierge, les habitants de La Forêt-Fouesnant ont pu voir sous le porche de leur église, où M. l'abbé Arhant, recteur de cette paroisse venait de les faire placer, deux statues en pierre, du xvi^e siècle au plus tard, exhumées du cimetière local, où elles avaient été enfouies à une époque incertaine

Ces deux statues en granit du pays et d'une facture assez naïve (visages sans expression, raideur des mains), sont cependant intéressantes par les détails de l'accoutrement ; elles mesurent un mètre trente centimètres de hauteur : elles doivent avoir été peintes. Gravement détériorées lors de leur exhumation en 1928 et depuis, elles ont été artistement réparées à titre gracieux par M. Albert de Chardin, propriétaire d'une villa de La Forêt, archéologue et amateur d'art distingué.

Elles représentent : celle placée du côté de l'évangile (à gauche en entrant) saint Roch, vénéré pour son dévouement à soigner les pestiférés en Italie au xiv^e siècle, mort en 1327 en prison à Montpellier, sa ville natale, à son retour d'Italie, injustement incarcéré sous prétexte d'espionnage par l'une des fractions ennemies, qui divisaient alors les habitants de cette malheureuse cité, dépendant encore à cette époque du royaume d'Aragon ; — celle du côté droit, le jeune prince

breton Mélar ou Méloir, fils et héritier de son père Méliau, roi ou comte souverain de la Cornouaille armoricaine au vi^e siècle, et qui fut lâchement assassiné en 544 par le traître Keryaltan, son ex-gouverneur, soudoyé par son propre oncle, l'ambitieux et sanguinaire Rivod.

Mélar, considéré comme martyr par le peuple, fut inhumé à Lanmeur dans la très ancienne crypte souterraine de l'église de cette paroisse, où il est toujours honoré.

La statue de saint Roch le représente, la face rasée, coiffé du chapeau à cuve ronde des pèlerins, ses épaules couvertes du grand manteau à camail (ou pèlerine) traditionnel, mais non orné des coquilles, dites de Saint-Jacques, habituelles.

De la main droite il tient le grand bâton ou bourdon des pèlerins, une ceinture à boucle assujétit sa tunique, dont de la main gauche il relève un pan, de façon à montrer sur sa cuisse le stigmaté de la peste, maladie qu'il avait contractée en soignant les pestiférés. Ses jambes sont chaussées de bas ou bottes montant au-dessus des genoux et formant quelques plis.

Le haut de la botte gauche forme un large revers, visible par suite du relèvement de la tunique de ce côté. Du chien, qui se dressait contre la jambe gauche et qui a été très détérioré, il ne subsiste guère qu'une cuisse et la tête dont la gueule tient le pain sauveur quotidien. Les jambes sont d'une teinte rose prononcée, le côté droit de la statue est fortement verdi.

La statue de saint Mélar le représente nu-tête, les cheveux frisés en boucles nombreuses, le visage imberbe, un ample manteau fermé au cou par un bouton ou agrafe en forme de losange l'enveloppe, laissant voir une casaque ou même plutôt le vêtement militaire dit brigandine (en usage au xv^e siècle, sorte de justaucorps de cuivre couvert de lamelles de métal). En dessous de ce vêtement, dont la partie inférieure est découpée en lambrequins, on entrevoit le bas d'une cotte,

vraisemblablement d'une cotte de mailles. Une étroite courroie soutient une large et longue épée à poignée à deux mains. Des genouillères articulées et des jambières de plate complètent l'équipement militaire définitif du jeune prince. De la main droite il tient un court bâton dont la partie inférieure brisée ne pouvait dépasser le genou, et dont la partie supérieure, présentant un renflement, a été trop détériorée pour qu'il soit possible d'en déterminer exactement le caractère. C'est probablement cependant une fleur stylisée. Ce bâton n'est-il pas un sceptre royal, signe de la dignité souveraine du jeune saint Mélar ? ou bien une masse d'armes ? ou bien un javelot dont la pointe brisée a disparu ? Chacun est libre de choisir entre ces hypothèses ou bien d'en proposer d'autres.

De la main gauche le jeune prince, détail intéressant, tient un livre ouvert, sans doute pour montrer qu'au port des armes saint Mélar joignait l'étude des sciences sacrées et profanes, ainsi que nous l'apprennent ses biographes.

Cette statue ne laisse voir aucune trace des mutilations de la main droite et du pied gauche dont aurait été victime saint Mélar d'après la légende.

Les deux statues de saint Roch et de saint Mélar ont été montées sur des supports en granit composés chacun d'une tablette, sorte d'abaque soutenue par une colonnette engagée, reposant elle-même sur la petite banquette, qui garnit les deux côtés du porche, à la décoration duquel elles contribuent ainsi, sans en altérer le caractère architectural de simplicité, qui en fait un des mérites.

En fait de statues anciennes l'église de La Forêt ne possède que des statues en bois. Les deux statues en pierre en question n'ont donc jamais dû faire partie de l'ornementation de cette église, ou du reste, on ne voit pas d'emplacement qu'elles aient pu occuper. D'où viennent-elles donc ? Par suite de quelles circonstances ont-elles été enfouies dans le cime-

tière de La Forêt au pied du calvaire, là où elles ont été retrouvées par le fossoyeur lors du creusement d'une sépulture ?

Antérieurement au Concordat de 1800, l'église de La Forêt sous le vocable de Notre-Dame de Basse-Mer, n'était qu'une simple trêve dépendant de la paroisse de Fouesnant, par le clergé de laquelle elle était desservie. Ce n'est qu'en 1851 (décret du 18 novembre 1850) que de fait elle a été transformée en paroisse distincte.

Le territoire de la nouvelle paroisse fut composé de la plus grande partie de celui de l'ancienne trêve et des deux tiers environ du territoire de l'ex-paroisse de Loc-Aman, non rétablie en 1800 par suite probablement de l'état de ruine de son église (l'autre tiers se trouvant déjà à cette époque attribué à la commune de Beuzec-Conq). Pour le même motif les acquéreurs du prieuré et de l'église de Loc-Aman n'avaient pas tardé à compléter la démolition de l'ancienne église paroissiale, en en faisant arracher les pierres de taille de la façade pour en embellir une propriété voisine, qu'ils habitaient.

Il est de tradition à La Forêt que les statues dont il s'agit y furent à cette époque transportées.

De fait, celui qui trace ces lignes se souvient de les avoir vues, il y a plus de 70 ans, dans un petit ossuaire sis à l'angle Sud-Ouest du cimetière de La Forêt ; ce petit ossuaire presque ruiné et inutilisé, a depuis été complètement supprimé. C'est alors vraisemblablement que les statues de saint Mélar et de saint Roch ont dû être enterrées ainsi que les ossements retrouvés à cet emplacement, probablement à l'époque où la paroisse de La Forêt avait pour second recteur, M. l'abbé Tournais.

VALÉRY CORMIER

Extraits des Comptes des miseurs de Quimper de 1478 à 1492

Les comptes des miseurs, c'est-à-dire des receveurs municipaux, de la ville de Quimper ont disparu pour l'immense majorité. Ceux de la seconde époque de la Ligue (depuis 1594), qui existent heureusement aux Archives départementales du Finistère et qui ont été analysés jadis par le commandant Faty (1), montrent de quelle abondante documentation nous a privés la perte du reste. Cependant, à défaut des originaux, nous avons la chance de posséder une copie par extraits, qui fut faite au XVIII^e siècle sur les comptes d'une époque assurément moins troublée que celle de la Ligue, mais agitée pourtant et plus ancienne, celle qui vit l'achèvement de la cathédrale, la restauration des remparts et, d'un point de vue plus large, la fin de l'indépendance bretonne. La bourgeoisie était déjà florissante ; l'administration de la communauté présentait déjà, autant que nous en pouvons juger, les mêmes caractères que cent ans plus tard ; déjà plusieurs familles dont les représentants feront parler d'eux au cours des guerres civiles, tenaient le haut du pavé. Les noms très nombreux qu'on relève dans ces extraits de comptes, l'indication des dépenses engagées pour l'embel-

(1) *Comptes des miseurs... en fonctions pendant les années 1594, 1596 et 1597*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XII, (1885), pp. 129-212.

lissement et la défense de la ville, les précisions topographiques données incidemment, tout cela constitue un apport de renseignements dont il y a lieu de faire le plus grand cas, tant pour l'histoire économique et sociale de la capitale de la Cornouaille que pour celle des familles.

Cette copie, conservée dans le manuscrit français 8269 de la Bibliothèque nationale (p. 450 et suiv.), est des plus médiocres. Des mots, mal lus ou mal compris du copiste, ont été défigurés et ne sont pas commodes à rétablir, des chiffres manquent, des articles sont analysés sommairement au lieu d'être intégralement transcrits. Néanmoins on a l'impression que ces pages contiennent la notation des dépenses importantes des années 1478 à 1485 (compte de Jean Le Baud), 1486 et 1487 (compte de François Marion), 1491 (compte d'Henri Le Saunier), 1492 (compte de Roland Le Baud). Il s'y ajoute un extrait du compte de la recette du billot de Quimper pour l'année 1489. Des extraits d'autres comptes du billot figurent dans le même manuscrit ; nous les avons laissés de côté parce que les textes complets de ces comptes se trouvent conservés en original aux Archives départementales (série E, villes : Quimper) et mériteraient une publication à part (1).

Les extraits faits au XVIII^e siècle ont été transcrits à la Bibliothèque nationale par M. R. Couffon ; nous les reproduisons en les accompagnant, autant que possible, des notes nécessaires pour identifier les personnages principaux et pour aider en général à l'intelligence du texte.

H. W.

N.-B. — La livre de la fin du XV^e siècle équivaut à environ 120 fr. de notre monnaie de 1930, le sou à 6 fr.

(1) Apurement par Marguerite de Tréanna, veuve d'Alain de Lesandevez, du compte rendu par ce dernier en janvier 1478 ; comptes de Jean Le Baud de 1486-1487 et de Roland Le Baud de 1494-1496.

Extrait du *Compte de Jehan Le Baud* (1), *miseur de Quimper, pour son institution au dit office, qui fut le 1^{er} février 1477 jusqu'à pareil jour et mois de l'année 1485, le dit compte présenté le 23 mai 1486.*

Le dit devoir de billot (2) au dit évêché fut adjudgé à Alain Tréanna en la dite année 1477 pour la somme de 1330 l., suivant la baillée de la ferme passée par Yvon Kergroach et Jehan Le Baron, notaires, et scellée du sceau de la cour de Quimpertin et datée du 1^{er} février 1477.

Et pour l'année 1478 à Guillaume Fanutte, Ecossais, pour la somme de 2425 l., suivant le contrat de baillée passé par les dits Kergroach et Jehan Le Baron, du 13 février 1478.

Pour 1479 à Jehan Mauléon pour la somme de 2282 l., lequel y associa Alain de Lesandevéz (3), suivant la baillée passée par les dits Baron et Kergroach, du 6 février 1479.

Et pour 1480 à Jehan Calvez pour 2382 l., 10 s., suivant la baillée passée par Jehan Le Baron et Olivier Kermodiern, du 4 février 1480.

Et pour 1481 à Jehan Mauléon pour 2167 l., 10 s., suivant le contrat de ferme passé par Jehan Le Baron et O. Kermodiern, du 10 février 1481.

Pour 1482 à Mahé Sanctois pour 2350 l., suivant la baillée signée des dits Le Baron et Kermodiern, du 9 février 1482.

Et pour 1483 à Michel Marion (4) pour 2336 l., suivant le

(1) La famille Le Baud devait continuer à jouer un rôle dans la vie publique de Quimper. Le chanoine Moreau parle à plusieurs reprises d'Alain Le Baud et surtout de Guillaume, qui fut institué sénéchal par Mœrcœur.

(2) Impôt sur les boissons, dont le produit pour l'évêché de Cornouaille avait été cédé par le duc aux villes de Quimper (les deux tiers) et Concarneau (un tiers) pour la restauration de leurs murailles.

(3) La terre de Lesandevéz est en Briec. Moreau mentionne un Jacques de Lesandevéz, conseiller au présidial à l'époque de la Ligue.

(4) C'est le fameux patriote breton qui, de ses propres deniers, équipa en guerre un de ses navires de commerce pour lutter contre les Français, lors du siège de Nantes en 1487 ; blessé au cours des opérations, Michel Marion mourut peu après la levée du siège.

contrat passé par le dit Jehan Le Baron et Keralou du 3 février 1483.

A ceux qui eurent le susdit marché absolu, feu messire Henry du Juch, s^r de Pratanroux, capitaine de Quimper (1), feu M^e de Rosmadec, vicaire de Monseigneur l'Evêque et Alain de Lesandevéz, lors miseur, de faire œuvrer et nettoyer le lieu, byé, et place de passer la rivière nommée sur un bac, dévalant du Pont-Firmin au pont le moulin du dit évêque, à devoir dévaler au long le pan de mur situé entre la tour (2) faisant le coin de la muraille devers la porte des Regaires et la maison épiscopale, la somme de 96 l.

Pour des gaubariés et charroi de pierres et attraits pour faire le talus et chaussée de l'étang du dit évêque est dans (*sic*) les articles suivants.

Pour le cherchement de fondement de deux pans de murs faits par Alain de Lesandevéz, précédent miseur, l'un d'eux habitant (*sic*) sur la maison épiscopale d'un bout et de l'autre à la tourelle faisant le coin de la muraille devers la porte des Regaires, et l'autre pan habitant (*sic*) d'un bout sur une vieille tour près de la maison du seigneur de Nevet et de l'autre bout sur un pan de mur que Robin Nouel fit faire autrefois : 21 l., 13 s., 4 d.

Pour six canonnières (3) faites aux tours d'icelle ville, savoir : en la tour de la porte de l'évêque deux, en la porte du Cozty deux, en la tour de Nevet deux autres (4) : 61 l. 17 s.

(1) Depuis au moins 1466 ; il mourut le 11 octobre 1480 et fut inhumé aux Cordeliers. Le seigneur dn Juch était son frère Christophe.

(2) Dite Pennallenn.

(3) La « canonnière » est une archère évasée dans le bas en trou circulaire ou ovale destiné au passage d'une bouche à feu, qui pouvait d'ailleurs n'être qu'une couleuvrine ou un fauconneau.

(4) La « porte de l'évêque » ou porte Sainte-Catherine, était près de l'évêché ; celle du Coz-Ty était auprès de la poterne Saint-François, à l'entrée — à l'est — de la rue actuelle de ce nom ; celle de Nevet s'élevait à peu près à la hauteur de la place de Brest (ou Alexandre Massé).

Item pour le doute et péril de guerre qui survint es cotières de Crauzon et Cap Sizun au mois de mai 1484 par une grosse armée d'Angleterre qui y vouloit faire descente et courir le pays, fut ordonné pour la défense de la ville de faire cinq barrières, savoir : trois devant la porte Mézar, la porte Bihan, la porte des Regaires (1), et une barrière contre la porte de Guillaume Le Noe et une en la rue Neuve.

A Thépault de Launay, pour le dédommagement du démolissement d'un sien jardin pour le charroi à faire la chaussée du moulin de l'évêque : 4 l. 10 s.

Aux abbé et couvent de Landévennec, tant pour dédommagement et occupation d'un leur jardin que pour cause d'édification d'un pan de mur devers pont honestic que pour cause du charroi des attraites du dit œuvre avoir esté occupé par le temps de 9 ans : 48 l.

Pour le deffray et dépense de Maître Nicolas de Kerméno, sénéchal de Brouérec (2), et Yvon Tréanna, capitaine de Conq, pour la fin de faire œuvrer, parfonder, élargir et vider les douves d'icelle ville de Quimper : 11 l., 10 s.

Pour le susdit marché de construire et édifier de neuf la maçonnerie et taille de pierre d'une tour ordinaire, être faite joignant en un côté de la porte Bihan, au prix de 13 l., 12 s. chacune toise, quite de tout profit, lequel œuvre et édifice de tuiles et maçonnerie de pierre a été trouvé monter, par la mesure qui en a été faite, à 186 toises et demy tiers.

Pour le salaire des messagers qui furent notifier la descente que l'armée d'Angleterre vouloit faire à l'île Tristan, savoir : à Jehan Raoul. qui alla à Crauson voir le montant de la dite

(1) La porte Bihan s'ouvrait au nord de l'enceinte, à la Tourbie ; aux portes Médard et des Regaires correspondent la place Médard et le point de jonction de la rue du Froul avec celle des Regaires. Le duc François II, prenant parti dans les querelles dynastiques de l'Angleterre, avait accueilli Henri Tudor et le soutenait contre Richard III ; de là le « doute et péril de guerre ». Voir B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, *François II, duc de Bretagne, et l'Angleterre* (1928). p. 254-255.

(2) Autrement dit sénéchal de la baillie de Vannes, laquelle comprenait tout le comté du même nom.

armée : 10 sols, et à Hervé Le Disquay, qui alla à Poher et Treguer : 30 s.

Pour l'achat d'une pierre de tuffeau pour faire l'écusson des armes du Duc mis au haut de la tour (1), et pour la façon du dit écusson et à le dorer : 64 sols, 2 d.

Pour avoir fait édifier de neuf une partie de pan de mur en la cloture de la dite ville entre la grande tour nouvellement édifiée et la porte d'icelle ville appelée Portz Bihan, suivant le marché passé par M^e Jehan Le Baron et le dit Kermodiern, le 14 mars 1484.

Pour le deffray de Bertrand du Parc, capitaine de Fougères, et maître de l'artillerie de Bretagne, commis et envoyé par le duc pour voir, visiter l'état des réparations et œuvres de la dite ville de Quimper et ordonner ce qui fut requis à faire, et des autres qui furent en sa compagnie au dit lieu, savoir le capitaine du dit lieu, Yvon Tréanna, capitaine de Conq, Henry de Quélen, auditeur des comptes du Duc, et autres, de leurs dépenses, laquelle dépense montoit à la somme de 21 l., 6 s., 3 d., et l'état des réparations requises être faites en la dite ville, passé au rapport de J. Le Baron.

A MM. Jehan Le Baron, Ollivier Kermodiern et Yvon Kergroach, notaires, pour avoir noté, écrit et fait les lettres de baillées du dit devoir de billot pour les cinq ans dont il s'est chargé : 16 l.

Aux maçons et autres ouvriers, réparations de la dite ville pour leur devoir du mouton à chaque jour l'Ascension Notre Seigneur, à raison de 60 sols par an : 15 l.

Remontre que, pour le bien public et continuer et entretenir le jeu du traict et arbaleste, il a fait construire tout de neuf une maison couverte d'ardoises à la place de la cohue d'icelle ville pour couvrir au-dessus des arbalestriers avec un baller et couverture de bois planché au-dessus de la butte pour garder et couvrir des tirs, ce qui a coûté 64 l., 4 s.

(1) Il doit s'agir de la tour « nouvellement édifiée » dont il est question à l'article suivant ; c'est la tour Bihan ou Tourbie ; une statue de Notre-Dame la surmontait.

Demande décharge de 45 l., payées à Olivier Le Baud pour expédition de deux mandements d'affranchissement au roi des arbalétriers et archers de cette ville.

Articles contenant les récompenses faites à Caznevet Gourcuff, François Marion et Tanguy Souyers et plusieurs autres particuliers pour les terres prises de leurs jardins en faisant les douves de la dite ville.

Articles contenant les rabats faits en juin 1486 par le s^r de Keymerc'h, capitaine de la dite ville (1) et les avis du révérend évêque de Cornouaille (2) et Messieurs les députés du Chapitre, Henry Dongualen, sénéchal du dit lieu, Alain de Rosmadec, s^r de Tyvarlen, Messire Jean de Kerguélen, s^r du dit lieu (3), Rioux Le Saux, s^r de Pratanros (4), Guillaume de Kerloéguen, s^r de Crecheuzen, contrôleur des œuvres de Quimper, Jean du Méné, M^e Guillaume Liziard, sénéchal de Châteaulin (5), Jean Le Saux, lieutenant du dit capitaine et autres habitants, en présence de Maurice de Kerloeguen et François Le Saux (6), gens des comptes du Duc, sur les sous fermes du dit billot, au moyen de la peste qui eut cours à Quimper et autres lieux.

A Raoul Renibiern, sous-fermier des ville et faubourgs de Quimper en 1480, la somme de 800 l. en vertu des mandats du Duc et enquêtes faites des pertes au dit Renibiern en la dite sous-ferme au moyen des pestes, mortalités et arrêt de navires et deffense par le Duc de non voyager par long-

(1) De 1480 à 1490. La seigneurie de Quimerc'h était en Bannalec.

(2) Alain Le Maout, depuis l'année précédente.

(3) En Pouldergat,

(4) Pratanros en Penhars. Riou Le Saux dut mourir en cette même année 1486, où l'on trouve, par ailleurs, un Jean Le Saux, sans doute son fils, seigneur de Pratanros (J. Trevédy, *Promenade...* dans le *Bulletin de la Soc. archéol. du Finistère*, t. xiv, 1887, mémoires, p. 211).

(5) Probablement un fils du Guillaume Liziart, seigneur de Trohanet en Langolen, qui fut sénéchal de Cornouaille de 1455 à 1495.

(6) Secrétaire de la duchesse Anne et mari de Jeanne Marion, qui était la seule héritière de Michel, François Le Saux devait être, comme Jean, un fils de Riou Le Saux, de Pratanros.

temps en l'an de sa dite sous-ferme, déclarée par le dit mandat.

A M^e Jehan de La Porte, médecin, qui a soigné au temps de la peste et mortalité plusieurs pauvres de la dite ville sans avoir rien pris d'eux pour les panser, et pour la promesse qu'il fait de continuer, au temps à venir, de résider au dit lieu de Quimper, pour l'aider à s'entretenir : la somme de 20 l. au temps à venir, et commence la dite ordonnance le 1^{er} juillet 1486 (1).

Extrait du compte des restes et dépôts du présent compte présenté par le dit Jehan Le Baud, le 15 Avril 1493.

Supplie la raison lui être faite de ce que lui a coûté refaire partie des avant-murs de pans de mur, dont il a compté ci-devant, qui furent abattus par la commune à leur entrée et prise de cette ville, qui monte à grande somme de finances (2).

★
★★

Autre compte du dit Jehan Le Baud pour l'année commencée le 20 février 1485.

Le devoir de billot adjudgé à Jehan Venion pour la somme de 2350 l., dont appointement pour la portion de Quimper-Corentin à la somme de 1666 l., 13 s., 4 d., la dicte ferme passée par O. Kermodiern et Geffroy Chevillard (3).

Article au sujet des réparations des ponts et de la Tour neuve et contient le rachat fait sur les baillées du dit billot par mandement du duc pour la réparation de l'église de saint Renan au bourg de Saint-Renan-du-Bois (4).

★
★★

Extrait du compte que rend François Marion, miseur de

(1) C'est le plus anciennement mentionné des médecins de Quimper.

(2) Les paysans insurgés s'emparèrent de Quimper le 30 juillet 1490.

(3) Le chanoine Moreau parle avec éloge d'un Alain Chevillard, qui montra beaucoup d'esprit d'initiative lors de l'attaque de Lézonnet contre Quimper le 4 septembre 1594.

(4) C'est Locronan.

Quimper, depuis son institution au dit office, qui fut en février 1486 :

Mit le dit miseur à estouper une brèche de la clôture de la dite ville près la Tour Neuve (1), le nombre de 33 ouvriers au prix de dix deniers chacun par jour.

Pour réparer et couvrir la couverture de la Tour Neuve, abattue par la foudre, 5 l., 10 s.

Pour avoir habillé et estoupé une brèche estant entre la vieille tour de la porte ar-Costy et le pan de mur édifié par Alain de Lesandevéz près la dite tour (2).

Et par délibération des habitants de la dite ville de Quimper envoyé le 22 septembre 1487 à monseigneur le Prince d'Orange (3) à La Chèze pour obvier à aucunes charges qu'on doutoit avoir en ce bas pays par la venue de mon dit seigneur et autres, le nombre de six douzaines de chapons que le dit miseur acheta, qui comptèrent 6 l., 10 s.

A Pierre de Lesandevéz, pour avoir habité le petit château, lors indigent de réparations, lorsque les gentilshommes de Conq vinrent au devant de cette ville (4).

A Noël Guillotoux, pour aller de nuit à Coray conduire un serviteur de monseigneur de Rieux, pour lors maréchal de Bretagne, qui estoit venu à cette ville en son retour de Conq, quand il fut parlementer à monseigneur du Pont et d'autres, qui tenoient la dite place : 5 sols (5).

A Guillaume Benéat, pour trois gaubarées de pierres pour maçonner la porte du Cozty, du commandement de M. du Hiliguit, lieutenant du capitaine : 15 l.

Et de l'envoi du conseil de la dite ville devers messieurs

(1) La tour neuve ne peut être que la tour Bihan. A la fin du xviii^e siècle on croyait qu'elle datait du temps de la Ligue (Voir J. Trévédy, *Promenade à Quimper* dans le *Bull. de la Soc. archéol. du Finistère*, t. XII, 1885, p. 260-261). La tour Bihan mesurait au total 13 mètres de hauteur au-dessus du pavé.

(2) L'indication du chiffre de la dépense fait défaut.

(3) Jean de Châlons, prince d'Orange, neveu du duc François II.

(4) L'indication du chiffre de la dépense fait défaut.

(5) Voir J. Trévédy, *Essai sur l'histoire de Concarneau*, p. 134.

du Conseil et monsieur le Prince étant à Guingamp [pour] empêcher et retarder certaines tailles et emprunts lors avisés être mis sur la dite ville de Quimper, tant gens d'église qu'autres : 27 l., 10 s.

A Mahé Santoy, pour avoir fait faire les avant-murs de la cloture de la dite ville entre Saint Nicolas et le petit château, le 15 avril 1488.

Pour le deffray et dépens du s^r d'Albret et de sa compagnie lorsqu'ils descendirent en ce pays au mois de mai 1488 (1) : 44 l., 8 s., 11 d.

A Thomas Lagadic pour le forfait avec lui le 27 août au dit an 1488 de faire de neuf les avant-murs et hausser le pan de mur autrefois commencé par Robin Nouel.

Plus baillé au dit Lagadic, pour avoir fait de neuf et plus large le degré pour servir le dit pan de mur : 21 l.

A Jehan Coëtquelfen, connétable et garde-clefs de cette ville, pour partie de ses gages (2).

Le 18 septembre 1488, tristes nouvelles du décès de feu de bonne mémoire François Duc de Bretagne, que Dieu absolve, arrivent en cette ville et par ensemble la noblesse du pays, Monseigneur de Cornouaille et les autres seigneurs commandent au dit miseur envoyer devers monsieur le capitaine Messieurs de Névet, Langueoez, du Juch, Guengat, Tregannez, Pierre de Kerrouan et autres.

Item pour avoir estoupé le petit castel : 4 l., 8 s., 4 d.

Pour avoir fait estoupé deux canonnières qui estoient près la porte neuve par où les gens entrent de nuit : 3 s.

A Jehan Paris, pour partie de ce qu'il alla à Rennes devers le Duc pour porter des lettres [indiquant] que ceux qui estoient à Conq avoient arrêté et détenu le s^r de Cornouaille, qui estoit allé pour apointer entre ceux de cette ville et de

(1) Alain d'Albret, fils d'une bretonne et seigneur de Plouha et de Plouhec dans le comté de Penthievre, prétendait à la main de la duchesse Anne. Il avait débarqué en Bretagne, venant de Bilbao, en avril 1588, avec 5.000 hommes, pour défendre la cause de la duchesse (Ant. Dupuy, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, t. II, p. 131).

(2) Le chiffre de la dépense fait défaut.

Conq (1) que les uns n'eussent point couru sur les autres et le dit miseur payé 100 l. suivant quittance du 23 mai 1487.

Remontre que Thomas Lagadic, Geffroy Chevillard et autres dits fermiers généraux du dit devoir de billot pour l'an 1487 n'ont pu jouir pour le dit an de leur ferme, obstant la guerre du Roy, qui dévala en cet évêché pour assiéger la place de Conq et Brest, pour quoi eurent grande perte.

A Jehan Cauvillieuc par commandement des habitants de Quimpertin pour avoir assisté et esté par l'espace d'un mois à les garder avec sa compagnie et partie de ses gages, peines et salaires, en janvier 1488 : 70 l.

Sommaire des poudres envoyées par délibération des habitants de Quimper à Conq, le siège y estant.

A Jehan Moysan pour son cheval qui fut baillé à un trompette, qui fut envoyé de par le Duc et M^{sr} le Prince d'Orange en l'an 1487 à la dite ville de Quimper et à Conq, pour faire réparer et garder les dites villes pour le doute de la guerre qui pour lors estoit en l'évêché de Cornouaille : 30 l.

Item pour avoir payé à M^e Jehan Allier, s^r de Cornouaille, pour avoir esté en 1487, lui et autres en sa compagnie, pour publier certain mandement du Duc touchant la garde et la défense des dites villes de Quimper et Conq avec retour, duquel voyage, après avoir publié le dit mandement, fut le dit Jehan et les suivants qui estoient en sa compagnie, pris prisonniers et détenus : 10 écus.

Le dit compte conclu et arrêté le 3 octobre 1494 en présence de Maurice de Kerloeguen, conseiller du Roi, notre souverain seigneur, auditeur de ses comptes en Bretagne, et de noble escuier Guillaume de Moysan, s^r de La Villeneuve, lieutenant de noble et puissant Charles, s^r de Keymerc'h, capitaine de la ville de Quimper, des députés du chapitre, de noble escuier Charles de Trésiguidy (2), maître d'hôtel du dit s^r de Keymerc'h, de maître François Le Saux, l'un des

(1) La place de Conq était alors aux mains de Pierre du Pont-l'Abbé, tenant du parti royal.

(2) La seigneurie de Trésiguidy est en Pleyben.

gens des comptes du Roi et de plusieurs autres bourgeois et habitants de la dite ville de Quimper-Corentin.

★
★★

Extrait du compte de Rolland Le Baud, receveur du billot de Quimper en l'année 1489, présenté le 25 septembre 1494.

Payé à Pierre du Parc 50 l. en la dite année 1489, pour faire le charroi, de Fouesnant jusqu'à Brest, de 9 charrettes chargées de salpêtre, 4 pièces d'artillerie, boules de fer et limbes pour aider au siège de Brest (1).

Pour avoir payé 23 arbalétriers, qui seuls furent élus en cette ville et faubourgs pour aller au siège de Brest, pour le deffray de 15 jours à chacun : 4 l. monnoie, soit 92 l.

Plus le soudoy de ces 23 arbalétriers pour autres 15 jours selon le rôle au dit Brest et signé d'Hervé Disquay, leur capitaine : 92 l.

A Julien Péron, de S^t-Brieuc : 160 l. monnoie, pour paiement du nombre de 862 l. de métal, pour aider à faire la grosse pièce d'artillerie.

A Jehan Kerédren pour deux charretées et leur harnois, qui furent mener de cette ville de Quimper deux pippes de vin au siège de Conq : 6 l. suivant quittance du 25 juin 1490.

Pour une pipe de vin baillé au mois de novembre 1490 aux Anglois qui furent logés en la rue des Regaires par le commandement de Guillaume Penguilly, lieutenant de monsieur le capitaine.

Les articles suivants sont pour des vins, viandes et autres choses données par plusieurs fois aux dits Anglois, pour avoir payé un chevaucheur d'écurie de la duchesse, ma souveraine dame, a luy ordonné estre baillé pour son deffray d'avoir apporté des mandements de la duchesse touchant les alliances faites entre le Roi et ma souveraine dame, selon

(1) Siège mis par le maréchal de Rieux, allié aux Anglais et à Alain d'Albret (juin-octobre 1489).

mandement du capitaine daté du 16 novembre 1490 : 10 écus d'or, valant 16 l.

Item baillé à M^e Yves Kerdroallen, pour aller à Penmarc'h par le commandement de M. Le Marez, pour faire venir les navires au siège de Brest et pour avoir été auparavant faire venir les dits navires sur la côte de Conq (1) : 20 l.

Payé 90 l. monnoye pour une pipe de vin prise pour bailler aux Anglois quand ils vinrent en cette ville au mois d'août 1490, pour aider la ville à l'encontre de la commune, lesquels avaient entrepris de venir raser la dite ville et la mettre à feu et à sang et pour ce fut présentée ceste pipe de vin aux Anglois à leur arrivée.

Plus, passé à Henry Le Baud, par mandement du dit sieur le capitaine, la somme de 92 l. nouvelle pour une pipe de vin pareillement prise de lui pour envoyer aux Anglois et autres gens de guerre, qui estoient allés à la journée de Pratanros où la Commune était assemblée.

Plus se décharge le dit Le Baud de la somme de 85 l. pour une pippe de vin blanc, pris de lui par délibération de M^r de Cornouaille, les gens du chapitre, les seigneurs de Hiliguit, Pratanros et autres congrés ensemble dans la chapelle neuve de Saint Corentin, le 6 septembre 1490, pour envoyer au Château-Neuf-du-Fou au capitaine de cette ville de Quimpertin et à plusieurs des nobles anglois et aux dits gens d'armes qui estoient lors au Château-Neuf pour faire rompre l'amas et assemblée que la commune faisoit au dit lieu (2).

Le 20 août 1490, payé à Guillaume Jacob 12 s. pour son deffray d'aller à Quimperlé porter des lettres de par monsieur le Maréchal aux habitants du dit lieu, afin que eussent mis leurs navires en guerre.

Item, pour avoir payé à des fondeurs d'artillerie 99 l. pour leurs salaires d'avoir fondu et fait trois pièces d'artillerie en

(1) Durant le siège de Brest, Concarneau était attaqué par les Anglais.

(2) Tout ce passage, depuis : « Payé 90 l. monnaie pour une pipe de vin » a été déjà publié et plus complètement — non sans fautes de lecture — en appendice (n^o 1, p. 396) à l'édition de 1837 des *Mémoires* du chanoine Moreau par Le Bastard de Mesmeur.

façon de faucons, pesant ensemble 1320 l. métal, au prix de 18 écus bonne et forte monnoie pour la façon de chacune livrée au mois d'août 1490 (1).

Item payé pour le salaire et servitude à l'horloger de ceste ville de Quimper pour le temps de deux ans, à raison de 12 l. par an : 24 l.

Arresté en présence de M. de Keymerch, capitaine, des députés du chapitre, de monsieur Jehan Ailler, bailli, de M^e Yves Douallen, lieutenant, Vincent Kervenozæël, conseiller des œuvres, nobles et puissants le s^r du Quilliou, Guillaume de Penguilly, s^r de La Tour, Guillaume de Kerloéguen, s^r de Crécheusen, Alain de Tivoarlen, s^r de Guilleguifin, Jean de Renongar, Germain Le Marc'hallach, Yvon de Kermenihy et plusieurs autres.

★
★★

Extrait du compte de Henri Le Saunier, miseur de Quimper en l'année 1491, Jean Renongar et Henri du Disquay, lors fermiers du devoir de billot au dit évesché de Cornouaille, pour le prix et la somme de 2400 l., de la monnoie qui pour lors avoit cours, à raison de 4 écus hallebardiers.

M^{lle} du Pont, tutrice et garde du sire du Pont et de Rostrenen, son fils (2), eut du Roi nostre sire don du dit devoir de billot en tous ses fiefs au dit évesché par mandement du 6 novembre 1491.

Un tonneau de vin baillé à M^{gr} le prince d'Orange par délibération des habitants.

Item fut commandé par Christophe Kerrouan de faire réparer et dresser deux endroits de vieux murs qui estoient chus, l'un endroit auprès de la tour qui est près du jardin

(1) Première mention de canons à Quimper. En 1495 la ville ne possédait plus qu'un gros faucon et une couleuvrine de fer (J. Trévédy, *L'artillerie de Quimper*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XIII, 1886: p. 358).

(2) Jean III de Pont-l'Abbé, fils de Jean II et de de Marguerite de Rostrenen.

d'Alain Petitjouhan devers la porte de l'évesché et l'autre auprès de la tour près la porte du Cozty, avec aussi à faire 4 ou 5 pas de degrés sur le mur près la vieille salle de M^r de Cornouaille et la tour carrée de la dite maison.

Quand la paix fut faite entre le Roy et la Reine (1) fut ordonnée une procession générale pour louer et prier Dieu de la bonne réjouissante paix ; le dit miseur paya pour le déjeuner des choristes qui estoient à faire l'office, par le commandement des officiers et bourgeois : 17 sols, 6 deniers,

Pour ce que Christophe de Kerrouan ne vouloit pas bailler les clefs des portes et fausses poternes à mon dit s^r de Keymerch, capitaine, mon dit seigneur capitaine commande au miseur de changer toutes les clefs et les gardes des clavures.

Pour avoir fait par commandement du capitaine, s^r de Keymerch, de Hautbois et La Rocherousse, une pièce d'artillerie de fer qui est en l'église Notre-Dame de la Cité (2) pour la défense de la ville : 10 l., 10 s.

Item, pour avoir fait réparer le puits estant au marché des Roches, en la ville close de Quimper : 10 sols.

Fait et conclu le 5^e jour de septembre 1494, en présence de Maurice de Kerloaguen, conseiller et auditeur des comptes du roi nostre sire en Bretagne, présent escuier Guillaume de Kermoysan, lieutenant de noble et puissant Charles de Keymerch, capitaine de la dite ville, Charles de Tréziguidy, maître d'hôtel du dit s^r capitaine, des députés du chapire et d'autres bourgeois et habitants de cette ville.

★
★★

Du compte de Rolland Le Baud, miseur en 1492 :

Pour réédifier le pont nommé pont Saint-Yves (3), lequel avoit esté ruiné pour cause des guerres qui ont eu cours en Cornouaille : 20 l.

(1) Traité de Langeais, 6 décembre 1491.

(2) Notre-Dame du Guéodet.

(3) Etabli, semble-t-il, sur le Stéir, un peu en aval du manoir du Parc.

Le 24 août 1492, paya le dit miseur 5 sols, 4 d. monnoie, pour vin, pain et fruits à MM. les députés du chapitre, M^e Yves Dongoalen, lieutenant de Quimper, Guillaume Coëtanézre des Regaires, Jehan Le Baud, lieutenant du capitaine, Jehan Archet, contrôleur de la ville, Jehan et Geffroy Finamour, Geffroy Chevillard et plusieurs autres habitants assemblés pour voir l'indigence des réparations des quais, du pavé, de la place autour du Chastel (1).

Le 19 janvier 1492 apointe à Jehan Monsi (*sic*), à raison de 5 l. par an pour avoir la liberté de tirer des pierres de sa perrière.

Le 3 juin au dit an, pour un pot de vin baillé en présent à monsieur de Juch pour avoir eu congé de lui délivrer des pierres : 2 sols, 6 d.

Mises à faire le pavé de la place autour du Chastel. Il est à savoir que chacun tombereau et chacune charrette servant au dit œuvre, tant de pierres que de sable, doivent avoir pour chacun jour qu'ils besogneront la somme de 20 sols pour toute paye et chacune gabarée de pierres rendue sur la rive près le Pénity, la somme de 20 s., 10 d., et pour chacune gabarée de sable : 16 s., 8 d.

Pour droit d'assiette de la première pierre du dit pavé, payé aux maçons : 10 sols.

A Adeline Corvezen, veuve de Thomas Lagadec, payé 4 l. pour deux moëlons de pierres lui appartenant, estant à la place nommée Poulpezron.

Et pour le déjeuner de 7 à 8 officiers et bourgeois de la dite ville, par raison du dit marché et qui y furent présents : 3 s., 6 d.

Payé le dit miseur aux paveurs pour la façon du pavé autour du Chastel, contenant 846 toises et un sixième, qui valent au prix de 7 sols, 6 d. dite monnoie de Bretagne, par chacune toise, 317 l., 5 s., 4 d.

Payé à Robert Le Métier, arbalétrier et canonnier de ceste ville de Quimper, 45 l. monnoie, pour ses gages d'un an et demi.

(1) Le tour du Châtel correspond à l'actuelle place Saint-Corentin.

Autre décharge pour la réédification des quais de ceste ville, commencée le 12 mai 1494.

Est à savoir que chacun ouvriers tailleurs de pierres et maçons doivent avoir, par chacun jour qu'ils besognent au dit œuvre, chacun 2 s., 1 d., chacune gabarée de pierre de taille rendue sur le dit œuvre. A été apprécié et être valoir pour toutes choses la somme de 32 sols, 6 d. monnoie chaque gabarée de pierre froide, et autres pierres pour maison 22 s., 6 d. monnoie.

Payé 30 l. monnoie pour deux pipes de vin, un d'Anjou et l'autre de Gascogne, présentés à monseigneur de Gyé, lieutenant général du Roy nostre sire, par délibération du 7 janvier 1493.

Payé la somme de 87 l. monnoie, par le nombre de 16 tonneaux et demi de chaux, à raison de 28 s., 4 d. monnoie chaque pour employer à l'œuvre du quai.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LVI

PREMIÈRE PARTIE

Table des procès-verbaux des délibérations
et de la chronique

	PAGES
LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES	3
ÉCHANGES OU SERVICES GRATUITS	16
SÉANCE DU 31 JANVIER.	III
Admission de nouveaux membres. — Communica- tions relatives aux vieilles maisons de la Terre- au-Duc, à Quimper, à l'exploration archéologique de l'île de Tréviéc (Morbihan), à la découverte de sépultures à Koskastel en Kerlaz et au Liorzou en Plonévez-Lochrist. — Présentation de diverses publications,	
ANNEXE : Fouille d'une sépulture gauloise au bois de Névet, par E. Delécluse. — Note sur la mine d'or de Névet, par E. Delécluse. — Comment pro- céder à des fouilles préhistoriques, par H. W.	
SÉANCE DU 28 FÉVRIER.	IX
Décès de M. Astor. — Admission d'un nouveau membre. — Classement du menhir anthropomor-	

phique de Kervédal en Penmarc'h. — Présentation de documents provenant d'archives privées : lettre de 1568 écrite par Jean de Kerbezcat, seigneur de Roudouziel en Brélès, à un sieur de Kerscan en Plouzané ; lettre du Préfet Rudler (an XII) au maire de Lesneven concernant l'utilisation de la guillotine municipale ; notes de Mgr de Leséleuc sur Saint-Yves-des-Bretons de Rome. — Communications relatives à une inscription latine de 1464 sur la fontaine dite Feunteun sant Jesuz en Plouézoc'h, aux fouilles de de M. Schemitt au Ménez-Meur en Mahalon. — Présentation de l'ouvrage de M. Pocquet du Haut-Jusse sur *les Papes et les Ducs de Bretagne* et de divers articles publiés dans les Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne.

SÉANCE DU 28 MARS.

XIII

Rectification au procès-verbal précédent. — Admission d'un nouveau membre. — Présentation de la thèse du D^r Athanase Follet, fondateur de la maison de santé de Quimper, des études de MM. H. Sée sur *La pêche et l'industrie de la sardine en Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles* et D. Bernard sur *La poste aux lettres en Bretagne depuis le XV^e siècle jusqu'à la Révolution*, de divers textes : copie d'une inscription relevée rue Laënnec à Quimper, pamphlet de 1762 contre l'évêque de Quimper, précis des devoirs du franc-maçon, de 1800, discours de l'évêque Audrein, en 1799. — Communications relatives aux fragments de vitraux recueillis au Folgoët, à une inscription découverte à Keraël en Botsorhel.

ANNEXE : Le menhir de Lespurit, par Em. Delécluse

XV

SÉANCE DU 25 AVRIL

XVII

La chapelle de Saint-Laurent en Saint-Coulitz. — Don de divers bijoux au musée par M. Joncour, de Brasparts. — Découverte d'une fusaiole par M. Schemitt au Ménez-Meur en Mahalon. — Présentation du programme des séances publiques de l'académie de philosophie du collège de Quimper en 1788, sous la présidence de l'abbé Ollitrault. — Communications relatives au sarcophage de Saint-Ronan en Plozévet, aux portraits conservés du château de Lesquiffiou, à des plaintes bretonnes recueillies en 1823 par Aymar de Blois. — Présentation d'actes notariés concernant des comédiens et des violonnistes de passage ou en résidence à Morlaix en 1672 et 1673, et d'un poème satirique dirigé contre les capucins de Roscoff. — Découverte à Prat-ar-Roudous en Ploudalmézeau de tuyaux de grès d'origine gallo-romaine.

SÉANCE DU 30 MAI

XXI

Admission de nouveaux membres. — Vœu en faveur des arbres de la chapelle du Christ en Pleyber-Christ. — Communications sur les reliquaires de saint Téréneec et de saint Goayen à Plougonvelin, sur la chapelle Saint-Michel de Douarnenez et le clocher de Ploaré, le retable de N.-D. de la Joie en Penmarc'h, un schiste gravé trouvé à Castel-Du en Saint-Rivoal et remis par M. Joncour pour le musée, des signes divers relevés à Locronan, une pierre sculptée du cimetière du Juch, la vente du vieux puits du château de Guengat. — Présentation de divers croquis et photographies anciennes, d'actes d'engagement de soldats de

1701 et 1705, d'une lettre adressée de Prague en 1762 par un jésuite à son père avocat à Morlaix. — Nouvelles diverses.

SÉANCE DU 27 JUIN XXV

Admission d'un nouveau membre. — Présentation de brochures du R^d G. Doble sur les saints Selevan (Salaün ou Salomon), Ké, Fily et Rumon, et des Mémoires du congrès de Quimperlé de l'Association bretonne. — Présentation de dessins et documents : inscriptions à Saint-Démet en Plozévet et à Saint-Germain en Plogastel ; un écusson conservé dans un jardin à Châteaulin ; portraits des évêques de Tréguier ; lettre du duc François II au seigneur de Penmarc'h ; lettres patentes d'Anne de Bretagne érigeant en titre de bannière la seigneurie de Penmarc'h en Saint-Frégant (12 décembre 1498) ; dispense de consanguinité pour mariage accordée à Henri de Penmarc'h et Guillemette de Kerloaguen,

ANNEXE : Rapport financier annuel. XXVIII

SÉANCE DU 26 JUILLET XXIX

Admission de nouveaux membres. — Présentation, de la part de Mme de Kerallain, d'une coupe en argent, de 1813, présumée « coupe de mariage ». — Vœu en faveur des restes de l'ancien château de Châteauneuf-du-Faou. — Présentation d'ouvrages : le Breton Yves de Kerguélen, par M. A. Dupouy ; notice sur des prêtres guillotins à Quimper en 1794 ; *Mouez Kerné*, par M. l'abbé Martin de Gourin ; recueil généalogique de M. de La Messelière. — Communications sur une mon-

naie d'argent de l'empereur romain Trajan Dèce (251) et sur la pierre tombale d'une prieure de Locmaria.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE XXXIII

Admission de nouveaux membres. — Nouvelles concernant l'ancien cimetière de Sizun et le calvaire de Saint-Maudet en Edern. — Découverte de divers objets néolithiques près de Saint-Vio en Tréguennec. — Présentation d'un poème breton composé au Ponthou en 1810, d'un testament du seigneur de Morizur en 1685, du livre du chanoine Mesguen sur les Ursulines de Saint-Pol. — Communication sur une cloche italienne de 1773 à l'église de Saint-Marc.

CHRONIQUE : Dictionnaire de biographie française ; Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. XXXV

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE. XXXVII

Admission d'un nouveau membre. — Informations rassurantes concernant les projets de la municipalité de Sizun. — Etude de modifications à apporter au Bulletin. — Délibération relative à la consolidation du dolmen de Ty-ar-Boudiguet en Brennilis. — Découvertes de poteries samiennes au Bourg-Blanc et de squelettes gallo-romains à Tréboul. — Présentation du registre de délibérations de la Chambre de lecture de Douarnenez.

CHRONIQUE : Le Finistère préhistorique XXXIX

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE. XLI

Rectification au procès-verbal de la séance précé-

dente. — Admission d'un nouveau membre. — Classement de Monuments historiques. — Complément d'informations sur la découverte d'ossements faite à Tréboul. — Echange de vues relatif aux vieilles maisons de Quimper. — Communications relatives aux registres de catholicité de Plumelin (Morbihan) et à la chanson bretonne *An hini goz*. — Elections annuelles du bureau.

DEUXIÈME PARTIE

Table des Mémoires publiés en 1929

	PAGES
I. La descente des émigrés et chouans à Névez, en messidor an III, par J. SAVINA.	3
II. Le Finistère dans l'histoire et dans l'art, par H. WAQUET	35
III. La Milice garde-côte, par l'abbé J. TOULEMONT . .	38
IV. Matériaux pour la bibliographie de l'histoire de la Révolution dans le département du Finistère (suite), par D. BERNARD	44
V. Le scribe quimpérois du xv ^e siècle, Johannes Spinae et son distique en moyen-breton par J. LOTH	73
VI. Notice sur deux statues représentant saint Mélar et saint Roch, par V. CORMIER	79
VII. Extraits des comptes des miseurs de Quimper, publiés par R. COUFFON et H. W.	83

QUIMPER — IMP. M^{ME} J. BARGAIN
